Le Richelieu

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937.

Vol. XXV — No 42 SAINT-JEAN, JEUDI LE 8 SEPTEMBRE 1960

A Saint-Jean, les 9 et 10 septembre

Congrès provincial "Catholic Women's League"

"L'épanouissement des vocations au foyer" est le thème du 13e congrès provincial de la Catholic Women's League qui se tiendra à Saint-Jean, vendredi et samedi, les 9 et 10 septembre, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, à la Maison Sainte-Bernadette de Saint-Jean.

Parmi les personnes qui y prendront part, mentionnons S. Exc. Mgr L. P. Wheelan, D.D., V.G., évêque auxiliaire de Montréal et directeur provincial; Mlle Grace Caughlin, M.A., présidente nationale; Mme W.J. Dundin, ex-présidente nationale; Mme H.G. Torrance, présidente provinciale; S.H. le maire Eugène Lasnier et Mme Lasnier ainsi que les membres du clergé directeurs dans les 11 diocèses de la province.

Mme Clarence Potter, de St-Lambert, présidente diocésaine, recevra les invités.

Le programme est le suivant: Vendredi, 9 septembre, enregistrement à 4 h. 30 p.m.; souper à 6 h. p.m. suivi de la bénédiction du St-Sacrement à 7 h. 30 p.m. A 8 heures p.m., il y aura réunion de l'exécutif et une réunion pour tous les membres.

Samedi 10 septembre: 8 h. a.m.: Messe célébrée par M. le chanoine L. Deslauriers, V.F., directeur diocésain; 8 h. 30 : déjeuner; 9 h. a.m.: enregistrement; 9 h. 30 a.m.: ouverture officielle du congrès; 1 h. p.m.: banquet du congrès, le R.P. Russell Breen, aumônier de la maison Newman, à Montréal, sera le conférencier invité ; 2 h. 30 p.m.: assemblée générale; 4 h. 30 p.m.: thé; les membres du conseil St. Thomas More, dont la présidente est Mme Matthew Ford, recevront les congressistes à ce thé d'après-midi.

Reprise des visites pastorales, samedi

S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, reprendra en fin de semaine prochaine ses visites pastorales. Cette série d'automne mènera Son Excellence sur la Rive-Sud.

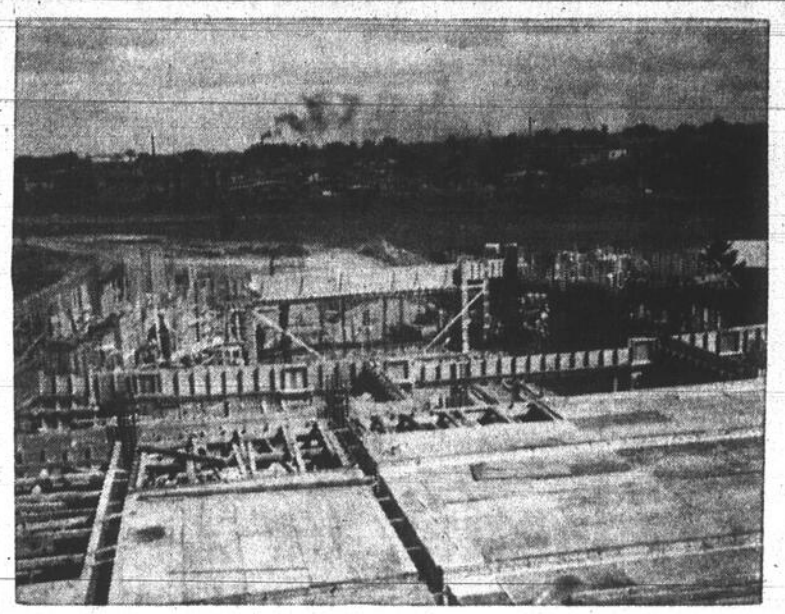
C'est la paroisse St-Charles-Borromée qui sera la première à recevoir la visite du Premier Pasteur du diocèse les 10 et 11 septembre prochain. Huit autres paroisses accueilleront Mgr l'Evêque d'ici le mois de décembre.

Cérémonie de prise de soutane à la Cathédrale de Saint-Jean, lundi prochain

La traditionnelle cérémonie de prise de soutane aura lieu lundi soir prochain, le 12 septembre, à la Cathédrale de Saint-Jean, l'église-mère du diocèse. Cette cérémonie qui commencera à 8 h. 30 du soir verra neuf jeunes gens revêtir l'habit ecclésiastique.

S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, présidera la cérémonie qui sera suivie d'une messe. D'autre part, M. l'abbé André Foisy, prononcera l'allocution de circonstance.

Voici la liste des neuf jeunes séminaristes qui commenceront bientôt leurs étuudes théologiques: Roland Chagnon, de Montréal-Sud, Denis D'Aragon, de Ville LeMoyne, Réal Desranleau, de L'Acadie, Pierre Gariépy, de Longueuil, Gilles Lemaire, de Saint-Jean, Louis Mathieu, d'Ottawa, Raynald Savaria, de Sainte-Julie, Marcel Soucy, de Saint-Jean et Florian Thomas, de Varennes.



► LES ACTIVITES AU SEMINAIRE: Les travaux que nous voyons ci-haut représentant le prolongement de la façade nord de l'édifice actuel. Cette aile abritera un parloir plus vaste, le secrétariat, la salle académique de 700 sièges, où auront lieu la distribution des prix, les séances de cinéma éducatif, les concerts des Jeunesses Musicales, les séances des journées sacerdotales, ainsi que toutes les conférences qui ont trait aux organisations collégiales. Cette même salle sera mise à la disposition du public pour concerts, conférences, etc... C'est également dans cette aile que seront aménagés le service des cuisines, les entrepôts de denrées alimentaires, de même qu'un système de réfrigération répondant aux besoins d'une institution qui doit nourrir plus de 500 personnes. Cet agrandissement n'est qu'une partie des travaux envisagés au Séminaire. En effet, une autre aile, de dimensions encore plus considérables, doit être construite à l'extrémité nord-ouest des édifices actuels. Cette dernière permettra au Séminaire de répondre de façon plus adéquate à la demande toujours croissante d'inscriptions. L'ensemble de ces projets prévoit des déboursés de plus de $2,000,000, lesquels seront en majeure partie, défrayés par une souscription publique, où les Anciens du Collège, le Clergé, le commerce et l'industrie du diocèse, de même que la population diocésaine seront invités à souscrire.

Bureau postal à St-Gérard

Il nous fait plaisir d'informer la population en général et les résidents de la paroisse de St-Gérard en particulier de l'établissement d'un nouveau bureau de poste auxiliaire situé à 666 boul. Dorchester, à Saint-Jean et dont M. Achille Thuot est le titulaire.

Un service courtois vous est réservé et vous y trouverez toute l'accommodation désirée.

Une autre fructueuse clinique de la Croix-Rouge s'est tenue à Saint-Jean

La Clinique mobile de la Croix-Rouge s'arrêtait au Club de Golf pour deux jours, soit les 29 et 30 septembre et ce ne fut pas en vain puisque 747 donneurs de sang se sont présentés.

Avaient tenu à être présents à cette clinique Dr J.-M. Fortin, docteur de la Croix-Rouge; Mlle L. Ménard, directrice et Mlle M. Delage, directrice provinciale.

Les autorités désirent remercier tous les citoyens de Saint-Jean, d'Iberville et de la région pour avoir répondu si noblement à l'appel. Les manufacturiers locaux, les marchands et les associations ont apporté toute leur collaboration et il fait plaisir à la direction d'en mentionner une liste:

Aircraft Industries Ltd.; Banque Canadienne Nationale; Banque Royale; Belding-Corticelli Ltd.; Bennett's Ltl.; Eusèbe Berger Cie Ltée; Besner & Sons; Laval Bessette, Meubles; Brodie's Ltd.; Brown Boveri (Canada) Ltd.; Bruck Mills Ltd.; Bureau de Poste; Canada Dye Works Ltd.; Canadian Potteries Ltd.; Chatelaine Hosiery Ltd.; Chemcell Fibre Ltd; C.N.R.; Collège Militaire Royal de Saint-Jean; Croydon Furniture Corp.; Cyanamid of Canada Ltd.; Désourdy & Frères; Dominion Blank Book Co. Lted.; Dorval Aviation; Editions du Richelieu Ltée.; Frères Marístes; C. O. Gervais & Frères; Granger Frères; Green Gas; Greenberg's Dept. Stores; Hart Battery Company Limited; Iberville Draperies Limited; Iberville Fittings Limited; Boulangerie Idéale; Imperial Paper & Colour Corp.; International Electric Co.; Kendex Mfg. Co.; C. E. Lamarre Ltée; Lancaster Furniture; J. B. Martin Co.; Messier & Frères; Molson's Brewery Ltd.; Nerom Hosiery Ltd.; Northern Electric Ltd.; Ontario Paper Co.; Ouimet Tire Shop; Pirelli Cables Conduits Ltd.; Quality Fabrics; Radio-Canada; Roger Electric Inc.; Roy & Fils; St. Johns Airport; St. Johns Shirt; Séminaire de Saint-Jean; The Silex Co.; The Singer Mfg Co. ;Southern Canada Power; Steinberg's Ltd.; Taxi St-Ed-

(suite à la page 5)



(Photo Studio Notre-Dame)

► QUELQUE 65 RELIGIEUSES de diverses congrégations participaient la semaine dernière à une session d'études sur l'enseignement religieux dans les collèges classiques féminins affiliés à la Faculté des Arts de l'Université de Montréal. Cette session organisée par M. l'abbé Maurice Lalonde, représentant de la Faculté des Arts, était sous le patronage de l'Office Catéchistique Provincial. Une équipe de prêtres spécialiste en catéchèse a donné les conférences et présidé les forums de la session qui s'est tenue à la Maison Sainte-Bernadette à Saint-Jean. S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, président de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux dans la province, a clôturé la session jeudi dernier.

Deux motocyclistes gravement blessés

Deux jeunes gens, Claude Gagnon et Serge Day, d'Iberville, âgés respectivement de 21 et de 20 ans, ont été victimes d'un malheureux accident sur la route 40a, près de Mont-Saint-Grégoire. L'accident est survenu vers 9 h. 50, samedi soir. Les deux victimes se dirigeaient vers Mont-Saint-Grégoire en motocyclette lorsqu'ils voulurent dépasser une automobile qui les précédait. Ils furent coincés entre l'auto dépassée et une autre automobile qui venait en sens inverse. Transportés à l'hôpital de Saint-Jean, on a dû amputer la jambe gauche des deux blessés. On avait rarement vu, au dire des autorités médicales des membres aussi fracassés. On nous apprend que leur état est satisfaisant malgré la gravité des blessures.

Les deux automobilistes impliqués dans cette collision étaient MM. Maurice Tétreault, de Beauharnois et Réal Savary, d'Iberville.



Les 21 nouvelles infirmières de l'Hôpital de Saint-Jean qui ont reçu leur diplôme dimanche.

La graduation de 21 gardes-malades

Dimanche le 4 septembre, a marqué pour vingt-et-une nouvelles infirmières diplômées de l'hôpital St-Jean, le couronnement de trois années d'efforts et de dévouement.

La journée débuta par la messe célébrée à la chapelle de l'hôpital par Mgr L. Messier. A la fin du Saint Sacrifice, Mgr Messier adressa la parole et souligna les devoirs de l'infirmière auprès du malade.

A midi, lecture du palmarès, suivi du banquet, sous la présidence d'honneur de Mgr L. Messier, de M. le docteur H. Paré, président du Bureau Médical et de Madame Paré.

Au cours de ce très agréable dîner, M. le docteur H. Paré félicita les élues du jour et leur souhaita beaucoup de succès dans leur nouvelle carrière.

Cette magnifique journée se termina à la Cathédrale par une cérémonie au cours de laquelle Son Exc. Mgr G.-M. Coderre s'adressa aux infirmières leur parlant de la grandeur de leur profession, et insista sur le besoin pour chacune de venir souvent au pied de l'autel puiser les forces nécessaires à l'accomplissement de leur noble profession. Son Excellence bénit ensuite les médailles et les remet à chacune. Puis, toutes ensembles, les nouvelles diplômées prononcent le serment professionnel et assistent au Salut du Saint-Sacrement qui clôture la cérémonie.

Chaque diplômée se retire ensuite chez elle où sa famille a préparé une petite fête intime qui souligne son passage dans la profession.

Palmarès

1er prix d'excellence offert par les membres du Bureau Médical à Mlle Louise Rainville; cette étudiante a aussi conservé la plus haute note comme moyenne générale aux examens de l'école. Elle mérite Très Grande Distinction avec 96.4%.

Un prix de bonne tenue professionnelle est offert par Révérende Soeur Supérieure et est mérité par Mlle Céline Coupal; elle se classe 2e avec la note 94.8%.

Mlle Jocelyne Hébert, Grande Distinction, conserve la note 94.7%; un prix lui est décerné par l'Amicale des Infirmières pour son application soutenue à l'étude et au travail.

Un autre prix est offert par les Membres du Bureau Médical à Mlle Carmen Gendreau pour sa compétence dans la pratique du nursing; cette étudiante obtient aussi la note Grande Distinction.

Mlle Micheline Dubuc, Grande Distinction.

Mlle Hélène Lalanne, Grande Distinction.

Mlle Nicole Boucher, Grande Distinction.

Mlle Marie Paradis, Grande Distinction, elle reçoit un prix des membres du Bureau Médical pour sa conscience professionnelle.

Mlle Marguerite Arrie, Grande Distinction.

Mlle Carmen Rainville, Grande Distinction.

Mlle Lise Latour, Grande Distinction.

Mlle Louise Nolin, Grande Distinction.

Mlle Aline Grenier, Grande Distinction.

Mlle Jacqueline Bonvouloir, Grande Distinction.

Mlle Micheline Girard, Grande Distinction.

Mlle Nicole Racine, Grande Distinction. Un prix lui est décerné pour sa compréhension et son amour des malades; il est gracieusement offert par M. et Mme Edgar LeSieur.

Mlle Claire Dorais, Distinction.

Mlle Françoise Dallaire, Grande Distinction.

Mlle Monique Marcoux, Grande Distinction.

Mlle Olivette Bonnafé, Grande Distinction.

Mlle Fernande Campbell, Distinction.

M. Horace Racine au Club Richelieu

Mercredi prochain, 14 septembre, à l'occasion du premier souper hebdomadaire du Club Richelieu depuis les vacances, les membres auront le plaisir de recevoir, comme invité, M. Horace Racine, président général de la Société Richelieu. M. Racine a bien voulu accepter de s'arrêter à Saint-Jean, en se rendant au congrès général de la Société Richelieu, qui se tiendra à Manchester, les 16, 17 et 18 septembre. Ce sera un souper régulier, pour les membres seulement. A l'ordre du jour, on lit un item spécial comme suit: "Appréciation franche du président Michel Lymburner". On peut prévoir qu'en face du président général, on voudra dire les mérites du président actuel en lui témoignant tangiblement notre reconnaissance.

A Manchester

Le Club Richelieu Saint-Jean sera bien représenté au congrès général de la Société Richelieu, à Manchester, N.H., les 16, 17 et 18 septembre. Déjà on est assuré de la présence à ce congrès du président Michel Lymburner, Jean-Philippe Toupin, Jean-Paul Grégoire, Romain Pelletier et Me Roland Tremblay. D'autres délégués s'ajouteront probablement.

2 cambriolages dans la région de St-Jean

Deux vols par effraction ont marqué la fin de semaine de la fête du Travail, dans la région, un à Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix et l'autre à Sainte-Brigide.

Le premier a été commis au chalet du Dr Jean Beaudin à Saint-Paul. Les voleurs se sont emparés d'un moteur hors-bord et de diverses marchandises pour une valeur approximative de $300.

L'autre a été perpétré au magasin général Latour et Jacob, de Ste-Brigide. Les malfaiteurs ont fait main basse sur de la marchandise estimée à environ $400. Dans les deux cas la police poursuit son enquête.

A Baie-Comeau

Pour le congrès des Filles d'Isabelle

En fin de semaine prochaine, se tiendra à Baie Comeau, le congrès provincial des Filles d'Isabelle.

Le Cercle de Saint-Jean sera représenté par sa Régente, Mme Alfred Rameau;; sa député Régente, Mme Georges Poirier, Mme Eugène Proulx et Mlle E. Lemaire, directrices.

Mlle Jeanne Senécal et Mme Georges Gauthier, de Montréal, aussi députés Régentes accompagneront Mme Poirier et le groupe de Saint-Jean.

Le Cercle d'Iberville sera représenté par sa Régente, Mlle Adrienne Campbell ainsi que les membre de la Garde d'Honneur. M. le chanoine Jean Robin, aumônier, se rendra aussi à ce congrès.

La Fête du Travail à la Cathédrale

Lundi matin, en la Cathédrale de Saint-Jean, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre a offert le saint Sacrifice de la messe à l'occasion de la fête du Travail et de saint Joseph, artisan. Mgr L. Brault et Mgr E. Martineau assistaient Monseigneur l'Evêque.

A l'offertoire de la messe, Son Excellence a béni le pain qui fut ensuite distribué aux fidèles à la fin de la cérémonie.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Joseph Beauvais qui voulut rappeler aux travailleurs chrétiens leurs responsabilités sociales et apostoliques, vis-à-vis des autres travailleurs du même milieu.

Dans son monde de travail, l'ouvrier chrétien doit demeurer un apôtre et ce devoir apostolique est de plus en plus pressant de nos jours, a rappelé le prédicateur à son auditoire.

Au fond de l'encrier



★ **Changeons de sujet:** Depuis à peu près un mois, on poursuit une polémique dans un quotidien au sujet de l'orthographe de CANOT, ou de CANOE. On est certain que les deux tournures se valent et pourquoi pas aborder un sujet plus sérieux et plus pittoresque. Son Excellence le gouverneur général Vanier vient de donner une leçon à propos du "s" dans George ou Georges. Il laisse tout le loisir à ses amis et autres avec, d'écrire son nom avec ou sans "s". Lui, ça ne lui fait ni chaud ni froid. Et il a raison. Après tout, le temps des PRECIEUSES RIDICULES, c'est du passé qui ne reviendra probablement jamais. Et tant mieux.

— — — —

★ **Un peu de civisme:** Les autorités concernées ont été alertées au cours de la semaine dernière quand une couche de mazout (bolker oil) s'est répandue sur la rivière Richelieu, plus particulièrement depuis le pont du Canadien Pacific en descendant. Une enquête sérieuse a été entreprise et il est bien à souhaiter qu'on parvienne, une fois, à découvrir les propriétaires d'usine probablement, qui jettent ce résidu à la rivière. Tous les résidents de la rive est ont été fort incommodés, la chose se comprend facilement. Depuis quelque temps, il se fait une campagne pour combattre la pollution des eaux, par des déchets domestiques et autres. Il semble que des hommes d'affaires devraient pouvoir montrer un peu plus d'esprit civique.

B. B.

La Cité de Saint-Jean perd un procès

Règlement 427 déclaré en partie illégal

L'hon. juge Charles Sylvestre vient de rendre jugement dans une cause de La Cité de Saint-Jean, demanderesse contre Régent Tétrault, de Marieville, défendeur.

L'action dans laquelle la Cité réclamait du défendeur Tétrault un montant de $75 pour le permis exigé par la Cité de Saint-Jean est en vertu de l'article 60 du règlement 427.

Le défendeur fait commerce de gaz propane. En 1959, le défendeur a fait livraison de gaz dans les limites de la Cité sans le permis de $75, d'où l'action pour réclamer ce $75.

Dan son jugement, l'hon. juge Sylvestre déclare que le défendeur n'a pas offert en vente, du moins il n'a pas été prouvé, mais a fait livraison seulement. On ne peut conclure, par exemple qu'un marchand de Montréal fait commerce à Saint-Jean parce que si un résident de Saint-Jean aurait acheté un tapis au magasin de Montréal et que le marchand de Montréal l'aurait livré à Saint-Jean.

Le Tribunal est d'avis que le règlement est en partie ultra vires et illégal, parce que le Conseil a outrepassé ses pouvoirs en autant que le règlement impose une taxe annuelle non seulement sur les personnes qui exercent un commerce mais sur celles qui livrent des marchandises.

La Cour déclare nulle et ultra vires et sans effet cette partie de l'article 60 du règlement qui impose un droit annuel ou taxe de $50 sur tout marchand ou personne livrant ou faisant livraison de mazout, huile à chauffage, gaz propane, etc., et rejette l'action de la demanderesse avec dépens.

C'est Me Jacques Cartier Jr qui était le procureur du défendeur Régent Tétrault.

Pèlerinage annuel au cimetière

C'est dimanche prochain, 11 septembre, que se fera le pèlerinage annuel au cimetière de St-Jean. La cérémonie commencera à 3 heures de l'après-midi par la récitation du chapelet. Il y aura ensuite sermon de circonstance et chant du libera.

On voudra venir rendre un pieux témoigange à nos chers disparus.



(Photo Studio Serge Guillet)

► **NOCES DE DIAMANT: M. et Mme Wellie BOURGEOIS, de la rue Champlain, qui ont célébré, récemment, leur soixantième anniversaire de mariage. D'heureuses célébrations ont marqué cet événement remarquable, dont une messe célébrée dans leur demeure par M. l'abbé Benoit Caron, cousin des jubilaires.**

Commission d'études

Pour l'organisation des loisirs

Il y a longtemps qu'on déplore, et avec raison, qu'il manque aux nombreux loisirs que la cité de Saint-Jean possède un plan directeur, une coordination. Le proverbe dit: "pas un sans deux", c'est ce qui s'est produit à l'assemblée statuaire de septembre, au Conseil du Ville, mardi soir. On pourrait dire que la grande partie de l'assemblée a été consacrée à cette question des loisirs comme on pourra s'en rendre compte.

Ligue des Citoyens

D'abord, la Ligue des Citoyens Inc. a présenté un fort intéressant mémoire que nous publions dans une autre colonne. C'est M. J. Théo Picard qui s'est fait le porte-parole de la Ligue pour en donner lecture et le président, Dr Gérald Cloutier, a fait des commentaires: Comme on pourra le constater à la lecture de ce mémoire, il s'agit de former une commission d'études dirigée par un spécialiste dans la matière, commission qui fera rapport dans les 60 jours. Tout le travail, y compris l'engagement d'un spécialiste, coûterait environ $500.

Les échevins Joseph Morin, Fernand Roy et Edouard Fortier ont posé des questions. On semble d'avis de donner plein pouvoir à la Commission qui sera formée.

L'échevin Lorrain: "Je ne vois pas de quelle façon on pourrait procéder on ne doit pas déléguer nos pouvoirs, on a été élu par le peuple pour diriger. Nous donnons autant de loisirs que nous pouvons. Plusieurs associations prêtent leur temps, travaillent bénévolement. Quand elles n'arrivent pas, elles viennent nous voir et on boucle leur budget. De toute façon, on délègue nos pouvoirs et on va être obliger de payer. Si nous pouvions le faire et gagner du terrain, tant mieux. La Commission sera obligée quand même de venir devant le Conseil".

M. Picard donne d'autres précisions, explique de nouveau le but de la Commission d'études.

Finalement, on est d'accord pour confier au président du comité de la Récréation, M. l'échevin Edouard Fortier, le soin de rencontrer les intéressés. Il devra fournir, dans une semaine, au Conseil de Ville, les noms de cinq personnes choisies pour former la Commission d'études suggérée par la Ligue des Citoyens ainsi que le nom d'un spécialiste.

Conseil des Loisirs

On a alors procédé à recevoir d'autres délégations, telles l'OTJ, les membres de la Cité Ouvrière, etc., quand, vers la fin de l'assemblée, M. Jules Lymburner a demandé la parole pour expliquer qu'à Saint-Jean, un Conseil de Loisirs était formé, était incorporé. Les règlements sont prêts. Il y a déjà eu des accemblées publiques à ce sujet. Des citoyens, experts dans la matière des loisirs ont travaillé pendant 14 mois pour étudier cette coordination des loisirs. La constitution a été revisée par deux avocats. Et nous attendons une réponse du Conseil de Ville. On nous avait dit, le printemps dernier, que ce serait à l'automne. Ce soir, j'ai été surpris de la présentation d'un autre mémoire qui est à peu près le même que nous avons présenté le printemps dernier. L'échevin Fernand Roy était même le délégué officiel de la Ville à ce Comité des Loisirs de Saint-Jean Inc. Il s'agit maintenant pour la Cité d'accepter ou de refuser, mais nous aimerions savoir à quoi nous en tenir.

L'échevin Roy explique que lors de la présentation du rapport, le printemps dernier, la majorité des échevins ne semblait pas être prêts, c'est pourquoi on l'avait retourné à l'étude.

L'échevin Fortier est heureux de voir que la présentation du mémoire de la Ligue des Citoyens ait remis sur la table le travail effectué par le Conseil des Loisirs de Saint-Jean. Il n'était pas membre du Conseil, alors, et il est prêt à rencontrer et la Ligue des Citoyens et le Conseil des Loisirs d'ici une semaine pour en venir à une conclusion.

Ce sera une affaire à suivre.

L'OTJ

L'OTJ soumet un projet de financement qui éliminerait trois ou quatre fois par année de se présenter devant le Conseil de Ville. On prévoit que pour la prochaine année, il faudra $41,000 pour boucler le budget dont $22,000 sera donné à la Fédération. Des échevins posent quelques questions et l'abbé Gaboriault donne des précisions sur le financement d'une oeuvre de loisirs. L'échevin Lorrain dit que toute association qui ne peut boucler son budget vient au Conseil de Ville et demande un octroi. Quand c'est bien contrôlé, c'est la meilleure façon, dit-il.

Cité Ouvrière

M. Robert Rainville se fait le porte-parole d'une délégation de membres de la Cité Ouvrière pour demander l'ouverture des terrains sur la 3e section. Si les services d'égouts et d'eau étaient fournis, vingt membres seraient prêts à commencer la construction de leur maison immédiatement. La Cité Ouvrière compte 129 sociétaires. Actuellement, dans cette section no 3, 73 terrains sont prêts pour la construction.

M. l'ingénieur est autorisé à préparer des estimés et un règlement d'emprunt sera fait aussitôt que possible pour répondre à cette demande de la Cité Ouvrière.

Signaux lumineux

A la suite d'une requête signée par Dr L. P. Savoie, M. et Mme J. P. Meunier, M. et Mme Rosario Bruneau, M. Henri Benjamin et la Rév. Soeur Supérieure de la Congrégation Notre-Dame, l'échevin Roy donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera que des signaux lumineux soient installés au coins des rues St-Charles et Laurier pour assurer la sécurité de centaines d'enfants qui passent à cet endroit chaque jour de classe.

Octrois

Jeune Commerce envoie une délégation de cinq membres au congrès provincial qui se tient à Chicoutimi. Afin d'obtenir que l'an prochain, les "jours d'été" soient tenus à Saint-Jean en ce 25e anniversaire de la fondation de la Fédération à Saint-Jean en 1936, le Conseil vote un octroi de $200 pour assurer une chambre d'hospitalité de la Cité de Saint-Jean, au congrès de Chicoutimi.

La Cité offrira un trophée pour la course de bicycles qui se tiendra, dimanche prochain, sous les auspices de l'"Equipe Cycliste Olympique de Saint-Jean".

Pour pouvoir obtenir une somme de $600 qui lui fera boucler son budget, le club de baseball de Saint-Jean obtient l'autorisation de tenir des courses "Go-Cart" à l'intérieur du Stade Municipal.

M. Arcade Beaudin obtient un octroi de $25 pour représenter le Club Damiste de Saint-Jean, à Biddeford, Maine.

Centre Récréatif

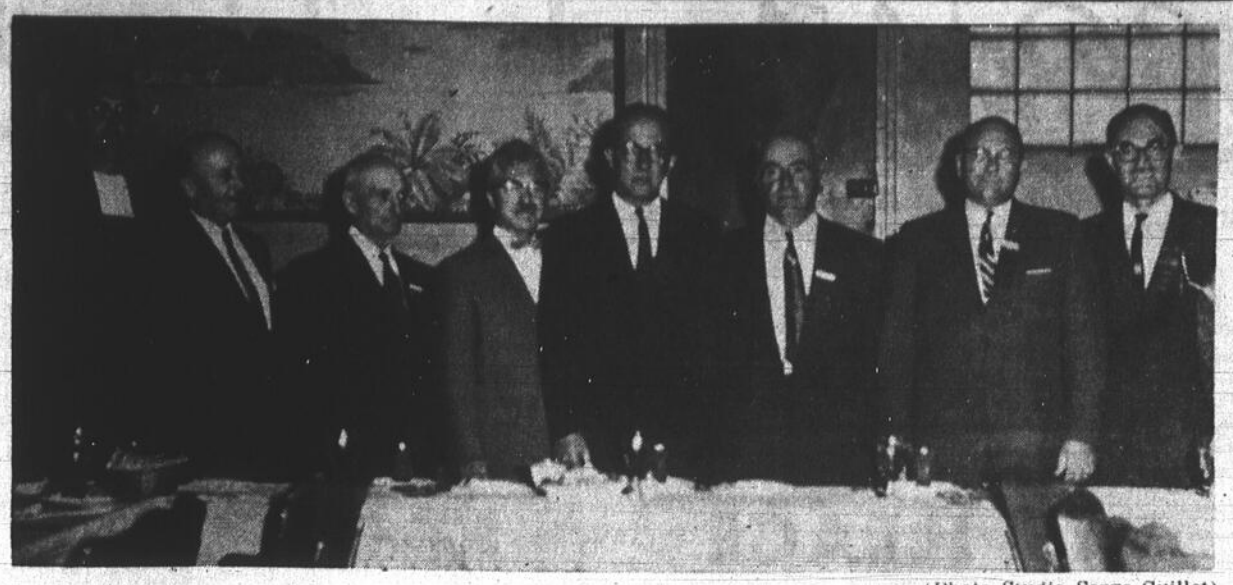
M. Roger Desrosiers, le principal promoteur du Centre Récréatif, dépose un projet de location de terrain préparé par Me Yves Deland. On fera préparer un bail pour assurer que la Cité sera dégagée de toute responsabilité.

(suite à la page 15)

Me Jean Frédérick administrateur des loyers

Sur la recommandation de M. Philodor Ouimet, député de Saint-Jean, nous apprenons du secrétaire de la province, l'hon. Lionel Bertrand, que Me Jean Frédérick, avocat, de St-Jean, a été nommé par un arrêté ministériel du 24 août, administrateur des loyers, pour toutes les cités et villes des comtés de Saint-Jean, Iberville, Laprairie et Napierville.

Le nouvel administrateur des loyers doit entrer en fonction le 16 septembre, à son bureau, aux numéros 215-217, de la rue Jacques-Cartier, à Saint-Jean.



(Photo Studio Serge Guillet)

► **AU DINER ANNUEL DE L'EXPOSITION:** Quelques-uns des invités à la table d'honneur au dîner annuel de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean. De gauche à droite: le R.F. Marc-André, Mariste, président local du club Holstein; M. Hermas Lajoie, propagandiste des clubs Holstein; M. Eugène Ouimet, doyen des directeurs; M. Charles Boutin, président de la Chambre de Commerce; S.H. le maire Eugène Lasnier; M. Anthime Bisaillon, président de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean; M. Philodor Ouimet, député au provincial; Dr Gustave Porlier, directeur du bureau de santé des animaux. N'apparaissent pas sur la photo, M. Yvon Dupuis, député au fédéral; M. Philippe Baillargeon, préfet du comté de Saint-Jean et M. J.-R. Saint-Arnaud, secrétaire de la Société.

Nombre record d'exhibits à l'Exposition

L'exposition du comté de Saint-Jean a été marquée d'un beau succès, tant du côté assistance que du nombre et de la qualité des exhibits.

En effet, on a enregistré le nombre record de 52 animaux "Ayrshires" et 64 animaux "Holstein". On n'a cependant pu recevoir tous les animaux le même jour, faute d'espace dans les remises; ainsi, samedi, c'était le jour Ayrshires et lundi, celui des Holsteins. Malgré la mauvaise température de dimanche, le nombre de visiteurs n'a pas diminué, ayant considérablement augmenté le jour de la fête du Travail.

Le dîner annuel

A l'hôtel Saint-Jean, lundi midi, c'était le dîner annuel des membres de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean, présidé par M. Anthime Bisaillon. A ses côtés, à la table d'honneur, on voyait M. Philodor Ouimet, député au provincial; M. Yvon Dupuis, député au fédéral; S.H. le maire Eugène Lasnier; M. Philippe Baillargeon, maire de St-Luc et préfet du comté de Saint-Jean; le R.F. Marc-André, Mariste, président du Club Holstein; M. Charles Boutin, président de la Chambre de Commerce; M. J.-R. St-Arnaud, agronome et secrétaire de la Société; M. Eugène Ouimet, le doyen des membres de la Société; le Dr Gustave Porlier, directeur du bureau de santé des animaux à Saint-Jean; M. Jacques Tremblay, agronome et directeur de la Société.

M. le maire, MM. les députés, M. le Préfet du comté ont été invités par M. le président à dire quelques mots. Ce dernier avait, auparavant, fait part que le Ministère de l'Agriculture avait accordé un octroi de $1,000 à la Société d'Agriculture, à la demande du député Philodor Ouimet. Tous les orateurs ont félicité les directeur de la Société d'Agriculture pour leur travail persévérant qui est de plus en plus couronné de succès.

M. Jacques Tremblay, agronome, a brossé un tableau de la situation agricole dans notre région. "S'il y a encore place pour amélioration, a dit M. Tremblay, on peut quand même se réjouir des progrès réalisés cette année. Si les cultivateurs continuent à s'intéresser à cet événement annuel, comme ils l'ont fait cette année, notre exposition leur offrira dans un avenir prochain des perspectives nouvelles, et deviendra une des plus importantes de la région de Montréal. Il n'y a pas de raison, continue M. Tremblay, qu'il en soit autrement. Avec la région de Saint-Hyacinthe et les Bois-Francs, Saint-Jean forme ce qu'on appelle les Jardins de la province de Québec".

Voici un rapport préliminaire du nombre d'exhibits présentés:

BOVINS

Pur-sang Ayrshires: 52; Pur-sang Holsteins: 64; Pur-sang de boucherie: 15 (Aberdeen Angus et Hereford); Autres bovins: 36. Total des bovins: 167.

MOUTONS: 10.

CHEVRES: 2.

PORCS: 6.

Chevaux belges: 3; Chevaux percherons: 7; Chevaux standardbred:4; Autres chevaux: 22. Total des chevaux: 36.

Basse-cour: 8. Total de tous les animaux: 230.

Horticulture et produits de la ferme: 124 exhibits. Artisanat et art domestique: 68 exhibits. Soit un total de 382 exhibits primés et un grand total de 531 exhibits présentés à l'exposition.

La Société d'agriculture, le Club Richelieu des Eleveurs d'Ayrshires, le Club des Eleveurs d'Holsteins du district de Saint-Jean et leurs membres méritent des félicitations pour avoir changé la formule de l'exposition et le succès obtenu ainsi.

Deux accidents mortels au même endroit



► **A SHERBROOKE:** C'est avec regret que M. Yvon ETHIER, gérant local de Steinberg's depuis 1957, nous quittera pour aller prendre la gérance du magasin Steinberg's à Sherbrookke. M. Ethier avait fait sa marque chez nous et il avait pris une part active dans nos organisations locales qui ont bénéficié de son esprit d'initiative. Il était directeur de Jeune Commerce de St-Jean et Iberville et les membres de ce groupement lui ont exprimé leur estime dans une fête qui s'est déroulée chez le Dr Denis Monette, mercredi soir. Le nom du successeur de M. Ethier n'est pas encore connu.

A M. Ethier, nos meilleurs voeux de succès à Sherbrooke et l'assurance de notre bon souvenir.

Notre région aura eu sa part des accidents de la longue fin de semaine. Deux accidents différents, à une journée d'intervalle, sur la route 9B, presqu'au même endroit, a fait deux morts et deux blessés graves.

DIMANCHE SOIR

Le premier accident est survenu vers 11 h. 05 p.m., dimanche. M. Mervyn Arnold Fraser, 27 ans de l'ARC, a été tué lorsque la voiture qu'il occupait a capoté sur elle-même sur la route 9B, à proximité de la conserverie David Lord. Le conducteur de la voiture, M. W. Alfred Jacob, aussi de l'ARC, de Saint-Jean n'a pas été blessé. Les deux autres occupantes de la voiture, Mlle Ronda Giles, 19 ans a été transportée à l'hôpital de Montréal et Mlle Ann Emery, 19 ans, est hospitalisée à Saint-Jean. Les deux sont dans un état grave. On croit que le conducteur Jacob a perdu la maîtrise du volant dans une courbe; la voiture a capoté deux fois avant d'aller s'écraser sur un arbre. La victime qui occupait un siège arrière a été transportée à l'hôpital où elle a survécu quelques minutes seulement. Le Dr Gérard Archambault a constaté le décès.

LUNDI SOIR

C'est à 5 h. 15 p.m., lundi, que le deuxième accident mortel s'est produit sur la route 9B, à proximité de la conserverie Lord. M. Conrad Mochon, 58 ans, de la 5e Avenue à Iberville, beau-frère du chef de police Elisée Chicoine, voyageait sur bicyclette du nord au sud lorsqu'il fit un faux mouvement, obliquant vers la gauche. Il fut alors happé par une automobile que conduisait M. Aimé Blais, 37 ans, de Saint-Jean. Transporté à l'hôpital de St-Jean, M. Mochon décédait quelques heures plus tard. Le docteur Gérard Archambault a constaté le décès.

Nouvelles brèves

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Jean Pepin, d'Iberville, qui a été terrassé par une grave maladie, en fin de semaine dernière.

— — — —

M. Bernard Bédard part aujourd'hui pour Vancouver où il représentera votre journal "Le Richelieu" aux assises annuelles des hebdomadaires du pays (C.W.N.A.). Les confrères L.G. Gage et Yves Gagnon participent aussi à ces assises.

— — — —

M. l'abbé Jean-Louis Yelle sera le nouvel aumônier de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse Cathédrale.

— — — —

M. André Senécal, fils du docteur Jean-Paul Senécal, décédé et de Mme Senécal, de Saint-Jean, maintenant de Montréal, épousera en septembre Mlle Joan Chartrand, fille de M. et Mme J. Wilbey Chartrand.

— — — —

Samedi 10 septembre, il y aura soirée organisée par le corps de clairons du Club Champlain des Raquetteurs. Les "aigles noirs" seront au programme.

— — — —

Trois juges siégeaient à St-Jean, mercredi matin: le juge André Régnier, l'hon. juge Geo. F. Reid et le juge Gérard Denis. C'est dire qu'il y avait de l'activité.

Le Richelieu

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 8 SEPTEMBRE 1960

GASPILLAGE

Un journal de Montréal révélait ces jours derniers, qu'en 107 jours, à Blue Bonnets, il s'était dépensé en paris, entre 29 et 33 millions de dollars et que 630,530 personnes avaient participé aux courses, ce qui fait une moyenne de $4.63 de paris par personne présente.

C'est tout de même fantastique en ces temps où le chômage sévit de façon aiguë, où la situation économique est de plus en plus incertaine.

Ces millions représentent nombre de maisons d'enseignement, nombre d'oeuvres pour les vieillards, pour les jeunes, des fonds imposants pour la lutte contre la délinquance et pour l'organisation de loisirs sains et formateurs.

On a déjà souligné l'absence de l'esprit d'économie chez nos compatriotes et ce gaspillage en est encore une preuve.

On se rappellera ce drame au cours duquel un père de famille tenta de se suicider parce qu'il avait perdu aux courses $2,000, toutes ses économies.

Le dimanche et tous les jours de la semaine, à la radio, une publicité tapageuse annonce les favoris sur lesquels il faut parier pour gagner. Et les chiffres cités plus haut comprennent-ils les paris faits en dehors du champ de courses? Il faut en douter.

Nous vivons en une ère où tout sens des valeurs semble disparu.

D'une part c'est le luxe effréné, sous toutes ses formes: jeux, paris, achats à tempérament, qui grèvent les foyers de dettes. Chacun veut son auto, aux conditions les plus avantageuses possible. Et chaque fin de semaine montre un nombre plus élevé d'accidents mortels. Si l'on sait qu'à peine 10 pour-cent des voitures sont payées; si l'on pense l'intérêt qu'exigent les maisons de prêts; si on se rend compte de la publicité qui ne cesse d'augmenter pour activier la consommation de la bière, passée à 944,116 barils en juin, on peut se demander où loge l'esprit d'économie.

Mais nous sommes loin des courses et paris! Si on fait le bilan de cette orgie de gaspillage, on se rend compte de l'opportunité de l'inquiétude qui règne dans certains milieux sur notre situation économique. Si c'est là le genre d'héritage que nous donnons à nos enfants, quelle responsabilité nous assumons!

Le résultat de tout cela, c'est que les jeunes veulent travailler le moins possible et gagner de gros salaires, pour s'amuser autant que faire se peut. C'est aussi que la famille n'a plus qu'un souci: amasser le plus possible, pour se payer tous les plaisirs, tout le luxe désiré. Et puis on compte qu'un jour le gouvernement nous fera vivre.

Nous avons à notre portée des organismes d'épargne, qui nous permettront d'économiser pour nos vieux jours. Ces économies peuvent encore aider nos jeunes à devenir des compétences dans leur profession ou leur métier.

C'est une question de conscience de donner une éducation sérieuse à nos enfants, dans le domaine de la compétence, dans leur travail, aussi bien que dans le domaine économique. C'est encore une plus grave obligation de leur donner une éducation chrétienne. Et ce n'est certes pas aux courses, ni dans le luxe, que nous y arriverons.

Pierre-René BELLEAU

Ce n'est pas seulement un jeu, mais un devoir . . . de ne pas laisser perdre dans le monde un grain d'énergie que Dieu a pu nous confier, et de tirer de chaque événement le maximum de lumière et de fécondité.

Emmanuel Mounier

Les techniques de diffusion et la famille

Thème du dimanche des techniques de diffusion, fixé au 24 septembre 1960

La famille chrétienne

Dans une lettre collective qu'ils publiaient au mois de novmebre 1958, NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada rapportaient la description de la famille chrétienne idéale, donnée quelques semaines plus tôt par S.S. Pie XII:

> ..."*de véritables centres de sainteté, où le Seigneur est présent avec sa grâce, où l'on prie en commun, pour assister ensuite aussi en commun aux offices du culte divin et recevoir les sacrements; où la loi de Dieu est observée exactement, où chacun de ses membres aspire sérieusement à la perfection en recourant aux moyens que la vie de famille elle-même procure et en accomplissant les devoirs qui lui sont propres; où se forgent les esprits de futurs enfants dignes de l'Eglise, où il a assez de chaleur et de feu pour que les rayons bienfaisants s'en fassent sentir à tous ceux qui les entourent; où se posent doucement les regards d'un Dieu qui sait bien que là est faite constamment sa très sainte et adorable volonté*". (Allocution de Pie XII à un groupe de familles espagnoles, 14 août 1958).

L'influence des techniques de diffusion sur la famille

De multiples influences, venant de l'extérieur ou de l'intérieur, s'exercent sur la famille.

Parmi les influences venant de l'extérieur, il faut placer au premier rang les techniques modernes de diffusion: presse, cinéma, radio et télévision. C'est un fait, la production abondante et variée de ces techniques entre quotidiennement au foyer; elle transforme l'intimité familiale en une sorte de place publique ouverte à tout venant, à toute information, à tout divertissement.

Qui oserait mettre en doute la force d'influence des moyens de diffusion sur la famille, quand on sait la puissance de l'imprimé, de la parole et de l'image, et qu'on tient compte du fait que chaque jour apporte dans chacun des foyers sa ration de journaux et d'émissions radiophoniques ou télévisées?

> *"Ces moyens techniques (cinéma, radio et télévision) — qui sont, peut-on dire, à portée de la main de chacun — exercent sur l'homme un pouvoir extraordinaire, conduisant aussi bien dans le royaume de la lumière, de la noblesse, de la beauté, que dans le domaine des ténèbres et de la dépravation..."*
>
> (Pie XII, in *"Miranda Prorsus"*)

Cette influence, exercée dans le sens de la vérité et du bien, sera un enrichissement pour toute la famille

En raison même de la puissance des techniques modernes de diffusion, il est nécessaire et vital que leur influence s'exerce dans le sens de la vérité et du bien.

Elles deviennent ainsi une source féconde d'enrichissement, tant sur le plan humain que sur les plans moral et spirituel, pour tous les membres de la famille.

> *"Elles (les techniques de diffusion) doivent servir la vérité...*
> *"Il faut avant tout considérer comme sacrée la vérité révélée par Dieu...*
> *"Au devoir de servir la vérité doit s'unir l'effort pour contribuer au perfectionnement moral de l'homme...".*
>
> (Pie XII, in *"Miranda Prorsus"*)

Action nécessaire pour que les techniques de diffusion exercent une influence salutaire sur la famille

S'il est une question qu'il faut aborder de façon positive, c'est bien celle des moyens de diffusion qui influencent si profondément la manière de penser et de vivre de chacun.

Les catholiques, et surtout les parents, n'ont pas le droit de demeurer inactifs quand l'institution familiale est menacée.

Mais là ne s'arrête pas leurs obligations. Ils ont encore le devoir de faire en sorte que la famille reçoive de l'extérieur tout l'apport nécessaire qui lui permette de s'épanouir dans un climat authentiquement chrétien.

Il y a d'abord *l'action privée et personnelle*. Par exemple l'action des parents qui apprennent à se servir de ce que leurs enfants lisent, voient et entendent à la maison de manière à établir, à approfondir un "dialogue" éducatif entre tous les membres de la famille, surtout entre parents et enfants (Cf. Code pour les éducateurs usagers de la télévision—UNDA). Action des parents qui se donnent la compétence qu'il faut pour juger — critiquer au sens fort du mot — la qualité de ce qu'on offre à la radio, à la télévision. Action des parents qui savent être eux-mêmes tempérants dans leur usage personnel des techniques de diffusion. Etc.

L'action collective et publique est également nécessaire. L'action catholique des familles peut prendre diverses formes, soit auprès des autorités politiques, soit à l'adresse des dirigeants des techniques de diffusion. Il s'agit avant tout d'exiger la qualité et le choix à tous points de vue dans la programmation et la production que présentent la presse, le cinéma, la radio et la télévision. Il faut en plus s'appliquer à fournir des suggestions positives en vue de favoriser la pratique des vertus familiales chrétiennes. Il ne faut pas hésiter à dénoncer avec vigueur et fermeté les productions dissolvantes et nocives, etc.

La valeur de l'exemple

A l'âge de 18 ans, Ozanam tourmenté de doutes sur la foi entre à Saint-Etienne du Mont où il reconnaît dans un vieillard disant son chapelet, le grand Ampère.

Le jeune homme s'agenouillant aussitôt se met à prier: "Le chapelet d'Ampère, dira-t-il, a fait plus pour moi que tous les livres et tous les sermons".

Ne vous en faites pas...

Il est très difficile de convaincre les enfants que le manque de professeurs est une calamité . . .

* * *

Lundi, parce que c'était la fête du Travail, tout **le monde a chômé . . . et pour les vrais chômeurs, la fête du Travail se prolonge.**

* * *

Comme l'année passée et comme toutes les autres années, le thème des discours à l'Exposition... "souhaitons une exposition régionale".

* * *

Et depuis quelques années, on a ajouté un nouveau voeu . . . **"bâtissons une clôture neuve** autour **du terrain de l'Exposition".**

* * *

N'empêche qu'on a enregistré un record d'animaux à cette Exposition . . .

* * *

Notre député provincial connaît déjà son métier **. . . il ne s'est pas compromis au dîner** de **l'Exposition.**

* * *

Epouse: —Est-ce que le médecin a trouvé ce que tu avais?

Mari: —Presque, j'avais $22.00 et il m'en a chargé $20.00 !

* * *

Plusieurs de nos jeunes croient qu'il n'y a que **trois saisons dans l'année: baseball, football** et **basketball.**

* * *

A Montréal, Sarto part en guerre contre la politique des partis . . . parce que le Parti libéral, l'Union nationale et le Ralliement l'ont délaissé.

* * *

Client: —Avez-vous un livre intitulé "L'homme, maître de la femme"?

Vendeuse: —Le comptoir des romans est à votre gauche, monsieur...

* * *

Un de nos fidèles employés des postes depuis de nombreuses années prend quelques jours de repos bien mérité à "Balconville" . . .

* * *

Golf Pro: —Maintenant, faites tous les mouvements sans frapper la balle.

Commençant: —C'est précisément le défaut que **j'essaye de corriger.**

* * *

Définitions:

Distraction: art de se fatiguer pendant les heures de repos.

Repas: heure où les enfants se mettent à table pour continuer à manger.

Transparent: C'est quelque chose où on peut voir à travers, comme un trou de serrure.

Adolescence: période de la vie où les enfants trouvent qu'il est grand temps d'initier les parents aux réalités de la vie.

* * *

Un conférencier se laisse emporter par son sujet:

—L'éternité! s'écrie-t-il. L'éternité! C'est tellement long, que personne ne peut se faire une idée de ce que ça durera!

Du fond de la salle, une voix répondit:

—On voit bien que vous n'avez jamais rien acheté sur le plan de finance, vous!

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.
(Pie XII, 1-1-54)

— Article 339 —

Une loi qui n'est pas tombée en désuétude

Le nouveau chef de la Police Provinciale vient de rappeler qu'il existe une loi provinciale interdisant l'entrée au cinéma pour les moins de seize ans. M. Josaphat Brunet a voulu préciser que cette loi n'était pas tombée en désuétude. Il a ajouté qu'il donnera des directives pour que la surveillance soit renforcée aux portes des salles de cinéma tant à Montréal qu'en province.

Depuis l'avènement de la télévision, il y a bien des parents qui ont relâché leur surveillance auprès de leurs enfants en leur permettant d'aller au cinéma. Ils prétextent que ce sont les mêmes films que leurs enfants voient à la télévision. Evidemment il y aura toujours des parents qui ne comprendront jamais leur véritable tâche d'éducateur. En permettant à leurs enfants de tout voir et de tout entendre à un âge infiniment sensible ils détériorent au lieu de l'instaurer l'équilibre émotif de leurs enfants.

Quand la société fait des lois, c'est dans le but de protéger ses membres. S'il en est parmi ces membres qui ont besoin de plus de protection, c'est bien la jeunesse. C'est pour cette raison qu'il existe un article de la loi des liqueurs alcooliques interdisant la vente de boisson alcoolique aux moins de vingt ans. C'est également pour cette raison qu'il existe une loi provinciale qui ne permet pas l'entrée au cinéma aux moins de seize ans.

Le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean a à maintes reprises demandé aux autorités de faire observer ces deux lois. Aussi, se réjouit-il aujourd'hui avec tous les parents soucieux de leur responsabilité d'éducateur de constater que des efforts sont faits pour amener une meilleure observance des lois.

X X X

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute sousoription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, Casier Postal 520, Saint-Jean, P.Q.

Le Courrier de la Charité

— DEMANDE No 45 —

Un cas de grande misère a été découvert et on nous le signale: il s'agit d'une famille de trois enfants (garçon de 9 ans, fillettes de 7 et 4 ans) dont le père est sans travail. On manque de tout et spécialement de linge et de chaussures. Tous ceux qui croient pouvoir venir en aide en cette famille sont priés de signaler le numéro de téléphone FI. 7-4718; de plus amples renseignements pourront être donnés quand à la grandeur exacte du linge et des chaussures.

LES EQUIPIERES DE LA CHARITE

MESSAGE DE

ETHIER & FRERES

Lors du grand tirage de l'auto "RENAULT", le 31 juillet, le numéro gagnant était 40,893

Etant donné que ce numéro n'a pas été trouvé, il est donc nul après 30 jours.

Voici le nouveau numéro en force

11,751

Si vous possédez ce numéro, vous êtes l'heureux gagnant de la RENAULT

25e anniversaire 1935-1960

Retraite à la Maison Sainte Bernadette
(Saint-Jean)



Retraites fermées pour dames et jeunes filles

(RETRAITES 1960)

SEPTEMBRE:

Ven. 16-18 dim.:
Jeunes filles: Contrecoeur, Fort-Chambly, Ville Lemoyne; R.P. Yves Gosselin, o.m.i.
Ven. 23-25 dim.:
Retraite Conjugale. Jeunes couples. R.P. J.-A. Lambert, c.ss.r.
Lun. 26-29 jeu.:
Légion de Marie. Retraite de piété. R.P. A. Forest, c.s.v.

OCTOBRE:

Ven. 30-2 dim.:
Retraite anglaise. St. Bernadette Association.
Lun. 3-6 jeu.:
Dames: Montréal-S., St-Thomas-de-Villeneuve, Sacré-Coeur-de-Jésus, Notre-Dame-du-Mont-Carmel. R.P. J.-A. Lambert, c.ss.r.
Ven. 7-9 dim.:
Jeunes Dames: Contrecoeur, St-Constant, St-Laurent-du-Fleuve. R.P. J.-A. Lambert, c.ss.r.
Ven. 14-16 dim.:
Retraite anglaise, Catholic Women's League.
Lun. 17-20 jeu.:
Dames: St-Constant, Varennes, Verchères, St-Hubert, Notre-Dame-de-Lourdes. R.P. A. Boivin, c.ss.r.
Ven. 21-23 dim.:
Retraite Conjugale. Couples de 10 à 25 ans de mariage. R.P. A. Boivin, c.ss.r.
Lun. 24-27 jeu.:
Dames: Longueuil.
Ven. 28-30 dim.:
Dames: Contrecoeur. R.P. A. Forest, c.s.v.

NOVEMBRE:

Ven. 4-6 dim.:
Dames: Cercle d'Economie Domestique, Ville Lemoyne. R.P. A. Boivin, c.ss.r.
Lun. 7-10 jeu.:
Dames: St-Remi, St-Michel, St-Paul, St-Blaise. R.P. Yves Gosselin, o.m.i.
Ven. 11-13 dim.:
Jeunes Filles: Sherrington, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Verchères. R.P. A. Forest, c.s.v.
Ven. 18-20 dim.:
Jeunes Filles: Saint-Remi, Saint-Edouard, St-Amable, St-Valentin. R.P. A. Boivin, c.ss.r.

Une autre fructueuse . . .

(suite de la page 1)

mond; Tillotson Rubber Co. Ltd.; Trans-Canada Shoe; Victoria Hosiery Mills.

Les organisateurs désirent remercier tous ceux et celles qui ont donné si généreusement de leur temps, en particulier Mme Norman McQuillan et M. Albert Bergevin, du comité du Transport; Mme L. H. Duncan, du comité des Rafraichissements; M. Jean Camaraire, du comité de Radio;; M. Georges W. Raymond, organisateur; les journaux locaux et le poste CHRS; la Police Provinciale; M. Guy Lepain, pour les hauts-parleurs; Monarch Bottling Works, pour le Coca-Cola; l'Epicerie Royale;. The Silex Co.

Un grand merci aux autorités du Club de Golf et au personnel ainsi qu'aux membres de la Légion.

Les prix de présence avaient été offerts par Charles Berger, Payette & Fils, Paul Dussault, Thuot & Desnoyers, pharmacie, Gareau & Lemieux, pharmacie, Pharmacie Sagala The Silex Co.

Les gagnants ont été: Robert Breux Dominion Blank Book Ltd.; Mlle Yvette Demers, Jean Gamache, Fortunat Côté, de Singer Co.; M. Gilles Lessard, Howard Cavanach, de Canadian Potteries Ltd.; H. Paul Brasseur, CMR; Lucille Perron, de Greenberg's Ltd.; Eugène Charest, Sun Life Assurance Co., Montréal.

Tribune de nos lecteurs

Le péage sur les ponts

Monsieur le rédacteur,

J'aimerais savoir ce qu'attendent nos gouvernements provincial et fédéral pour s'entendre contre les péages des trois ponts dans la province de Québec.

C'est-à-dire celui de Victoria, qui est payé depuis très très longtemps et qui constitue un abus de pouvoir envers les gens de la Rive-Sud qui doivent l'emprunter tous les jours pour vaquer à leurs occupations et c'est la même chose pour celui de Terrebonne pour les gens qui y demeurent près.

Tandis qu'il serait plus que raisonnable pour celui du pont Jacques-Cartier, même s'il n'est pas complètement payé, faute de responsables irresponsables.

Voyez-vous çà d'ici, une très grosse entreprise venir s'établir sur la Rive-Sud et qui aurait une centaine de gros véhicules, payer à tous les jours sur le pont Jacques-Cartier pour l'aller et le retour, eh bien, il en coûterait plus cher par mois pour le péage, que le loyer de six ou sept mois de cette même entreprise et c'est sans exagérer car lorsqu'un gros véhicule se sert du pont Jacques-Cartier, ce n'est plus le jeton ni le vingt-cinq sous ni le dollar canadien, mais des cinq dollars et plus, seulement pour un aller, et c'est la même chose qui se répète pour le retour.

Si, réellement les gouvernements provincial et fédéral ont à coeur de vouloir enlever les péages sur les ponts, que font-ils? Peut-être manquent-ils de pression de la part des autorités municipales et d'associations ou tout simplement d'honnêteté? Car après tout, notre dollar vaut celui du voisin d'en face.

Mais nous, de la Rive-Sud, notre liberté est attaquée pour ce qui est des droits de l'homme parce que nous devons tenir plus souvent qu'à notre tour les ponts à péages surtout celui du pont Jacques-Cartier.

Si les gouvernements veulent nous montrer et nous donner les droits de l'homme, sans exception, j'espère qu'ils ne mettront pas tous les ponts de la province en péage, car ce serait un drôle de droit et de liberté qu'ils prêcheraient partout.

Combien y a-t-il de gens dans la province de Québec qui savent que si M. Lesage ou M. Diefenbaker ou une autre personne qui embarque dans un autobus de la Montreal-Tramway près du pont Jacques-Cartier pour aller à l'île Ste-Hélène, il lui en coûtera seulement cinq sous pour y aller et revenir à la même place.

Et que, si ce même M. Lesage ou M. Diefenbaker ou l'autre personne embarque dans un autobus de la Rive-Sud du même pont Jacques-Cartier pour aller sur la même île Ste-Hélène, et revenir à la même place, il lui en coûtera quarante sous, croyez-le ou non.

Pourquoi, nous, de la Rive-Sud, devons-nous payer trente-cinq sous de plus pour aller à la même place sur une même distance que les gens d'en face?

Signé: Fernand LACHAPELLE
Cité de Jacques-Cartier

— Commandements en français —

Les commandements dans le cercle Philharmonique de Saint-Jean-sur-Richelieu se donnent maintenant en français. Ajoutons toutefois, que cela n'est que normal. Il convient quand même de féliciter l'exécutif actuel de la fanfare pour avoir enfin pris cette décision.

Pour illustrer un résultat immédiat de nouvelle pratiquqe, soulignons que lors de la Convention des Fanfares de la Province de Québec, tenue à Shawinigan le 4 septembre, les commandements se sont donnés uniquement dans notre langue. Soulignons aussi qu'à Fort Henry dans l'Etat américain de New-York, le 5 septembre, les commandements de la fanfare de Saint-Jean-sur-Richelieu se sont donnés, là aussi, exclusivement en français.

Il est à espérer qu'au moins toutes les fanfares de la province de Québec suivront sans plus tarder l'exemple de celle de Saint-Jean-sur-Richelieu, car nous, Canadiens-français n'avons décidément pas les moyens de nous payer le luxe de petites trahisons inconscientes ou non.

Encore une fois, Messieurs, nos félicitations, et nous vous souhaitons le franc succès que vous méritez.

Vive le Canada français!

GEBRO



AVIS IMPORTANT

contrairement à certaines rumeurs

ST-REMI ENTREPRISES LIMITEE

est toujours à la disposition des cultivateurs des comtés LAPRAIRIE-NAPIERVILLE et détient toujours un contrat avec le Gouvernement Provincial pour les travaux d'amélioration de ferme. Un octroi est accordé pour ses travaux par le Gouvernement Provincial.

NOUS RAPPELONS EGALEMENT QUE

ST-REMI ENTREPRISES LIMITEE

se spécialise dans les travaux d'excavation, de nivelage cours d'eau, etc.

Pour un estimé gratuit ou de plus amples informations, consultez

ST-REMI ENTREPRISES LIMITEE

(Evangéliste Riendeau, président)

TEL. 80 :-: SAINT-REMI

Remise du commandement à la base aérienne de Saint-Jean

Le capitaine de groupe A.M. (Archie) Cameron, AFC, CD, âgé de 46 ans a pris le commandement de la base aérienne de l'Aviation Royale du Canada à Saint-Jean vendredi, le 2 septembre, lors d'un imposant cérémonial.



► PLUS DE 700 AVIATEURS et aviatrices étaient massés sur le terrain d'exercices militaires alors que le capitaine de groupe H.G.M. COLPITTS (à la droite) remettait le commandement de la base à son successeur, le capitaine de groupe CAMERON.

Le capitaine de groupe Colpitts devient directeur des affectations du personnel aviateur au Quartier Général de l'Aviation à Ottawa.

Le capitaine de groupe Cameron est arrivé à Montréal à bord du SS IVERNIA mercredi le 31 août. Il occupait le poste d'Attaché de l'Air à Prague (Tchécoslovaquie) depuis juillet 1957.

Il est né à Scotch Hill (Nouvelle-Ecosse) et est diplômé de l'université de Mount Allison. Il s'est enrôlé dans l'Aviation en juin 1939.

Après avoir terminé le cours de pilote, il fréquenta l'Ecole de T.S.F. à Montréal et fut affecté à l'escadrille de bombardement de reconnaissance No 119. En 1941, après un stage avec l'escadrille de reconnaissance No 10 à Gander (Terre-Neuve) il fut affecté au Quartier Général du Commandement aérien maritime à Halifax, connu autrefois sous le nom de Commandement Aérien de l'Est du Canada.

Diplômé du Collège d'état-major de l'Aviation à Toronto il fut, en 1944, nommé au poste de commandant de l'escadrille de bombardement de reconnaissance No 10 à Gander (Terre-Neuve). Il fut ensuite envoyé au United States Army Staff College à Fort Leavenworth, Kansas, et par la suite affecté à la Division des projets aériens au Quartier Général de l'Aviation. En juillet 1947, il prenait le commandement de la base expérimentale d'hiver à Edmonton (Alberta).

Il devint par la suite Directeur des besoins en matière d'opérations au Quartier Général de l'Aviation et, en 1951, il était affecté au Quartier Général du commandement du matériel aéronautique comme officier supérieur de la section d'organisation.

En janvier 1952, il revenait au Quartier Général de l'Aviation comme Directeur de l'entraînement aérien. En août 1954, il fut affecté au commandement de la base aérienne de Centralia (Ontario), poste qu'il occupait alors qu'il était envoyé à Prague comme Attaché de l'Air.

Aux Chevaliers de Colomb d'Iberville

Le Grand Chevalier, Bernard Larocque, informe les membres du Conseil 3206 que la première assemblée de la présente année colombienne se tiendra aux salles du Conseil, mardi soir, le 13 septembre, à 8 h.

A cette occasion, il y aura présentation aux membres des officiers du Conseil ainsi que des présidents du programme en six points, communément appelé l'ABC de l'année colombienne.

Ce programme en six points répondra aux demandes; un plan superbe, aussi vaste que l'Ordre, qui embrasse, balance et coordonne toutes les activités du Conseil; c'est la clé éprouvée et reconnue de la réussite.

Les six principales caractéristiques de ce programme: Activités catholiques, activités du Conseil, Activités fraternelles, recrutement-assurance, relations publiques, activités pour la jeunesse.

Dans ce cadre se concentrent des centaines de projets mis de l'avant par nos officiers et l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Tout membre de l'Ordre est donc invité à ne pas manquer cette première assemblée de l'année; tout un programme a été tracé pour les prochains mois; les officiers du Conseil ont trimé durant la belle saison pour préparer un programme digne des activités du Conseil 3206; on est prié de venir en prendre connaissance et même d'y apporter encore plus de réalisations par vos propres suggestions.

Le secrétaire-financier, M. Paul Bernier, est au bureau les mardi, jeudi et vendredi soir, et sur demande, pour recevoir vos cotisations.

A mardi soir, 13 septembre, 8 h.

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 4 septembre, a été baptisée Marie, Johanne, Christine, née le 25 avril, enfant de M. Réal Lefebvre et de Claire Marcoux. Le parrain a été M. Guy Normandin, et la marraine Marjolaine Hébert, oncle et tante.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 4 septembre a été baptisé Joseph, Roger, Jacques, né le 29 août, enfant de M. Jean-Paul Côté et de Claire Auger. Le parrain a été M. Roger Martineau, et la marraine Suzanne Laporte, cousine.

x x x

A St-Edmond, le 27 août, a été baptisé Joseph, Léo, Lucien, Michel, née le 20, enfant de M. Lucien Leduc, journalier et de Constance Gagnon. Parrain: M. Henri Gagnon; marraine: Jeanne Demers, grands-parents. Porteuse: Céline Beauvais, cousine.

x x x

A St-Edmond, le 27 août, a été baptisée Marie, Sylvie, Carole, née le 19 courant, enfant de M. Raymond Labrecque et de Claudette Bélanger. Parrain: M. Germain Bélanger; marraine: Régina Hébert, grands-parents. Porteuse: Rita Labrecque, tante.

x x x

A St-Gérard, le 3 septembre, a été baptisée Marie, Yolande, Jean, Kathryn, née le 27 août, enfant de M. Donald Lefroy et de Nicole Turgeon. Le parrain a été M. Claude Turgeon et la marraine Yolande Grégoire, son épouse, oncle et tante.

x x x

A St-Lucien, le 28 août a été baptisé Joseph, André, Alain, né le 22 août, enfant de M. Jérôme Grandbois et de Simonne Trudel. Le parrain a été M. André Grandbois et la marraine Nicole Grandbois, frère et soeur.

MARIAGES

Ménard-Trudeau

En l'église Cathédrale, le 31 août, a été célébré le mariage de M. Yves Ménard, gérant, fils de M. Lionel Ménard et de Marguerite Goyette, à Mlle Gisèle Trudeau, fille de M. Edmour Trudeau et de Corona Thibert. Les témoins ont été MM. Lionel Ménard et Edmour Trudeau.

x x x

Baillargeon-Sylvain

En l'église Cathédrale, le 3 septembre, a été célébré le mariage de M. Michel Baillargeon, fils de M. Jean Baillargeon et de Thérèse Labelle, à Mlle Gisèle Sylvain, fille de M. Henri Sylvain et de Alice Pomerleau. Les témoins ont été MM. Jean Baillargeon et Hervé Sylvain.

x x x

Marchand-Bonneau

En l'église Cathédrale le 5 septembre, a été célébré le mariage de M. Denis Marchand, fils de M. Napoléon Marchand et de Elizabeth Dépelteau, à Mlle Muguette Bonneau, fille de M. Armand Bonneau et de Emma Bonneville. Les témoins ont été MM. Gérard Marchand et Armand Bonneau.

x x x

Houle-Grenier

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, a été célébré le mariage de M. Henri-Paul Houle, fils de M. Zéphir Houle et de Régina Gauthier, à Mlle Marie-Claire Grenier, fille de feu Evangéliste Grenier et de Yvonne Bélanger. Les témoins ont été MM. Zéphir Houle, père, et Hilaire Cousineau, beau-frère.

Bonnette-Moquin

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, a été célébré le mariage de M. Michel Bonnette, fils de feu Bercius Bonnette et de Simone L'Ecuyer, à Mlle Andrée Moquin, fille de feu Rodolphe Moquin et de Germaine Bleau. Les témoins ont été MM. Pierre Bonnette, frère, et Alain Moquin, frère.

x x x

Belhumeur-Lambert

En l'église de St-Lucien, a été célébré le mariage de M. Jean-Paul Belhumeur, fils de M. Arthur Belhumeur et de Berthe Babeu, à Mlle Jacqueline Lambert, fille de M. Gérard Lambert et de feu Laurianna Côté. Les témoins ont été MM. Arthur Belhumeur et Gérard Lambert, pères.

x x x

Ste-Marie-Benjamin

En l'église St-Edmond, le 27 août, a été célébré le mariage de M. André Ste-Marie, comptable, fils de M. Lucien Ste-Marie et de Emilienne Brossard, à Mlle Louise Benjamin opératrice, fille de M. Gérard Benjamin et de Juliette Laurin. Les témoins ont été MM. Lucien Ste-Marie et Gérard Benjamin.

Décès subit de M. Vincent Provençal

Dans la nuit de lundi à mardi est décédé subitement à sa demeure, M. Vincent Provençal, chef de département au bureau d'assurance-chômage. Il était un vétéran de la dernière guerre mondiale.

Agé de 35 ans, M. Provençal n'était pas en bon état de santé depuis quelque temps, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine.

Outre son épouse, née Madeleine Riendeau, il laisse trois enfants: J.-Pierre, Hélène et René; ses père et mère: M. et Mme Wilfrid Provençal; de Saint-Jean; ses deux frères: Léonard, de Montréal et Louis, de Saint-Jean; trois soeurs: Mlle Yvette, de Montréal; Berthe (Mme Léo DeSerres), de Montréal; Thérèse (Mme J. Lapalme), de Talon; ses beaux-parents: M .et Mme Paul Riendeau, de Varennes; ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin à 10 h. à Saint-Luc.

Nos sincères condoléances à la famille.

Filles d'Isabelle

A la Centrale Catholique le lundi 12 septembre, 8 h. 30 nous vous souhaitons la bienvenue pour l'assemblée d'ouverture de la saison. Ayant sans doute toutes passées de belles vacances, nous reprendrons nos activités avec enthousiasme. Alors nous viendrons nombreuses n'est-ce pas?

La rédactrice

Bonne fête

Nos meilleurs voeux de bonne fête à M. Delphis Thibodeau qui célèbrera vendredi le 9 septembre, son 93e anniversaire de naissance.

M. Thibodeau jouit d'une bonne santé et a encore 8 enfants, 54 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

De la part de ses enfants.



► M. et Mme André CARMEL, photographiées à l'issue de leur mariage célébré à l'église du Sacré-Coeur d'Iberville. Madame Carmel (Etiennette Gouin) est la fille d'Adélard Gouin de St-Julien. Le marié est le fils de M. et Mme Honorius Carmel de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean, Qué.

(Photo Studio Notre-Dame, 675 Dorchester, Saint-Jean)

Décès de M. Wilfrid Binette

Dimanche dernier, est décédé subitement M. Wilfrid Binette, épicier-restaurateur, de la rue Collin. Agé de 58 ans, le défunt était veuf de Léona Grenier. Il fut trouvé mort dans une chaise berçante, tôt dimanche matin.

Il laisse dans le deuil son fils et sa bru: M. et Mme Roméo Binette, née Carmen Piette, de Saint-Jean; sa fille et son gendre: M. et Mme Denis Gagné (Irène), de St-Pierre de Broughton; huit frères: MM. Joseph Binette, de St-Jean; Alfred, de Manchester, N.H.; Arthur, de Robertsonville; Napoléon, de Thetford Mines; Raymond, Armand et Omer, de Leeds, cté Mégantic; Théodore, de Lac Mégantic; trois soeurs: Mme Henry Provost (Malvina) de Saint-Jean; Mme Louis Cyr (Alice) de St-Pierre de Broughton et Mme L. Jacques (Yvonne), de St-Antoine; ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que quatre petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à la Cathédrale et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

INHUMATION

Le 1er septembre, a été inhumée Mme Uldéric Lajoie, née Marie-Anna Saillant, décédée le 31 août, à l'âge de 84 ans.

Nos sincères condoléances.

EXCURSION
à Syracuse, N.-Y.
pour la fête de l'Action de Grâces, les 7, 8-9 octobre prochain

Pour réservations, communiquer le plus tôt possible avec Mme Georges DION, 173 rue Mayrand, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5717.

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET DE LA RIVE SUD :

YVON DUPUIS MUSIQUE Liée



- MUSIQUE EN FEUILLES
- INSTRUMENTS
- ACCESSOIRES
- PIANOS - PHONOS
- HARMONICAS, ETC.

139 RICHELIEU
FL. 7-4417
SAINT-JEAN

CENTRE D'ACHATS CANDIAC
TEL.: OL. 9-1138
CANDIAC

(C-R-C)

COLLEGE COMMERCIAL MARCOUX
Fondé en 1931
MARCOUX BUSINESS COLLEGE
G.-H. RAINVILLE, propriétaire-dir.

English Conversation — Grammar — Français — Grammaire — Correspondence — Comptabilité — Routine de bureau — Personnalité — Gestetner — Dactylo — Sténo bilingue — I.B.M. — Remington — Underwood — Royal (électriques).

Rentrée: Jour: 7 septembre Soir: 12 septembre

INSCRIPTIONS :

Collège: Jour: 1 heure à 4 heures Soir: 7 heures à 9 heures

244, rue Champlain Saint-Jean Tél. FI. 7-4760

Hommages à l'abbé P.-E. Théroux

Jeudi soir dernier, à la résidence de M. et Mme Jean Boudriau, une quarantaine de nos Jeanne d'Arc et Lacordaire se réunissaient pour passer une agréable soirée et pour remettre à notre très dévoué aumônier M. l'abbé P.-E. Théroux, un modeste cadeau. Soulignons que l'abbé Rolland Rémillard, curé de la paroisse St-Gérard, rehaussait la fête-surprise par sa présence.

Impossible de croire que nous pouvons récompenser notre bon M. Théroux pour tout ce qu'il a fait pour notre cercle; cette dette restera non acquittée, car rien de matériel ne peut remplacer les services rendus; nous sommes cependant persuadés que le temps viendra où le grand Maître saura rendre au centuple.

Personne dans l'assistance n'osa dire adieu à cet aumônier si estimé, mais bien au revoir; certes tous ceux et celles qui ont eu le plaisir de côtoyer un aumônier d'une telle valeur durant trois ans se feront un devoir d'aller le saluer à l'occasion pour l'encourager et le soutenir dans ses nouvelles fonctions que nous souhaitons des plus fructueuses appuyées par le secours de nos humbles prières et l'aide du Dieu premier servi.

Nous profitons de la voix de ce journal pour remercier chaleureusement ceux et celles qui ont contribué au beau succès et à l'excellent goûter de cette soirée, de même qu'à ceux qui nous ont accueillis.

Le Secrétaire

Le Conseil du Travail remercie . . .

Le Conseil du Travail de Saint-Jean et District C.T.C., tient à remercier sincèrement les personnes suivantes qui ont collaboré au succès obtenu lors des activités organisées pour les travailleurs syndiqués à l'occasion de la fête du Travail. Leur collaboration a été appréciée de tous. L'Hon. René Hamel Ministre du Travail, M. Philodor Ouimet, député provincial, M. Yvon Dupuis, député fédéral, S.H. le maire Eugène Lasnier et les membres du Conseil de Ville de Saint-Jean, M. Philippe Baillargeon, Préfet du comté, MM. Ménard et Frères, distributeurs de Coca-Cola, Lionel Piédalue, Hervé Lacasse, électricien, L. Roy, distributeur de patates chips Dulac, Guy Lepain, Jérémie Boivin ainsi que la direction du Club de Baseball de Saint-Jean, dont M. André Dion est le président et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette journée.

Conseil du Travail de Saint-Jean et District,
Firmus GIRARD, prés.

Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

(CATHEDRALE)

Ce soir, jeudi, le 8 septembre aura lieu à la Centrale Catholique l'assemblée mensuelle de notre cercle.

Les membres et le public en général sont invités à venir nous rencontrer.

Nous aurons, en plus du programme habituel, des jeux de société ainsi que des prix de présence.

Venez en grand nombre vous renseigner tout en vous divertissant.

La charité d'un chauffeur de taxi

(CCC) — En marge des manifestations qui ont eu lieu à Alger pour le tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul, on donne, authentique, le fait suivant: le supérieur du Grand Séminaire, organisateur de ces manifestations, remontait à Kouba, en taxi, en portant avec lui la relique du coeur de saint Vincent de Paul. Arrivé au Séminaire, il dit au chauffeur: "Vous ne savez pas ce que vous avez transporté avec moi . . . Eh bien, c'est le coeur de saint Vincent de Paul". Puis, il demandait le prix de la course, le chauffeur lui répondit: "Il a tant fait pour les pauvres que je veux bien assurer gratuitement le transport de son coeur".



► VESTIAIRE DES PAUVRES: Quelques membres de la Ligue féminine Saint-Gérard Majella photographiés dans le vestiaire où ils se réunissent régulièrement pour classer les vêtements qui sont ensuite distribués à des familles dans le besoin. Pour poursuivre son oeuvre, la Ligue féminine St-Gérard Majella organise un défilé de modes, le 21 septembre prochain, au théâtre Capitol.

Chronique judiciaire

CHICANE DE VOISINS

Est-ce Adrien Vincent qui a sauté sur Fernand Poitras ou est-ce Poitras qui a sauté sur Vincent?

C'était dans la nuit du 29 au 30 juillet, vers 2 heures du matin.

Adrien Vincent qui demeure voisin de Fernand Poitras, à Lacolle, arrive chez lui. Poitras prétend que ça fait beaucoup de bruit, il a eu peur que le voisin Vincent ait frappé l'automobile de son frère, Marcel Poitras qui était en visite chez lui. On sort dehors et une lutte s'engage entre Vincent et Poitras, dans le parterre de Vincent. Rarement avons-nous eu des témoignages aussi contradictoires. Tous les témoins de la poursuite disent avoir vu Poitras enjamber par-dessus les fleurs du parterre pour venir sauter sur Vincent. Les témoins de la défense disent exactement le contraire. A un moment donné, c'est le pittoresque de l'histoire, Mme Vincent est allé quérir un balai pour défendre son mari qui saignait du nez et de la bouche. Poitras jure qu'il a senti au moins un coup de balai sur la tête.

Devant ces témoignages aussi contradictoires, le juge André Régnier dit être obligé d'accorder le bénéfice du doute à l'accusé et les partis paieront chacun leurs frais.

— — —

LE CAS CHAMBERLAND

Eddy Chamberland avait plaidé coupable, la semaine dernière, à deux vols avec effraction, commis le printemps dernier. Depuis ce temps, il a fait un séjour à la clinique de Bordeaux. Il a été condamné à quatre semaines de prison à partir d'aujourd'hui et il devra fournir un cautionnement de $500 de garder la paix pendant deux ans. "Vous avez été impliqué dans de nombreux cas, dit le juge. On vous a gâté avec de faibles sentences. On a toujours prétendu que vous étiez affecté au point de vue mental. Cette faiblesse d'esprit a joué en votre faveur. Je ne vous punirai pas sévèrement mais il faut prendre les moyens de vous surveiller dans l'avenir.

— — —

L'ESPRIT AFFAIBLI

M. Emile Brissette est un surintendant de compagnie depuis 12 ans et compte 33 ans de service avec cette compagnie. Le 29 août, sur l'Ile Ste-Hélène, il aurait conduit son véhicule alors que ses facultés étaient quelque peu affaiblies par l'alcool. Il a avoué sa culpabilité et a demandé que son permis de conduire ne soit pas suspendu, étant donné qu'il gagne sa vie avec sa voiture. "A St-Hyacinthe, dit le juge, on impose des amendes plus fortes et on n'enlève pas le permis. A Valleyfield, c'est comme à Saint-Jean, une amende moins forte et le permis suspendu". La condamnation fut une amende de $100 et le permis n'a pas été cancellé. Le juge a offert un délai de 15 jours pour payer l'amende mais M. Brissette a déclaré qu'il désirait payer rubis sur l'ongle.

— — —

VOL D'AUTO

Robert C. White a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé l'automobile de M. Jacques Perron d'une valeur de $500. Le prévenu a donné une longue explication, mais on s'aperçoit qu'il n'en est pas à sa première offense. Sentence sera rendue le 13 septembre.

— — —

VOL DE BICYCLETTE

Jean-Claude Duquette, de Saint-Bernard de Lacolle, a protesté de son innocence à l'accusation d'avoir volé la bicyclette de Georges Beaupré, évaluée à $70. Il subira son enquête préliminaire le 13 septembre.

— — —

COUPABLE DE VOLS

Germain Manny a changé son plaidoyer et il avoue sa culpabilité à l'accusation de vols de deux automobiles, propriété de M. Beauséjour Poutré et de M. Léopold Lanciault. A la demande de son procureur, Me Roland Tremblay, sentence sera rendue mardi prochain.

Jardin de l'Enfance à Jacques-Cartier

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants au Jardin de l'Enfance des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, pour le mois de septembre feraient bien de se présenter dès maintenant à 1215 boul. Ste-Foy, Tél.: OR. 4- 6858.

1ère année: garçons et filles, 5½ et 6 ans, de 9 h. à midi et de 1 h. à 4 h.

2e année: garçons et filles: toute la journée.

Centre Notre-Dame du Bon-Conseil, 1215 boul. Ste-Foy, Cité de Jacques-Cartier.

Soeur Thérèse Blanchet, sup.

Activités du Jeune Commerce

A Chicoutimi

En fin de semaine, soit samedi et dimanche, se tiendra à Chicoutimi le congrès annuel de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec. Aujourd'hui même, jeudi, cinq membres du Jeune Commerce de notre ville, partent pour y prendre part, ayant été délégués lors d'une assemblée de l'exécutif. Ce sont MM. Claude Senécal, président; Me Jacques McNulty, vice-président; Roger Cinq-Mars, Germain Leduc et Antoine Léveillé, tous trois directeurs.

Commission industrielle

Me Jacques McNulty sera le représentant du Jeune Commerce auprès de la Chambre de Commerce de Saint-Jean pour la formation d'une commission industrielle.

Recrutement

La campagne de recrutement de la Chambre des Jeunes bat son plein, pour le recrutement local et Bruce dirigée par MM. Germain Leduc, Rollo, pour le recrutement industriel.

25e anniversaire

Cette année marque le 25e anniversaire de fondation de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes du Québec. Comme cette assemblée de fondation eut lieu à St-Jean, les autorités de notre Jeune Commerce feront les démarches nécessaires pour que les célébrations aient lieu à Saint-Jean.

Les magasins

L'Association des Marchands Détaillants prépare acttuellement un mémoire qui sera présenté au Conseil de Ville dans le but d'obtenir la fermeture des magasins à date et heures fixes. M. Roger Cinq-Mars a été désigné pour représenter Jeune Commerce auprès de l'Association des Détaillants.

Convocation

Il y aura assemblée générale régulière du Syndicat Catholique National de la Construction de St-Jean, jeudi, le 8 septembre 1960 à 7 h. 30 à la Centrale Catholique.

Que tous les membres soient présents à cette première assemblée après la période des vacances.

M. Tougas, secrétaire

CONVERSATION ANGLAISE
Cours Val Richelieu
214 St-Hubert, Saint-Jean
près du parc Beaulieu
A votre service depuis 6 ans
Promotion - Meilleur emploi
Devenez parfait bilingue sous la direction de professeurs de très longue expérience dans le domaine de la conversation anglaise, pour adultes.
Méthode vivante
Résultats rapides
Elèves groupés d'après leur capacité.
Trois groupes:
Débutant - Intermédiaire - Avancé
Environ 12 élèves par groupe. Toute documentation comprise. Un cours par semaine de 7 h. 30 à 10 h. p.m. Commençant le 19 septembre 1960, finissant le 16 décembre 1960.
Renseignements:
Tél. FIdélité 7-3552

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison — Veneer — Masonite — Arborite
Vitres — Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques -:- Saint-Jean, Qué.

AB
Adrien Boivin Inc.
270, rue RICHELIEU
Tél. FI. 7-4690 Saint-Jean, Qué.
★
AVIS
A compter du 12 septembre, notre magasin sera fermé le mercredi après-midi et ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 6 heures p.m.

Mémoire de la Ligue des Citoyens

Sur le problème des loisirs dans St-Jean

Mémoire sur le problème des Loisirs dans la cité de Saint-Jean présenté par la Ligue des Citoyens, tel qu'adopté à l'unanimité à son assemblée mensuelle tenue le 22

M. le Maire,
MM. les Echevins,

Depuis quelques années, le problème des Loisirs est devenu de plus en plus aigu dans notre ville. Des groupements de jeunes et d'adultes, des parents et des éducateurs ont tenté d'y apporter des solutions. Leurs efforts individuels et collectifs se sont répétés sous différentes formes sans pourtant atteindre le ou les objectifs qui auraient dû donner satisfaction. Evidemment, il y a eu des progrès; mais il nous faut aussi constater des retards malheureux et surtout des indécisions regrettables.

Au 25e anniversaire de l'O.T.J., M. le Chanoine Armand Racicot pointait le vif du problème que les parents et éducateurs, les organisations de loisirs et par suite les contribuables et surtout les autorités publiques doivent envisager sérieusement et que l'avenir nous apportera avec plus d'acuité et d'ampleur: **"La semaine des trois dimanches"**, car à mesure que diminuent les heures de travail, celles des loisirs augmentent. La population de Saint-Jean augmente, les paroisses se multiplient, la jeunesse en particulier se double et se triple. Malgré l'aide précieuse que la cité de Saint-Jean a toujours accordée jusqu'à date, les loisirs deviennent de plus en plus difficiles à organiser et à maintenir.

La cité de Saint-Jean n'est pas la seule qui doive faire face à ce problème; mais à cause de sa situation géographique, de son expansion rapide, elle en est sans doute plus affectée. Cette progression, qui se dressent de toutes parts, exige une organisation plus rationnelle et plus scientifique pour répondre adéquatement aux nécessités présentes et pour suffire aux besoins futurs.

Pour illustrer notre pensée, voici quelques faits:

Grâce à l'initiative de groupements officiellement reconnus pour s'occuper des Loisirs et grâce à la collaboration des autorités municipales, il y a maintenant une piscine municipale située dans N.D.A., et un centre récréatif est en voie de construction à St-Edmond. Ce sont de magnifiques réalisations qui règlent certainement dans l'immédiat une partie du problème. Mais où nous conduiront-elles?

Ne serait-il pas plus logique qu'elles soient intégrées dans un plan directeur où tous les loisirs seraient considérés, prévus et orientés de telle sorte que chacun donne le maximum de rendement avec le minimum de dépenses. Par exemple, nos magnifiques écoles avec salles et gymnases, avec une foule de commodités, pourraient devenir des centres récréatifs en dehors des heures de classe sans que les contribuables qui sont toujours les mêmes payeurs de taxes aient à défrayer de nouvelles constructions. Il semble bien que la course soit amorcée entre les paroisses et d'ici peu chacune voudra avoir sa piscine, son centre récréatif, etc., etc., d'où la nécessité d'un plan directeur.

Se borner aujourd'hui à la connaissance de ce qui existe ne nous apparait pas suffisant. Pour éviter des erreurs graves, il faut prévoir et recourir aux conseils de spécialistes en la matière.

Déjà, nous avons une importante documentation qui pourrait être utilisée par une Commission d'étude: en 1958, une série d'articles ont été publiés par Nadeau-Papineau sous le titre: "Santé et Loisirs"; en 1959, une autre série s'intitulait: "Questions et réponses sur l'O.T.J.".

En 1959, les groupements de Loisirs ont formé un Conseil consultatif et ont présenté un projet au Conseil de Ville. Ce projet est demeuré à l'étude, sans doute parce que vous n'avez pas le temps d'étudier et d'approfondir toutes les questions qui vous sont soumises.

Depuis, il y a eu le référendum sur l'Aréna qui a permis à la population de se prononcer sur un item; mais tous les autres aspects sont amorcés séparément sans plan d'ensemble. Il se peut que l'on parvienne à régler temporairement certains problèmes, à satisfaire quelques exigences; mais le Conseil de Ville restera toujours avec le problème principal de recevoir de nombreuses délégations tant et aussi longtemps que l'orientation et la coordination de tous les loisirs ne seront pas faites.

Nous avons donc l'impression — c'est même une conviction — que les organismes de Loisirs de Saint-Jean et toute la population espèrent et attendent une décision énergique et concluante de la part du Conseil de Ville pour décongestionner la situation. Vous seuls, Messieurs le Maire et les Echevins, pouvez le faire avec autorité et chances de succès.

Voilà pourquoi, la Ligue des Citoyens a fait depuis plusieurs mois une analyse de la situation et vous en fait part en vous disant que le temps est arrivé de "prendre le taureau par les cornes". Il n'est pas de notre ressort de faire des recommandations précises sur les loisirs mêmes, nous croyons plutôt que c'est là la responsabilité d'un Comité d'étude spécialement nommé à cet effet lequel devra envisager tous les autres aspects du problème.

Nous voulons seulement attirer votre atention sur les étapes à franchir, c'est-à-dire:

1.—Le Conseil municipal possède tous les pouvoirs nécessaires pour entreprendre une étude sérieuse du problème des Loisirs et les moyens d'appliquer les solutions qui s'imposent.

2.—Le Conseil municipal devrait autoriser l'échevin de la Récréation à former une Commission d'étude de cinq membres pour faire une enquête approfondie et engager un spécialiste qui guiderait le travail.

3.—Un rapport de cette Commission d'étude devrait être présenté au Conseil municipal dans les 60 jours et devrait comprendre les item suivants:

a) **L'étude:**
   1—But de la Commission.
   2—Déclaration de principes.
   3—Droits des parents.
   4—Droits d'intervention de la Cité.
b) **Etat actuel des loisirs:**
   1—Définition.
   2—Rôle de la Cité.
   3—L'Oeuvre des Terrains de Jeux.
   4—Les organismes de loisirs.
   5—Le coût des loisirs.
   6—Causes des difficultés actuelles.
   7—Nécessité de régler le problème.
c) **Recommandation de la Commission:**
   1—Plan directeur de Loisirs.
   2—Directeur du Service de la Récréation, son rôle, ses qualifications.
   3—Commission municipale des Loisirs, son rôle, ses pouvoirs.
   4—Les Parcs-Ecoles.
d) **Recommandations particulières:** Selon les recherches.
e) **Moyens de financement:**
   1—Gouvernement municipal.
   2—Gouvernement provincial.
   3—Particuliers et Associations.
   4—Organisation du Service de la Récréation.
f) **Conclusions:**
g) **Annexes:**
   1—Plan d'ensemble des Loisirs.
   2—Règlementation des Loisirs.

4.—Le Conseil municipal devrait s'abstenir de toute décision ou entreprise nouvelle durant cette période de recherches et d'enquête afin de ne pas affcter le travail de la Commission d'étude.

Si vous le désirez, nous sommes prêts à vous suggérer des noms de citoyens que nous croyons aptes à à faire partie d'une Commission d'étude, par leur dévouement, leur jugement, leurs connaissances des Loisirs et leur objectivité. Nous pouvons également vous signaler des personnes qualifiées dans la direction générale des Loisirs.

Assurés que vous prendrez nos suggestions en considération, nous vous les soumetons pour le plus grand bien des citoyens de Saint-Jean et nous vous prions, M. le Maire et MM. les Echevins, d'accepter l'expression de notre dévouement empressé et notre sincère collaboration.

La Ligue des Citoyens de Saint-Jean Inc.
par Gérald Cloutier, O.D., Président
Me Guy Roy, secrétaire

Songez à ce que vous feriez si vous aviez $10,000 de plus . . . Aux belles choses que vous pourriez acheter . . . aux magnifiques voyages que vous pourriez vous offrir. Et comme ce serait agréable si pareil montant vous tombait du ciel! Eh bien! cela est possible, grâce à l'Investor Syndicate.

Supposons que vous placiez un dollar par jour dans un plan de l'Investors. Grâce à des placements judicieux et à l'intérêt composé, cet argent atteindra les $10,000 — c'est un minimum garanti — en seulement vingt ans.

Consultez sans tarder un représentant de l'Investors Syndicate. Votre meilleur conseiller financier.



Maurice Jacques
gérant de région
530 Laurier — Saint-Jean
Tél. Fl. 8-2481



Vital Goulet
gérant de district
331 St-Hubert — Saint-Jean
Tél. Fl. 8-2955

Investors syndicate OF CANADA, LIMITED



Voici 275 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

Steinberg's LIMITÉE

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Fraîche-du-jour, Big City
TARTE aux BLEUETS 59c
Faite de gros bleuets!
Nul après le 10 sept.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Rafraîchissant, Bessey
BREUVAGE à L'ORANGE 35c
Prêt à servir Cruche 32 oz.
Nul après le 13 sept.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Le délice des petits!
BEURRE D'ARACHIDES 47c
Marque McLarens Pot 16 oz.
Nul après le 13 sept.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Marque Green Giant
HARICOTS VERTS 2 BTES 15 oz. 37c
Qualité fantaisie, coupés
Nul après le 13 sept.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Chef Boy-Ar-Dee
SPAGHETTI 2 Btes 15½ oz. pour seul. 62c
Avec boulettes de viande
Nul après le 13 sept.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Major Treat
CREME GLACEE UNE CHOPINE 29c
Essences diverses
Nul après le 13 sept.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Booth ou Rupert
FILETS DE MORUE PQT 1 lb. 35c
Congelés
Nul après le 13 sept.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Tout paquet de
BOEUF MARINE LA LB. 59c
de Steinberg, paqueté à vide
Nul après le 13 sept.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
5 lb. (ou plus)
OIGNONS JAUNES
CANADA, CLASSE No 1
Nul après le 13 sept.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Un panier de 6 pintes de
PRUNES FRAICHES
No 1, d'Ontario! Grosses et juteuses!
Nul après le 13 sept.

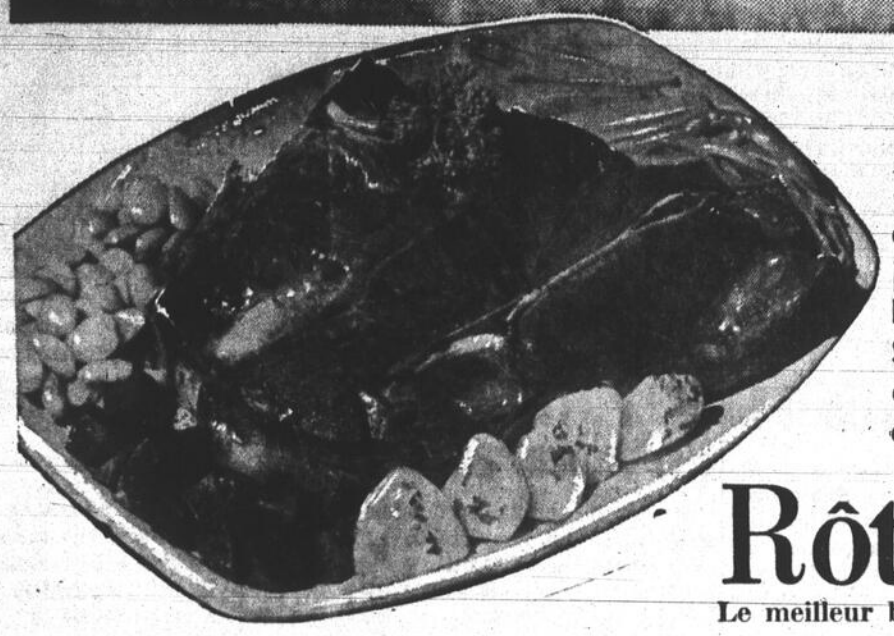
25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat:
Tout coussin de 14 ou 18 pouces
COUSSIN de VELOURS CO[illegible]E
couleurs diverses, bas p[illegible]
Nul ap[illegible] 17 sept.

Il fait si bon de revenir chez soi...



- PLUS GRANDE VARIÉTÉ
- BAS PRIX
- MARCHÉS MODERNES
- SATISFACTION GARANTIE

Steinberg's



Des magasins regorgeant d'articles d'épicerie, de viandes de choix et de fruits et légumes frais du jardin . . . oui, il fait bon de revenir chez STEINBERG après quelques mois à la campagne.



Rôti de haut-de-côtes

Rôti au four, facile à dépecer!
à un prix vraiment modique! Lb. **59¢**

Rôti de Palette

pour ragoût ou pot-au-feu! Lb. **39¢**

Le meilleur boeuf "CANADA DE CHOIX"; mûri avec art!

SAUMON COHOE Tranche ou morceau, lb. **89¢**

Pizza fraîche de Steinberg Aux champignons délicieux! Ch. **50¢**

SAUCISSE JUTEUSE La Belle Fermière Pqt. 1 lb. **59¢**

ROULE DE BOLOGNE Marque Hygrade Roulé 24 oz. **55¢**

FRANKFURTS TOUT BOEUF De Steinberg Paquet 1 lb. **59¢**

ROTI DE VEAU DESOSSE Roulé et maigre! Lb. **59¢**

ARTICLES POUR MARINAGE!

EPICE A MARINAGE Bleu Ribbon — Pqt. 6 oz. **21c**, 30 oz. 2 pour 25c

SEL DE MER Marque Windsor — Pqt. 3 lb. **21c**

POTS genre maison Format 32 oz. — **12** Pots 16 oz. **1.59**, 12 pour 1.85

CERTO Liquide — **2** Pqts. 2½ oz. (cristal) **29c**, Bout. 8 oz., 31c

EGALEMENT EN VENTE: Un choix complet d'articles à marinage, y compris du sucre (5 et 10 lb.), des épices, des pots, de la cire, des anneaux pour pots,





Marque Orchard King Qualité de choix
TOMATES 5 Boîtes 28 oz. **1.00**

Jus de Tomates de fantaisie Marque Libby — 7 btes 20 oz. pour seul. **1.00**

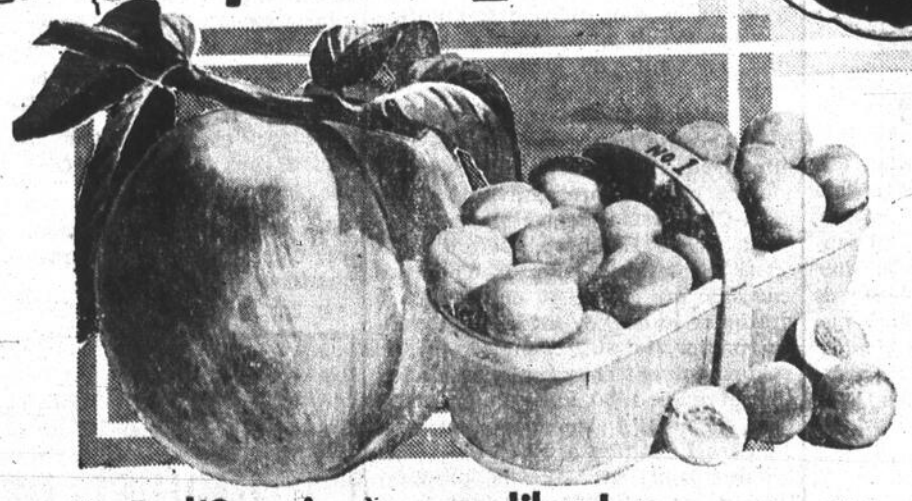
ARTICLES D'EPICERIE!



CASSEROLES émaillées, de 1ère qualité — **3** casseroles pour seul. **1.29** (Une valeur ord. de $1.98)



COUSSINS Velours côtelé de couleurs diverses
Coussin carré 14" à bord plat Ch. **99¢**
Bord droit 14", rond ou carré; ou 18" bord plat. Ch. **$1.79**



No 1, d'Ontario, à noyau libre! Juteuses et sucrées!
Pêches PANIER 6 PINTES **99¢**



Voici les aubaines à un dollar de la semaine!

Marmelade à l'orange Délicieuse — **5** Pot 9 oz. **1.00**
FAITE PAR KRAFT

Ketchup Tomato Whip Lisse — **3** Bout. 24 oz. **1.00**
ONCTUEUX, MARQUE LITTLE JOHN

Maïs en crème Qualité de fantaisie — **5** Btes 20 oz. **1.00**
DE MARQUE AYLMER

Kraft Dinner Cuit en sept minutes! — **7** Pqts. 7½ oz. **1.00**
RAPIDE, FACILE A PREPARER

Aubaines de pâtisseries Big City!

Gâteau étage de la semaine aux **Framboises** Chaque Gâteau **55c**

Gâteau-Café Frais du jour! Ch. **35c**
aux pommes et raisin

PAIN AUX DATTES ET NOIX **29c**
Rempli de dattes et de noix

D'AUTRES FRUITS ET LEGUMES FRAIS!

ORANGES VALENCE Fraiches, sucrées et juteuses — **5** lb. pour **49c**

POMMES LOBO Catégorie de fantaisie, du Québec — TOUT USAGE **5** lb. pour **39c**

CHOUX VERTS No 1, culture du Québec — Chaque pomme **07c**

POMMES DE TERRE de table, du N.-B., Canada, Classe No 1 — **50** lb. pour **99c**

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.



Suivez la foule de gens enchantés chez Steinberg's LIMITEE

St-Jean en finale contre Terrebonne

Le sort en est jeté. Par sa victoire de mardi soir contre le Longueuil par le compte de 3 à 1, les "Canadiens" de Saint-Jean se sont assurés de participer à la série finale pour le championnat avec le Terrebonne. Saint-Jean a remporté quatre victoires d'affilée dans cette série.

Au stade municipal, ce soir, jeudi et dimanche soir, à 8 heures, on pourra voir deux parties de cette série finale entre Saint-Jean et Terrebonne. Venez encourager notre club champion.

COURSES GO-CART

Dans le but de boucler son budget annuel, le Club de Baseball a obtenu la permission de tenir des courses Go-Cart à l'intérieur du stade municipal. Dimanche après-midi à 2 heures, le public est invité à cette course qui connaît actuellement une grande popularité.

On vous attend au stade, dimanche après-midi, à 2 heures.

Baseball ce soir au Stade Municipal

Longueuil ou Terrebonne à Saint-Jean ?

Ce soir, à 8 h. 15 les Canadiens de St-Jean recevront la visite soit des Barons de Longueuil au cas où la série semi-finale "A" devrait se prolonger ou les Seigneurs de Terrebonne qui ont causé une vive surprise en déclassant les Philies de Trois-Rivières en quatre joutes d'affilées.

Si les Canadiens éliminaient les Barons de Longueuil, mardi, ils débuteraient la sérit finale contre les Seigneurs de Terrebonne ce soir même au Stade Municipal.

Au moment où ces lignes sont écrites, il est impossible de dire que Terrebonne, mais chose certaine, c'est que les Barons de Longueuil faisaient face à l'élimination mardi soir dernier.

A date, René Valois conduit la marche triomphale des Canadiens. Il a six 2 buts à son actif depuis le début des séries, et il mène pour le joueur ayant le plus de points produits.

Les autres meneurs sont Paul Bayeur, Claude St-Vincent, Pierre Taillefer, Claude Groulx, et autres. Chez les lanceurs, Henri Corbeil mène toujours, mais, il devra faire face aux Cameron, Elias, et Denis Jacques qui se sont fait valoir contre les trifluviens. En plus, avec les Johnny Jepson, Shea, Yvan Dubois et autres, les Seigneurs alignent une équipe formidable au bâton.

Donc ce soir, rendons-nous en grand nombre au Stade Municipal pour soit la rencontre Longueuil-St-Jean ou le début de la série finale Terrebonne-St-Jean.

Autre brillante initiative de l'OTJ

Formation d'une ligue de Football "Bantam". — Comité formé qui dirigera la ligue de 4 équipes. — Joueurs des Broncs de Saint-Jean comme pilotes et assistants. — Généreux octroi de $200 du Conseil de Ville. — Joueurs assurés.

Dans le but de promouvoir le football dans St-Jean, les dirigeants de l'OTJ ont décidé de former cette année, une ligue qui groupera 4 équipes de 12 à 14. Après une rencontre avec M. Réal Bisaillon, qui s'est fait le promoteur de ce mouvement, Réal a bien voulu nous donner les noms de ceux qui formeront l'exécutif de la ligue; en voici les noms:

Président: M. Roger Langlois; secrétaire: M. Claude Clouâtre; trésorier: M. Guy Dupuis; aumônier: M l'abbé Bertrand Gaboriault; promoteur: M. Réal Bisaillon; arbitre-en-chef: M. Dan Gage; publiciste: M. Roméo Dupuis.

L'exécutif nommé eut par la suite, la tâche de trouver des instructeurs et ils ont tourné les yeux vers les joueurs des Broncs de St-Jean et ceux-ci ont acquiescé à leur demande avec un très grand plaisir. Nous nommons:

M. Fernand Beaudin, assisté de W. Knight pilotera les Condors.

M. Pierre Choquette assisté de J. Bernard pilotera les Eperviers.

M. Serge Laurendeau, assisté de C. Fournier pilotera les Faucons.

M. Dick Vanslet, assisté de Robert Boucher pilotera les Aigles.

Il fut aussi décidé que les équipes auront des exercices les lundis et mercredis de 6 h. à 7 h. 30, ceci dans le but de familiariser les jeunes joueurs aux règles et de plus, leur montrer différents jeux susceptibles de leur faciliter les efforts fournis au cours d'une joute.

De plus, le comité a annoncé que samedi prochain le 10 septembre, 2 parties d'exhibition seront jouées, une à 10 h. du matin et l'autre à 2 h. 30. Toutes les joutes seront jouées au Stade Municipal, grâce à la généreuse collaboration des autorités de la ville qui en plus leur fournit gratuitement un spacieux local nouvellement aménagé.

Aussi, un généreux octroi de $200 fut gracieusement fourni au comité par les autorités de la cité pour leur aider à défrayer les dépenses.

Nous leur en sommes très reconnaissants et les remercions sincèrement au nom de tous les joueurs et nous les invitons cordialement à l'ouverture officielle de la ligue, le 17 septembre à 2 h. 30

Avis aux amateurs de football, venez encourager ces jeunes débutants par une assistance nombreuse.

R. Dupuis, pub.

P.S. — Encore une fois, merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ce beau mouvement pour les jeunes.

Aux membres de la Ligue Sociale

Veuillez prendre note, chères anciennes membres, et nouvelles qui voudraient passer une belle saison, qu'il y aura une assemblée le 8 septembre à l'Hôtel St-Jean à 8 h. Mme la présidente se fera un plaisir de vous rencontrer et de voir à ce que le club débute ses activités le plus tôt possible.

Donc c'est un rendez-vous le 8 septembre.

Excursion au Forum

L'orchestre "The Knight Rockers" organise une excursion pour le spectacle "The Biggest Show" qui sera présenté au Forum dimanche soir, le 18 septembre à 8 h. 30 à Montréal.

Ce spectacle met en vedette des artistes tels que Duarine Eddy, Bobby Rydell et autres. Pour obtenir vos billets, entrez en communication avec Jean-Paul Picard, 126 Frontenac FI. 7-4074; Jean-Foisy Marquis, FI. 7-3674 immédiatement. C'est un spectarle à ne pas manquer. Alors réservez vos billets dès maintenant.

Course cycliste à St-Jean, dimanche

Dimanche prochain 11 septembre, à 2 heures p.m., on pourra assister à une course pour le championnat cycliste de St-Jean. Le départ se fera au coin des rues Bouthillier et Trahan et on suivra le parcours suivant: Trahan, St-Pierre, St-Germain, Mercier et Trahan. On fera 50 fois le tour, soit un trajet de 25 milles.

La cité de Saint-Jean a offert un trophée pour le champion.

Il y aura un magnifique prix de présence.

Un appel est fait à tous les jeunes qui voudraient participer à la classe junior. On peut s'inscrire encore.

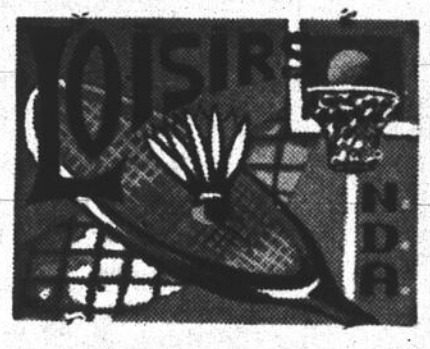
Les participants à la course de championnat sont MM. Claude et Robert Lagarde, Jean et Paul Martel, Jacques Godin, Léo Mayrand, Paul Payette, Jean-Guy Goupil, Alain Laporte et Pierre Savoie.

Concours de coqs au terrain de l'Association le 11

Le président du terrain de tir invite tous les tireurs de Saint-Jean et des environs à venir participer au concours de coqs qui aura lieu dimanche le 11 septembre à 1 heure précise. Arrivez de bonne heure s'il vous plaît.

Ceux qui voudront pratiquer sur les pigeons d'argiles avant l'ouverture de la chasse aux canards, c'est votre dernière chance. L'ouverture de la chasse au canard pour les environs est le 24 septembre.

Lucien Leduc, publ.



Le comité des Loisirs N.D.A., déjà en marche depuis quelque temps par l'intermédiaire de son président le dévoué Bernard Dussault, a eu la main heureuse en retenant les services du Sportif bien connu, Jacques Lacombe, comme moniteur en chef.

Jacques aura comme tâche d'organiser et de surveiller tous les sports pratiqués au Centre N.D.A., durant la saison 1960-1961. Comme on le sait, Jacques Lacombe n'est pas inconnu du monde sportif. Ayant évolué durant la présente saison dans la Ligue Commerciale et Industrielle pour l'équipe Fontaine Bleue, Jacques a pratiqué en général tous les sports. Depuis les sept dernières saisons qu'il porte l'uniforme des "Braves de Saint-Jean", il était reconnu pour son esprit d'équipe et de combativité.

Le comité des sports des Loisirs a une cédule très chargée et le moniteur en chef n'a pas tardé à se joindre les membres suivants: MM. Jean-Claude Galipeau, Mario Marcoux, Serge Lefebvre, Gérald Dextraze et Michel Rivard. Tous les garçons qui seraient intéressés à pratiquer le hockey intérieur, le ballon panier, le ping pong, le ballon volant, doivent communiquer d'ici le 15 septembre 1960, avec un des membres du comité des sports ou avec Jacques Lacombe à FI. 8-4385. Les cédules sont en voie de préparation et les activités débutent le 19 septembre.

D'ici là, n'oubliez pas Pierre Robyn, vedette du Club des Autographes qui sera l'invité pour l'ouverture de la saison dansante le 17 septembre 1960 à 8 h. 30 du soir au Centre Notre-Dame. Prière de noter que la tenue de ville est toujours de rigueur pour les soirées dansantes.

La Bible vous parle . . .

Nul ne peut rien s'attribuer, qui ne lui soit donné du ciel. (Jn 3, 27). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



(Photo Dan Gage)

► LE JOUEUR défensif des Broncs, André ST-JEAN (culotte noires), réussit à empêcher une passe des Jets de Valleyfield. Les Broncs se sont assurés de leur première victoire par le compte de 24 à 0.

Première victoire des Broncs

Un touché compté au début du premier quart fut simplemtnt suffisant pour conduire les Broncs à une victoire relativement facile de 24-0 aux dépens du Valleyfield. Ce triomphe était le premier du club local de football et de la manière que nos porte-couleurs jouèrent durant la partie, il est à prévoir que ce ne sera pas la dernière victoire d'ici la fin de la cédule. Un touché fut accompli dans chaque quart, alors que Dick Vanslet réussissait le premier, Pierre Choquette y alla de deux autres et finalement Bob Boucher qui scella le compte après une passe parfaite de Pinard.

La défense des Broncs fut tout simplement merveilleuse, ne laissant les adversaires réussir que 3 placements dont l'un à seulement une verge des buts. Les joueurs les plus efficaces furent encore une fois, Ed Nowalkoski, Claude Fournier, André St-Jean et Wayne Knight. Nowalkoski en plus, transporta le ballon en deux circonstances à des distances de 47 et 56 verges. L'attaque au sol, pour sa part, fonctionna également à merveille, grâce à la magnifique besogne des Vanslet, Choquette, Ménard, Marquette et Beaudin.

A Châteauguay

Dimanche prochain, les Broncs rendront visite aux Légionnaires de Châteauguay dans une rencontre suscitant beaucoup d'importance, quant au classement des équipes. En effet, une victoire de plus placerait le club local en 4e position avec un total de 4 points. A date, les Légionnaires ont prouvé suffisamment d'étoffe pour avoir disposé du Valleyfield 37-0 et du Marieville 2-0.

Les supporteurs sont encore une fois les bienvenus à Châteauguay afin d'encourager les Broncs à la victoire. Dimanche dernier, plus de 200 amateurs avaient accompli le voyage à Valleyfield et personne ne fut déçu, car en plus d'une victoire, chacun réalisa un intéressant voyage agrémenté de surprises de toutes sortes.

Incorporation du Club Nautique

Dans son édition de samedi, 27 août, la **Gazette Officielle** de Québec publie sous le titre de "Club Nautique St-Jean Incorporé" l'avis d'incorporation suivant:

Avis est donné qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes, en date du sept juillet 1960, constituant en corporation sans capital-actions: Philippe Brault, courtier, Norman McQuillan et André Goineau, commerçants, tous de St-Jean, pour les objets suivants:

Diriger et administrer un club sportif sous le nom de "Club Nautique St-Jean Incorporé".

Le montant auquel sont limités les biens que la corporation peut posséder, est de $25,000.

Le siège social de la corporation sera à Saint-Jean, district judiciaire d'Iberville.

Daté du bureau du procureur général, le sept juillet 1960.

joint,

P. Frenette

54313-0

Ligue de quilles Comm. Athlétique

C'est mardi prochain, 12 septembre, à 7 heures précises, qu'aura lieu l'ouverture officielle de cette ligue pour la saison 1960-61 au Royaume des Quilles.

Ceux qui voudraient jouer n'auront qu'à venir cette journée-là.

Lucien Leduc, publ.

ETES-VOUS MECONTENT ?
INQUIET DE VOTRE AVENIR ?

- Votre travail est-il désagréable, monotone, et votre salaire insuffisant à vos besoins?
- Aimeriez-vous rencontrer le public?
- Etre rétribué en proportion de ce que vous faites? (Possibilités de revenus de $400 à $500 par mois)

Si tel est votre cas, nous avons la solution pour vous: Bon salaireè commission, bonus, assurance-groupe, allouance pour véhicule, et de nombreux autres avantages dont entraînement à nos frais.

DANS VOTRE INTERET, ECRIVEZ A

Casier Postal 400 — Saint-Jean, P.Q.



(Photo Studio Serge Guillet)

► A L'AQUACADE N.D.A.: M. Michel LYMBURNER, président de l'Association Sportive N.D.A., remet le trophée du championnat de plongeon à Gilles REMILLARD.

Succès de la première Aquacade NDA

Le Comité de Piscine tient à remercier le public en général qui a répondu en si grand nombre à l'appel qui leur fut fait pour encourager les efforts aquatiques de leurs enfants. Nous croyons que la foule, estimée à 1800 personnes, n'a pas été déçue, vu que le Comité de Piscine en était à son baptême au point de vue Aquacade. Nos sincères remerciements aux juges, MM. Willie Thériault, William Duffield, André Deneau pour leur beau travail. C'est très encourageant de voir des personnes de cette trempe laisser leurs loisirs pour aider la cause des jeunes, nous les en remercions beaucoup.

Aussi il ne faut pas oublier les donateurs de trophées et de prix qui étaient très beaux et appréciés de tous les gagnants. C'est un travail extrême que d'organiser, que ce soit aquacade, carnaval ou tout autre événement, mais très réconfortant quand nous voyons tout ce monde encourager nos efforts.

A tous, encore une fois merci et à l'an prochain.

Guy ROY, administrateur

N.B.: La piscine N.D.A. fermera ses portes le 15 septembre 1960.

x x x

Voici les résultats de cette première aquacade:

Classe Juvénile: 6 ans à 10 ans: Longueur 85 pieds. Trophée de l'Association Sportive N.D.A., gagné par Mlle Joanne Pichette.

Classe Juvénile: 6 ans à 10 ans: Longueuir: 85 pieds. Trophée de l'Association Sportive N.D.A., gagné par M. Michel Lange, 10 ans.

Classe Junior: 11 et 12 ans: Longueur 85 pieds. Trophée de l'Association Sportive N.D.A., gagné par Mlle Lise Raymond, 12 ans.

Classe Junior: 11 et 12 ans: Longueur 85 pieds. Trophée de l'Association Sportive N.D.A., gagné par M. Roland Alix, 11 ans.

Classe Intermédiaire: 13 et 14 ans: Longueur 85 pieds. Trophée du Comité de Piscine, gagné par Mlle Claudine Roy, 14 ans.

Classe Intermédiaire: 13 et 14 ans: Longueur 85 pieds. Trophée du Comité Central O.T.J., gagné par M. Denis Robert, 14 ans.

Classe Senior: 15 ans et plus: Longueur: 170 pieds. Trophée de la cité de Saint-Jean, gagné par Mlle Lise Dion.

Classe Senior: 15 ans et plus: Longueur 170 pieds. Trophée de la cité de Saint-Jean, gagné par M. Gilles St-Pierre.

Classe Vétérans: Longueur 85 pieds. Trophée Fernand Roy, gagné par M. Maurice Descôteaux.

Championnat pour plongeon libre: Classe mixte ouverte: Trophée Michel Lymburner, gagné par M. Gilles Rémillard.

Tournoi à la renverse (Tilting Tournament): Prix de $5.00 gagné par l'équipe Denis Fortin et Jacques Latour.

Roger Alexandre, C.T. L'Aiglon, remporte le trophée Roland Beaulieu

Vendredi soir dernier, le 2 septembre, devant une galerie enthousiaste de fervents amateurs de tennis, Roger Alexandre, du club de tennis l'Aiglon St-Jean, remportait brillamment le trophée "Roland Beaulieu" emblême du championnat de simples-masculins de la Vallée du Richelieu.

La finale, disputée sur les courts du club de tennis N.D.A. Parc Beaulieu, donna lieu à une rencontre chaudement disputée produisant de magnifiques échanges et soulevant des applaudissements nourris et fréquents. Le nouveau champion, Roger Alexandre, qui affrontait Normand Busque du même club, dut batailler durant trois heures et demi avant de l'emporter sur son vaillant adversaire dont il triomphait finalement non sans peine aux scores de 7-5, 4-6, 6-3, 1-6 et 7-5.

Dans les semi-finales, Norm. Busque avait triomphé de Jacques Leclair, du club de tennis N.D.A. par 6-2, 6-4 et 6-1 tandis que Roger Alexandre l'emportait sur André Goyette, le finaliste du tournoi de la Rive-Sud, par 6-1, 6-3 et 6-3.

L'arbitre pour la finale était M. Jacques Lachance et les juges de lignes, MM. Guy Charbonneau, Iberville, Helmut Straupe, et Gilles Demers, St-Jean, tandis que l'arbitre pour les semi-finales était M. Alain Chenail et le préposé aux gallons, M. Jean-Pierre Roy. A tous, le Comité d'organisation adresse ses plus sincères remerciements.

L'organisateur de ce tournoi régional depuis déjà plus de 20 ans, M. J. Roland Robert, désire également adresser ses remerciements au président du club de tennis N.D.A., M. Jacques Lachance et ses collègues pour avoir gracieusement prêté leurs courts pour les matches de ce tournoi ainsi qu'à M. Arsène Baillargeon en charge de l'entretien des courts durant toute la journée du tournoi, tous s'en déclarant entièrement satisfaits.

Le Comité d'organisation désire également remercier chaleureusement M. Normand Busque pour sa magnifique collaboration, féliciter tous les participants pour leur bel esprit sportif et leur coopération qui a assuré le succès de cet événement sportif et évidemment réitérer son appréciation à M. Paul Beaulieu, pour sa généreuse contribution en offrant le trophée "Roland Beaulieu" M. R. Ménard qui l'avait gagné quatre années consécutives et en autorisant l'achat d'un nouveau trophée.

Merci également aux journaux locaux et régionaux pour leur hospitalité, au poste de radio CHRS et son ainsi qu'au photographe de "La Voix de l'Est" qui couvrait l'événement.

En terminant, voici enfin le liste des détenteurs du trophée "Roland Beaulieu" depuis 1939, comme suit: 1939: M. Gérard Langlois, St-Jean; 1940 et 1941: M. Guy Langlois; 1942: Cpl T. Bonneau, RCAF, St-Jean; 1943-1944: suspendu durant la guerre; 1945: Cpl T. Wynch, Armée Canadienne, St-Jean; 1946: M. Pierre Lomme, St-Jean; 1947: M. J. Jacques Langlois, St-Jean; 1948 et 1949 M. Roger Lenoir, Lacolle; 1950: M. J. J. Langlois, St-Jean; 1951-52-53-54 M. Myrto Messier, Iberville qui conserva le trophée; 1955: M. André Pelletier, club de tennis N.D.A., St-Jean; 1956-57-58-59: M. René Ménard, du club de tennis l'Aiglon, St-Jean, qui s'est vue attribuer en permanence le trophée et enfin le détenteur du trophée, édition 1960, M. Roger Alexandre du Club de Tennis l'Aiglon, à à qui vont les félicitations sincères du Comité d'organisation et de tous les amateurs de tennis pour son bel exploit, dont peuvent s'ennorgueillir avec raison Madame "Tennis", Mme Jean Alexandre et M. Jean Alexandre, ses parents.

Ligue de ballon-balai O'Keefe

Le 29 août dernier, une assemblée avait lieu dans le but de former une ligue de Ballon-Balai pour la saison prochaine. Cette ligue comprendra 4 clubs lesquels étaient représentés et sont les suivants:

Hôtel Frontenac, Hart Battery, Hôtel du Parc et Jean-Paul Trahan Ltée.

Les parties de cette ligue se joueront sur les deux rives du Richelieu. Afin de faire bénéficier les fervents de ce sport, la ligue fera paraitre à l'avance la cédule des joutes qui seront disputées ainsi que les endroits.

Eliminatoires: Baseball Junior OTJ

Les Braves passent en finale en triomphant des As. — Magnifique performance de Gilles Pinard des Braves qui remportent 2 brillantes victoires. — Les Braves prennent les devants dans la finale contre les Royaux.

Les Braves de Réjean Vaillancourt ont certainement causé une grande surprise aux autres équipes en passant à la finale après avoir éliminé les As en triomphant au compte de 12 à 3 dans la dernière et décisive partie de la série "B".

C'est toutefois grâce au superbe rendement de Gilles Pinard qui se surpassait au monticule pour son équipe en retirant 12 frappeurs au bâton tout en n'allouant que 6 maigres soups sûrs aux As.

Gilles l'emportait ainsi sur Whitton des As qui allouait 10 coups sûrs aux Braves dont 3 à Bill McLaney et 3 à Pinard qui dirigeaient à eux deux l'attaque des gagnants qui par cette victoire passaient en finale contre les Royaux du pilote J. Paul Benoit qui se sont qualifiés eux aussi en éliminant les Canadiens.

Pour les perdants, Denis Massé s'est le plus distingué en obtenant 2 sur 4.

Le lendemain, le 31 août, la finale débutait avec les Braves et les Royaux et encore une fois Gilles Pinard des Braves mystifiait ses adversaires ne leur accordant que 2 coups sûrs tout en retirant 11 frappeurs au bâton, ayant ainsi le meilleur sur Gilles Sylvain qui malgré la défaite, a très bien officié au monticule pour les Royaux n'allouant lui aussi que 2 hits, mais la chance a semblé ne pas vouloir tourner pour lui alors que ses coéquipiers furent loin de l'aider en commettant 5 erreurs.

Albert Audette, habile receveur des Braves, devait être le héros de la joute alors qu'il faisait compter le point gagnant

Pour les perdants, Gilles Sylvain en plus de son beau travail, comme lanceur, cognait un dur coup de deux buts pour être le meilleur des Royaux à l'attaque.

Par cette victoire durement gagnée, les Braves sont maintenant les gros favoris pour remporter la finale qui se continuait mercredi soir de cette semaine.

A tout événement, nous croyons que les Royaux n'ont pas encore dit leur dernier mot et J. Paul Benoit pilote des Royaux, est très confiant de voir ses hommes remporter la prochaine partie pour étirer la série à la limite.

R. Dupuis, pub.

St-Jean et Asbestos champions C.O.P.

Dimanche, le 28 août se déroulaient à Granby, les deux finales des tournois de baseball Midget et Juvénile de la Confédération provinciale des Loisirs et Terrains de Jeux.

Dans la finale de la catégorie Midget, Asbestos, après avoir pris une avance confortable, disposait finalement du Trois-Rivières au compte de 10 à 7. Cette OTJ remportait ainsi pour la première fois, un championnat provincial et s'emparait du trophée emblématique qu'avait possédé auparavant Saint-Jean, Sherbrooke et Granby.

La finale Juvénile mettait aux prises deux clubs fameux: Saint-Jean et Granby. Comme il était à prévoir la joute se résuma en un intéressant duel de lanceurs. Gilles Sylvain, l'artilleur du Saint-Jean, limita ses adversaires à deux coups sûrs infructueux. Le Saint-Jean pour sa part ne frappa que quatre fois en lieu sûr, sur les offrandes de Claude Gagnon, mais ces coups sûrs firent produire les deux points de la partie. Saint-Jean, par cette victoire de 2 à 0, devient le premier titulaire du nouveau tournoi provincial otéjiste de catégorie Juvénile.

Examen de conduite

Les membres de l'Unité mobile du Service des Véhicules-Automobiles de la Province de Québec seront au bureau de l'émetteur des licences, 130 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, du 12 septembre à midi au 13 septembre au soir.

Terrains à vendre

65 x 111 au prix de $750.00 — $20.00 comptant balance $10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ ½ mille de l'église de Saint-Luc.

S'ADRESSER A

JOSEPH MAILLOUX

No 200, Talon ☎ 8-3672

Dernier spectacle de la saison

Au terrain de l'Exposition de Saint-Jean

Samedi, 10 septembre, à 8 h. 30

LUCKY Le spectacle original de l'automobile !

HELL DRIVERS

AU MEME PROGRAMME:

3 COURSES DE "GO-KARTS"

LE DEFI A LA MORT !



Voyez
- ► La course sur deux roues.
- ► Le virage à grande vitesse.
- ► Les enragés de la motocyclette.
- ► 27 numéros trépidants — 2 heures de spetacle.

La fameuse voiture à canon atomique

GRATIS Un "Thunderbird" Junior est donné à chaque représentation **GRATIS**

12 voitures "Ford" et "Falcon" 1960

N'oubliez pas que nous nous servons de la gazoline "FINA" exclusivement fournie par Roland Thibodeau, boulevard du Séminaire.

Nouvelles d'Iberville

★ Saint-Athanase:
Cours de S.P.M.

C'est ce soir, jeudi le 8 septembre que débuteront les Cours de Préparation au Mariage à la salle St-Charles à 8 h. Les couples qui désireraient avoir des renseignements sur ces cours sont priés d'appeler FI. 6-6628.

Jeudi, le 15 septembre, M. l'abbé Michel Barsalou, missionnaire, fils de M. Zéphir Barsalou de la paroisse St-Athanase d'Iberville, quittera le Canada pour aller déployer son zèle sacerdotal en terre étrangère, lors du sermon qu'il donna dimanche dernier, M. l'abbé Barsalou, fit un bref exposé du grand dénuement spirituel auquel la population du Pérou a à faire face par le manque de prêtres, de religieux, de religieuses, etc. Il demanda aux fidèles l'appui de leurs prières et de leur générosité afin de le seconder dans son oeuvre apostolique.

Nous nous joignons à toute la population d'Iberville pour souhaiter à ce jeune missionnaire de chez-nous, un saint et fructueux apostolat en cette terre lointaine.

Publications

Il y a promesse de mariage entre Jean-Louis Girard de St-Edmond à Saint-Jean et Gisèle Ouimet, de cette paroisse.

Entre Robert Pardiac de St-Edmond et Claudette Martel de St-Noël Chabanel.

Retraite des enfants

Cette semaine, les 7, 8 et 9 septembre, aura lieu la retraite des enfants prêchée par le R. P. Julien Quintal, o.m.i. Tous les paroissiens sont invités à s'unir dans la prière pour le succès spirituel de cette retraite. Une vie belle et fructueuse, c'est un rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr. Tous, vous désirez pour vos enfants une vie bien remplie. Demandez au St-Esprit de féconder les grâces qu'ils recevront.

★ St-Noël Chabanel
Soirée missionnaire

Mercredi soir avait lieu au sous-sol de l'église une soirée missionnaire à laquelle Soeur Marie Thérèse (Fernande Lasnier) de la Présentation de Marie, qui a passé 10 ans au Sénégal, présenta et commenta des films sur l'oevre missionnaire là-bas.

Le public fut grandement étonné de la qualité documentaire et artistique de la photographie.

M. le chanoine Jean Robin et ses deux vicaires MM. les abbés Denis Messier et Ray-Marc Fournier, ont commencé cette semaine, la visite annuelle de tous les foyers de la paroisse.

Croisade Eucharistique

Chers parents, n'est-ce pas votre ambition que vos enfants deviennent demain des grands dont vous serez fiers? Pour réussir aidez les maitres qui, cette semaine commencent une autre année scolaire où ils collaboreront à la formation, l'instruction et à l'éducation de vos enfants. La Croisade Eucharistique est un des moyens employés qui tend à faire vivre l'enfant chrétien de la vie même du Christ en union avec Lui. Par la Croisade, l'enfant apprend à se mettre au service du Pape, de son évêque et de son curé. On éveille sa générosité au moyen de la devise: Prie, communie, sacrifie-toi, sois apôtre!

Retour à la vie normale

Il ne s'agit pas de l'heure avancée ou reculée mais septembre ramène les enfants à l'école ils y entrent avec enthousiasme et générosité ils sont propres et bien disposés c'est le temps d'en profiter pour régulariser leur vie temporelle et spirituelle, si on veut les former au travail et à l'effort.

C'est aux parents de veiller à ce que les écoliers fassent leurs devoirs et étudient leurs leçons commodément en contrôlant l'appareil de TV afin que les jeunes ne se couchent pas trop tard et négligent leurs études.

Parents, faites votre devoir et collaborez avec les éducateurs qui se dévouent pour faire de vos enfants des hommes dont vous serez fiers.

Nos voeux de prompt rétablissement à M. Jean Pepin représentant de la brasserie O'Keefe dans notre région, ainsi qu'à M. Eugène Chaput qui sont tous deux actuellement hospitalisés à Saint-Jean.

Mme Robert Young, de Malartic, Abitibi, a quitté Iberville mardi matin pour retourner chez elle après un sépour d'une huitaine dans notre région où elle a visité ses parents et amis.

Naissances

A St-Athanase le 4 septembre a été baptisée Marie, Dominique, Nicole, née le 24 août, enfant de M. Léo Côté et de Pierrette Gagné. Le parrain a été M. Wellie Gagné et la marraine Rollande Gagné.

A St-Tthanase le 4 septembre a été baptisée Marie, Gabrielle, Johanne, née le 26 août, enfant de M. André Martel et de Rollande Rémillard Le parrain a été M. Lionel Martel et la marraine Gabrielle Simard.

A St-Athanase, le 4 septembre a été baptisé Joseph, Félix, André, né le 27 août, enfant de M. Gérard Rolland et de Jeanne d'Arc Glande. Le parrain a été M. Félix Rolland et la marraine Marie-Rose Sénécal.

Mariages

En l'église St-Noël a été célébré le mariage de M. Gilles Rémillard, fils de M. Josaphat Rémillard et de Adrienne Lacroix à Mlle Denise Létourneau, fille de M. Adélard Létourneau et de Catherine Bisaillon. Les témoins ont été MM. Josaphat Rémillard et Adélard Létourneau.

En l'église St-Athanase, a été célébré le mariage de M. Daniel Grenier fils de M. Armand Grenier et de Lucie Daudelin, à Mlle Pauline Bélanger, fille de M. Arthur Bélanger et de Alice Audet. Les témoins ont été MM. Armand Grenier et Arthur Bélanger.

En l'église St-Athanase a été célébré le mariage de M. Eddy Bazinet, fils de M. Ménard Bazinet et de Angeline Carreau à Mlle Madeleine Leclair, fille de M. Georges Leclair et de Irène Larivière. Les témoins ont été MM. Georges Leclair et Ménard Bazinet.

Accident

Nous apprenons que M. Conrad Mochon, beau-frère de M. Elisée Chicoine, Chef de Police d'Iberville, est mort accidentellement mardi soir.

M. Mochon circulait à bicyclette sur la route 9B quand il fut happé par une voiture conduite par un M. Blais.

Le constable Morin, de la Police Provinciale fit les constatations d'usage.

CITE DE LAFLECHE
(N.-D.-de-l'Assomption)

Remerciements

Notre curé, M. l'abbé Omer Ménard sera de retour parmi nous en fin de semaine et par le fait même le R. P. M. Bérubé nous quittera.

Nous le remercions sincèrement pour tout le dévouement qu'il nous a gratifié durant ces deux mois passés parmi nous. En retour, soyez assuré de nos prières et de notre souvenir.

Bon voyage.

Au Conseil de Ville d'Iberville

Mardi le 6 septembre à 8 heures du soir, sous la présidence de S. H. le maire Yvon Thuot, le Conseil de Ville d'Iberville tenait sa réunion mensuelle. Les échevins G. Gauthier, A. Alix, A. Bissonnette, L. Bousquet, M. Monat et L. Bessette étaient présents ainsi que M. J. Paradis et R. René, respectivement secrétaire et secrétaire-adjoint. Me Maurice Demers, aviseur légal, assistait aussi à l'assemblée.

En présence d'une vingtaine de contribuables le secrétaire ouvre l'assemblée par la prière suivi de la lecture des procès verbaux des assemblées précédentes.

x x x

CORRESPONDANCE

Le secrétaire fait ensuite lecture d'une lettre dans laquelle M. Oliva Théberge, ancien échevin de la ville remercie les membres du Conseil de la sympathie que ces derniers lui ont témoignée lors du décès de son épouse.

Trois autres lettres émanant de vendeurs d'huile à chauffage soit de Z.-O. Thuot par Daniel Ferland, L.-E. Martel Enr. par Jean-Louis Hamel et Albert Berger Fils Ltée dans lesquelles ces messieurs offrent leur marchandise à la cité sont lues par le secrétaire. Après discussion, M. le Maire suggère que le secrétaire demande à ces messieurs les prix qu'ils pourraient faire pour une quantité d'environ 5000 gallons qui serait la part de chacun, la ville en utilisant une quinzaine de mille gallons par année.

x x x

RAPPORT DU CHEF

Le rapport du département de la Police pour le mois d'août est présenté au Conseil et se lit comme suit: Appel au poste V.A. 109; accidents, 9; Animaux abattus, 2; cas réglés en patrouille, 72; bicyclettes volées à Iberville et retrouvées, 10; non retrouvées, 10; volées à Saint-Jean et retrouvées à Iberville, 3; bicyclettes rapportées au poste, 11; heures de circulation, 21; escortes, 7; personnes en état d'ivresse conduites en cellule, 5; personnes hébergées durant le mois, 28; personnes hébergées du 1er janvier 1960 au 31 août 1960, 712; portes trouvées ouvertes et non verrouillées, 7; permis de contracteur vérifiés, 3; montant des infractions perçues durant le mois, $160.00; portes commerciales vérifiées durant le mois, 1312; l'auto police a parcouru durant le mois 3392 milles.

Signé: Elisée Chicoine,
Chef de Police.

x x x

LICENCE POUR BICYCLES

M. Monat propose que vu l'épidémie de vols de bicyclettes qui sévit dans la ville, cette dernière oblige les propriétaires de ces véhicules à payer une licence comme il se fait dans d'autres villes. En échange de ce paiement, les cyclistes recevraient une plaque enregistrée, ce qui faciliterait la tâche des policiers dans les cas de vols. Après discussions, la question est mise à l'étude.

x x x

NOM DE RUE

Le secrétaire demande au Conseil de Ville la permission de demander au Conseil de la paroisse St-Athanase de ne pas employer les noms de rues qui existent déjà dans la ville quand ils ouvrent un nouveau secteur. Il existe actuellement une rue Leclair dans la ville et une autre rue Leclair en dehors des limites de la ville, ce qui porte à confusion.

x x x

TROTTOIRS

Une demande de propriétaires de la rue Riendeau pour la construction de trottoirs sur le côté sud de la rue est présentée; M. le Maire répond que les trottoirs ne peuvent pas être faits tous en même temps... et qu'ils patientent un peu.

SUBDIVISION

M. L.-P. Raymond demande au Conseil de donner suite à un plan de subdivision des lots 427-28, plan qu'il avait déjà présenté en 1955, dans lequel il faisait don à la ville de lisières de 66 pieds de large pour les rues. M. Raymond se plaint du retard des autorités à accepter cette subdivision car il doit payer des taxes sur ces lisières de terrain qui, en principe, sont la propriété de la ville. Après discussion, le Conseil décide de faire préparer un contrat afin d'acquérir légalement ces terrains et d'exempter cet excédent de taxe à M. Raymond. Proposé par M. Monat, secondé par M. A. Alix.

x x x

CIRCULATION

M. Armand Goyette soulève une discussion sur la question du sens unique sur la 1ère Rue entre la 4e et la 5e Avenue. D'après lui, la ville devait faire un essai de trois mois afin d'accéder à la demande des membres de l'Association commerciale d'Iberville Inc. Ce délai étant maintenant révolu, M. Goyette prétend que ce règlement nuit plus qu'il favorise la population et n'apporte aucune solution au problème de la circulation. Après discussion il est décidé que les échevins Bissonnette, Bousquet et Gauthier fassent une enquête auprès des marchands et résidents de la 1ère Rue afin de savoir s'ils sont favorables ou non à ce sens unique avant de prendre une décision à la prochaine réunion du Conseil.

x x x

La Société Ambulancière Saint-Jean demande au Conseil la permission de faire une sollicitation de porte en porte du 11 au 27 septembre. Accepté.

x x x

La Cie P. Baillargeon offre ses services à la ville pour la vente de sable, ciment, travaux, etc.

x x x

M. Edmour Larivière, demeurant à 278 rue Missisquoi, demande la protection de la brigade des pompiers en cas d'incendie et ce aux conditions habituellement exigées par la ville. Accepté.

CONSTRUCTION

Les permis de construction suivants sont ensuite soumis:

Association Sportive d'Iberville, construction de $45,000. M. Jacques Théberge, maison $9,000; M. Désiré Jenomme, maison $8,500; Mme Lucien Larivière, agrandissement, $3,000; Charles Bissonnette, $1,500; Alexandre Garreau, $1,000. Accepté sur proposition de A. Bissonnette secondé par M. Monat.

REPARATIONS

Sur proposition de M. Monat, secondé par L. Bessette, les permis de réparations suivants sont acceptés:

Adélard Forget, $1,000; Jean-Guy Lalanne, $400.; Henri Deslauriers, $260.; Mlle Florida Bissonnette, $200; Hélène Corriveau, $200; Henri Gravelle, $25.00.

TELEPHONE COLLECTIF

M. Charest, représentant de la Cie Bell Téléphone offre au Conseil d'installer un système de téléphone collectif qui permettrait, en cas d'incendie, d'avertir en même temps dix pompiers. Le préposé au téléphone actuellement en service la nuit à la station n'aurait qu'à ouvrir son appareil pour que les dix autres appareils reliés au sien se mettent à sonner; il pourrait alors donner ses instructions quand à l'endroit de l'incendie ou autres renseignements à ces dix hommes en une seule fois. L'installation de ces appareils coûterait un montant de $61 dollars par mois et la ville devrait s'engager par contrat pour 5 ans. Après discussion, M. le Maire demande à M. Charest s'il ne serait pas possible de faire l'essai de ce système pour un an seulement. M. Charest se dit incapable de répondre favorablement à cette demande mais qu'il va la soumettre aux autorités de la Cie Bell Téléphone et qu'il fera connaître leur décision par lettre avant la prochaine assemblée.

Après acceptation des comptes, sur poposition de M. L. Bousquet, secondé par A. Alix, le Conseil se retire dans le bureau de M. le Maire pour passer les cas d'assistance publique.

COURS D'ANGLAIS DU SOIR

donné par un professeur d'université, spécialiste en anglais

COURS DEBUTANT LUNDI, 7 h. 45 à 9 h. 15
Pour ceux qui ne comprennent ou ne parlent l'anglais ou presque pas

COURS INTERMEDIAIRE MARDI, 7 h. 45 à 9 h. 45
Pour ceux qui parlent et comprennent un peu

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE
IBERVILLE

Commençant le 19 sept.
Finissant le 13 décembre

Ecole Saint-Georges,
44, 4e Rue, Iberville

Taux minime — Inscrivez-vous maintenant
Pour renseignements, téléphonez à FI. 6-5285

FACILE - INTÉRESSANT - PAYANT
Devenez dépositaire
PHYTO
Revenus supplémentaires — position stable. Votre propre commerce dans votre maison avec ou sans capital.
Pour renseignements sans aucune obligation écrire à:
DISTRIBUTION PHYTO INC.,
56, rue St-Maurice, Cap-de-la-Madeleine, P.Q.
Pour obtenir le nouveau catalogue de 24 pages des produits PHYTO (inclure 25 cents pour frais de poste).

Exposition du comté d'Iberville
à St-Alexandre
les 9 - 10 - 11 septembre 1960
Attractions et courses les 10 et 11
SCOTT et MOUSSIN AMUSEMENTS

Afin de compléter l'organisation des amusements, la direction de l'Exposition a retenu les services d'une partie du BEAUCE CARNAVAL. Vous y verrez un "OCTOPUS", un "TILT-A-WIRL" ainsi que le Bingo et différentes autres attractions.

SAINT-VALENTIN

M. et Mme Edouard Fallon ainsi que M. et Mme Omer Simard d'Iberville sont revenus d'un voyage aux Etats-Unis. Ils sont visité plusieurs neveux et nièces demeurant à Bristol, Conn., Sandford, Me, et Manchester, N.H. pendant leur séjour, ils ont visité Empire State Building et la ville de New-York.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à nos institutrices: Mlle Marthe Hébert, Mme Kelbert Hébert Mlles Murielle Dérome, Jeannette Grégoire et Jeanne d'Arc Grégoire.

De passage à Varennes: Mlle Florianne Beauchemin, lors du mariage de sa nièce, Mlle Pauline Beauchemin.

SAINT-MICHEL

Naissance

A St-Michel, le 4 septembre 1960, a été baptisée Marie, Pâquerette, Solange, née le 29 août, enfant de M. Lord Thibert et de Noëlla Tougas. Le parrain a été M. Eugène Hébert et la marraine Pâquerette Tougas.

— — —

Mariages

En l'église St-Michel, le 29 août 1960, a été célébré le mariage de M. Gustave Bizier, fils de M. Léopold Bizier et de Germaine Lemieux, à Mlle Thérèse Pigeon, fille de M. Edouard Pigeon et de Marguerite Riendeau. Les témoins ont été MM. Léopold Bizier et Edouard Pigeton.

—En l'église de St-Michel, le 3 septembre 1960, a été célébré le mariage de M. Denis Pagé, fils de M. Ubald Pagé et de Simonne Leduc, à Mlle Claudette Dubois, fille de M. Aurèle Dubois et de Anna Bourdon. Les témoins ont été MM. Ubald Pagé et Aurèle Dubois.

NAPIERVILLE

Avis aux fermières

L'assemblée mensuelle aura lieu mardi le 13 septembre à 8 heures du soir en la salle de la basse sacristie. Soyez fidèles à votre cercle. Bienvenue à toutes!

— — —

Naissance

A Napierville, le 4 septembre, a été baptisée Marie, Johanne, née le 24 août, enfant de M. Arthur Bédard, cultivateur et de Gisèle Hébert. Le parrain a été M. Gérard Hébert et la marraine Louise Perrier, oncle et tante.

— — —

Mariages

En l'église de Napierville, le 3 septembre, a été célébré le mariage de M. Gaston Reid, cultivateur, fils de M. Omer Reid et de Olivette Berard, de St-Noël Chabanel d'Iberville, à Mlle Pierrette Hébert, fille de M. Georges Hébert et de Rina Bouchard. Les témoins ont été MM. Omer Reid et Georges Hébert.

—En l'église de Napierville, le 5 septembre, a été célébré le mariage de M. Joseph Boyemans, fils de Louis Boyemans et de Léontine Camelio, à Mlle Céline Grégoire, fille de M. Philippe Grégoire et de feu Irène Beaudin. Les témoins ont été MM. Louis Boyemans et Philippe Grégoire.

—En l'église de Napierville, le 5 septembre a été célébré le mariage de M. Jean-Paul Carrier, électricien, de Saint-Jean, fils de M. Albert Carrier et de Madeleine Vigneault, de St-Honoré de Beauce, à Mlle Noëlla Bisaillon, fille de M. Antonio Bisaillon et de Rosille Thibert. Les témoins ont été MM. Albert Carrier et Antonio Bisaillon.

SHERRINGTON

A l'hôpital

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Alexandre Giroux, qui a été admis à l'hôpital de Verdun au cours de la semaine dernière.

— — —

Avis aux fermières

L'assemblée mensuelle des dames fermières qui devait avoir lieu mardi le 13 septembre est remise à cause des Quarante-Heures, à mardi le 20 septembre.

— — —

Mariage

Tremblay-Guérin

Samedi le 10 septembre, à 9 h. 30 en l'église paroissiale de St-Patrice de Sherrington, sera béni le mariage de M. Marcel Tremblay, fils de M. Germain Tremblay et de feu Jeannette Fortin, à Mlle Ida Guérin, fille de M. Alcide Guérin et de Florida Laforest.

Meilleurs voeux de bonheur!

— — —

Balle-molle

A Laprairie dimanche soir dernier, le club de l'endroit a fait subir un échec de 7 à 4 au club Sherrington. Trois décisions extrêmement douteuses des arbitres ont privé Sherrington de la victoire. André Hogues a été débité de léchec, mais il a lancé une très belle partie accordant seulement 5 coups sûrs et retirant 10 hommes au bâton. Gérard Lussier fut le meilleur frappeur avec un triple et 2 points produits.

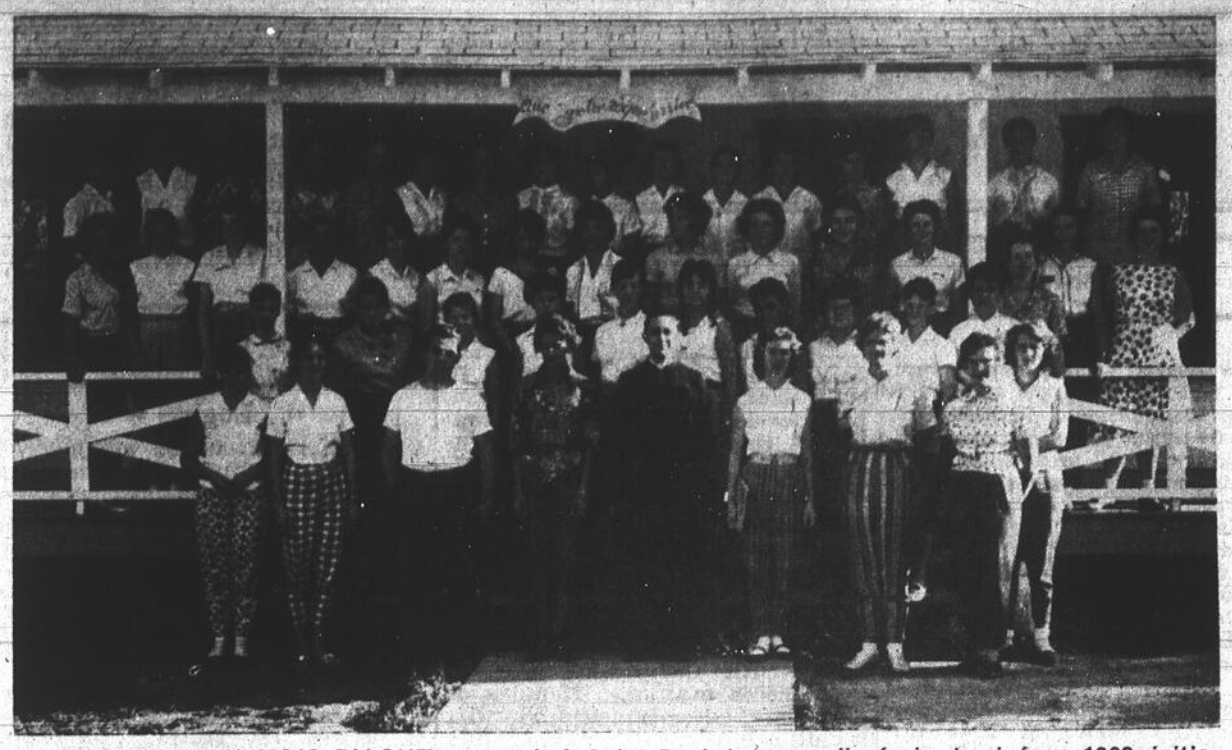
SAINT-PHILIPPE

Naissances

A St-Philippe le 4 septembre 1960, a été baptisée Marie, Georgette, Monique, Lorraine, née le 25 août à l'hôpital St-Lambert, enfant de M. Rolland Gagnon, journalier, et de Flore-Annette Lefebvre. Le parrain a été M. Maurice Lefebvre, et la marraine Georgette Lefebvre, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A St-Philippe, le 4 septembre 1960, a été baptisée Marie, Jeannine, Linda, Murielle, née le 27 août, enfant de M. Roger Ménard, marchand, et de Réjeanne Ménard. Le parrain a été M. Maurice Ménard, et la marraine Jeannine Ménard, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents.



► **AU COURS DU MOIS D'AOUT, se tenait à Saint-Paul, le camp diocésain de cinéma, 1960, initiative que le Comité du cinéma du diocèse a poussée depuis quelques années. Ouvert aux étudiantes de 13 à 17 ans, il a réuni cette fois 48 participantes, outre les responsables et les chefs d'équipe. Ce fut un succès. Parmi les activités de la semaine, il y avait la réalisation d'un film. Toute l'équipe a figuré autour d'une "étoile" choisie sur place. On voit ici le groupe des participantes réuni autour des responsables.**

LAPRAIRIE

(LA NATIVITE)

Assemblée Lacordaire

Jeudi le 15 septembre aura lieu la prochaine asemblée des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, à l'école St-Joseph, à 8 h. Que chacun vienne retremper ses convictions. Il y aura initiation, changement de décoration ainsi que chant et musique.

Rosaire perpétuel

Nous prendrons part au rosaire perpétuel récité au sanctuaire de N.-D. du Cap, le 17 septembre prochain. Un autobus a été retenu pour ce pèlerinage. Le départ se fera à 7 h. a.m. en face de l'église de La Nativité. Nos heures de prières sont de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. Un prêtre accompagnera et dira la messe à 11 h. Vu que l'autobus est déjà rempli, ceux qui voudraient s'y joindre, devront venir en automobile.

Soirée

Samedi, le 10 septembre à l'Ecole St-Joseph, coin St-Paul et Notre-Dame, il y aura soirée de danses populaires organisée par les Etoiles du Sud. Venez vous divertir dès 8 h. 30 au son d'un orchestre entrainant.

Tous sont invités, autant les gens de l'extérieur que les résidents de Laprairie.

Naissances

Le 4 septembre a été baptisée Marie, Lucie, Johanne, née le 31 août enfant de M. Réal Dufort et de Marie-Aimée Goneau. Le parrain a été M. Elzéar Dufort et la marraine Viola Mayer, son épouse, grands-parents.

Le 4 septembre a été baptisé Joseph, Georges, Richerd, Fernand, né le 27 août, enfant de M. Fernand St-Cyr et de Flore Girard. Le parrain a été M. Georges Hamelin et la marraine Lise Perreault, oncle et tante.

Mariage

En l'église La Nativité le 3 septembre a été célébré le mariage de M. Jean-Claude Leblanc, fils de M. Adrien Leblanc et de Suzanne Smith à Mlle Anita Lapointe, fille de M. Joseph Lapointe et de Marie-Jeanne Lesage. Les témoins ont été MM. Arthur Tremblay et Léo Laplante.



► **Mlle Michelle AYOTTE, de Longueuil, étudiante à l'école Saint-Georges de Longueuil, qui fut choisie comme vedette du film tourné lors du camp diocésain de cinéma.**

Tueur venant du sol

Le tétanos provient d'un microbe qui se trouve habituellement dans le sol et qui peut infecter n'importe qu'elle plaie, même une égratignure. Si les germes sont présents dans le sol, le résultat sera fatal si une pluie ouverte s'infecte. L'immunisation contre cette maladie est d'habitude donnée aux enfants en même temps que leurs autres injections.

A VENDRE

Meubles et accessoires usagés de toutes sortes à des prix incroyablement bas

Réfrigérateurs à partir de..... $49.50
Sets de salon à partir de..... $19.50
Poêles à gaz à partir de..... $ 9.95

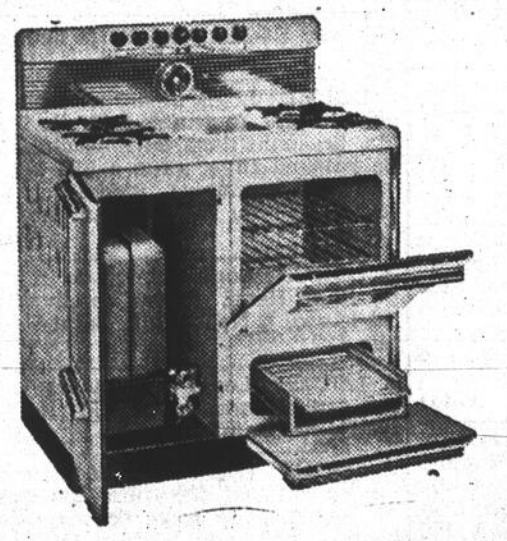
Aussi: sets de cuisine, poêles électriques de luxe, télévisions, etc., etc.

TERMES FACILES SI DESIRES

Le plus gros vendeur de roulottes dans le Québec

Armand Rémillard Ltée

142 Montée Saint-Luc
Tél. Fl. 8-3644 Saint-Jean, Qué.



Poêle CHEVALIER combiné avec Fournaise

UNE MERVEILLE DE CUISSON ET DE CONFORT

LE GAZ CHEVALIER N'EST PAS TOXIQUE

IL DONNE PLUS DE CHALEUR PLUS VITE

ET PLUS ECONOMIQUEMENT

Cuisson rapide... confort assuré... ce poêle est véritablement le roi des foyers! Pensez qu'il peut chauffer facilement et économiquement un logement de six pièces... Pas de combustible à manipuler, pas de cendres, pas de graisse, pas de suie, pas de fumée... En plus d'être propre, silencieux et inodore, il cuit merveilleusement bien!

ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ PLUS TARD

Chevalier
CHEVALIER
GAZ PROPANE INC.

Saint-Jean: 290 Champlain Tél. Fl. 7-1113

Annonces Classées

A VENDRE

◄ Maisons ►

Si vous désirez vendre le plus rapidemtn possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean," 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures: FI. 6-6922. (459)

A VENDRE: Maison de 6 pièces, grand terrain, pour règlement de succession, à 181, rue Papineau. S'adresser à 563, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (107)

A VENDRE: Propriété de 12 pièces, près du terrain de Golf de Saint-Jean, système à eau chaude, grand terrain, possession immédiate, prix raisonnable, comptant, seulement : $1,500. S'adresser à A. Baraby, 229 Champlain, Saint-Jean. Tél. 7-1212. (472)

A VENDRE: Split level, neuf, à St-Mathieu. Termes faciles. S'adresser à M. Lucien Charron, tél. MIssion 3-8540. (575)

A VENDRE: Maison deux étages, logis admirable en haut, 220 v., "Snack-Bar" en bas florissant, frites, produits pharmaceutiques, bibelots variés, route Montréal-Saint-Jean, bientôt, bureau de poste si désiré, cave cimentée avec chauffage central, 222 Lapinière, N.-Dame-du-Sacré-Coeur, cté Laprairie, près boul. Taschereau. Tél. OR. 6-6650. (775)

A VENDRE: Propriété 4 logis de 6 pièces, rapporte $115.00 par mois, $3,000 comptant, balance facile, située au village de Lacolle, soin de rue. S'adresser par tél. OL. 9-1301. (796)

A VENDRE: Maison, à Napierville, système de chauffage électrique, propriété de Mme Joseph Bourgeois, tél. CH. 5-3263. (791)

OCCASION UNIQUE pour acheteur avisé, cause règlement de succession: Belle propriété en briques de style colonial, 2 étages, 6 appts chauffés, comprenant: 1er étage: grand vivoir avec foyer en pierre naturelle, salle à manger et cuisine, avec vestibule, vestiaire et hall et 2e étage, chambre des maitres, avec 2 garde-robes, 20 x 14, deux autres chambres et salle de bain. Finition plâtre et bois franc. Système de chauffage air chaud, huile, automatique. Chauffe-eau thermos. Cave semi-finie avec plancher bois, moitié grandeur pour buanderie et salle de jeu. Terrain gazonné, terrasses épinettes bleues de Norvège, peupliers de Lombardie, rosiers grimpants. Entrée pierrée. Vacant pour occupation immédiate: Valeur: $17,000. Réduit à $12,875. seulement. Comptant minimum: $3,875. Termes faciles pour balance. Pour visite ou autres informations, si sérieusement intéressé, tél. 6-4232. NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE.

A VENDRE: Maison de 3 logis (l'un de 6 pièces, les autres de 3 pièces chacun); en stucco, sise à St-Jean, au nos 468 et 466, rue Rémillard, au fond d'une rue sans issue; idéal pour familles avec jeunes enfants, à proximité des usines Singer, Pirelli e autres; revenu mensuel, $140.00; prix $15,500.00; pour informations, appeler FI. 6-6817 entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m. (832)

► Terrains ►

A VENDRE: Terrain 80 x 100, coin Mercier et boulevard Héroux, à Iberville. S'adresser après 5 heures à tél. FI. 8-3365. (40)

TERRAINS A VENDRE: 60 x 100: $785.00; 70 x 100: $985.00; $20.00 comptant, balance $10.00 par mois. Pas de taxe, pas d'intérêt. Les lots sont situés à Saint-Jean, sur la rue St-Jacques, près de l'église et de l'école. Service d'autobus toutes les demi-heures. S'adresser à 70 rue Cousins, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5506 ou M. Jean-Paul Roy, 192 Grand Bernier, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3456. (565)

A VENDRE: Terrain 58 x 100, en face du Parc Beaulieu, site résidentiel. Occasion pour prompt acheteur. S'adresser à FI. 8-3684. (764)

A VENDRE: Ferme 100 acres, 70 cultivables, 25 milles de St-Jean, près des douanes, avec ou sans roulant. A vendre ou à échanger; qu'avez-vous à offrir? Tél. OL. 9-1301. (795)

A VENDRE: Terre de 102 arpents avec ou sans roulant, à Lacolle. S'adresser à Léonard Belair, Lacolle, tél. CH. 6-3540. (829)

◄ Chalets ►

A VENDRE: Camp d'été, belle plage, 5 pièces, bien situé, 25 milles de St-Jean. S'adresser par tél. OL. 9-1301. (797)

◄ Divers ►

A VENDRE: Boutique à réparations de Télévisions, raison de santé. S'adresser par tél. FI. 7-1891, Saint-Jean. (794)

A VENDRE: Garage Esso Imperial, 6 milles de St-Jean. S'adresser par tél. OL. 9-1301. (798)

A VENDRE: Fournaises neuves ou usagées, pour système central. Très bon prix. Conditions de paiements faciles, 36 mois. S'adresser par tél. 7-3845. (396)

A VENDRE: Ameublement, comprenant: 1 piano avec banc, poêle électrique 30" marque "Frigidaire", mobilier de chambre à coucher, mobilier de salle à dîner. Le tout en bonne condition et très propre. S'adresser à 87, rue Perras, Saint-Remi. Tél. 199. (767)

A VENDRE: Vaches à lait, fraîches vêlées et d'autres vêlant dans 3 ou 4 semaines, claires de test. S'adresser à Réal Lareau, Ville Chambly, tél. OL. 8-2536. (779)

A VENDRE: Bouilloire pour la mise en conserve, capacité de 90 boîtes No 2½ avec panier au complet. En parfait ordre, 2 saisons d'usage. S'adresser à Paul-Emile Martin, 227 Emard, St-Constant, tél. NEptune 2-1566. (783)

A VENDRE: 1 bicycle de fille CCM, en bon ordre, à prix raisonnable. S'adresser à M. Henri Ste-Marie, St-Remi de Napierville. Tél. 653-S-2. (799)

A VENDRE: Grosse machine à écrire "Underwood" comptoir de service en bois. S'adresser à 198 rue Perras, St-Remi de Napierville. Tél. 24. (800)

A VENDRE: Bois dur de chauffage, sec, prix raisonnable; aussi beaux terrains pour plage. S'adresser à Maple Grove Inn, Noyan, Qué. Tél. 618-S-12. (787)

A VENDRE: Poêle à gaz propane "McClary" combiné avec brûleurs à l'huile, pouvant s'adapter au bois ou au charbon. Cause de départ, disponible le 1er octobre. S'adresser à 309, rue St-Jacques, St-Jean, tél. FI. 6-3984, tous les jours après 5 heures, samedi toute la journée. (788)

A VENDRE: Grosse fournaise "Coleman", moulin à coudre "Singer", chaise "Lazy-boy", réservoir à eau chaude, tout équipé, poêle avec brûleurs "McClary". S'adresser à 177 boulevard St-Joseph, St-Jean. Tél. FI. 8-2977. (789)

A VENDRE: 1 épandeur à fumier en bon ordre. S'adresser à M. René Bachand, Lacolle comté Saint-Jean. Tél. CH. 6-3567 (790)

A VENDRE: Belles poulettes "Light Sussex" injectées contre la nucastle et la picotte. S'adresser à M. Olier Perreault, Chambly paroisse, tél. OLympia 8-2810. (793)

A VENDRE: 1 ménage de 3 pièces, usagé, comprenant 1 poêle combiné, 1 laveuse, 1 réfrigérateur, 1 set de salon 3 morceaux, 1 set de cuisine et 1 set de chambre, le tout pour seulement $275.00; aubaine à ne pas manquer. Pour informations, appelez M. G. Boucher, tél. 6-5821. (821)

A VENDRE: 1 poêle "Gurney", avec réservoir, bien propre. S'adresser à Lacolle, CHarlotte 6-3527. (822)

A VENDRE: Réservoir à l'huile, neuf, 125 gallons. S'adresser à 172 Labrèche, Saint-Jean. (831)

A VENDRE: Tracteur "Poney" "Massey-Harris", en parfait ordre, avec faucheuse No 6, charrue, cultivateur, sarcleur 2 rangs, parfait pour jardinage; aussi vaches "Holstein", prêtes à vêler. S'adresser par tél. FI. 7-7050. (833)

A VENDRE: Compresseur avec "lift", graisseuse, chargeur à batteries, 6 et 12 volts; aussi machine "Coca-Cola". S'adresser à MIssion 3-8500 ou CRescent 4-9478. (836)

A VENDRE: à très bon marché, 2 lits simples avec ou sans sommier et matelas. S'adresser à 11, 8e Avenue, Iberville. Tél. FI. 6-5309. (682)

A LOUER

◄ Logis ►

A LOUER: "Nouvelle administration" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:

3½ pièces	$55.00
4½ pièces	$60.00
5½ pièces	$65.00

S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonneault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085, (74)

A LOUER: Logis 3 pièces, sur la rue St-Jacques. S'adresser à Carrière Bernier, tél. 7-2315. (739)

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces, chauffé, système central, eau chaude fournie à l'année, service de concierge. S'adresser à A. Lorrain, 361 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-4444 ou FI. 7-7263, résidence. (417)

A LOUER: Logis de 4 pièces, meublé, $45.00 par mois, situé à Delson cté de Laprairie. S'adresser par tél. NEptune 2-0735 ou NEptune 2-3987. (603)

A LOUER: Logis 7 pièces, split level, cuisine moderne, chambre de bain en tuile, planchers bois franc, foyer naturel, système chauffage, garage chauffé, grande cour, patio, $150. par mois. S'adresser par Tél. FI. 8-2260. (626)

A LOUER: Logis moderne au 1er étage, 4 grandes pièces, chauffé, 235 Chaussé coin Cousins, libre le 1er octobre. M. Larue, tél. FI. 7-2278. (655)

A LOUER: à 272 rue St-Germain, logis de 3 grandes pièces modernes, ménage fait à neuf. S'adresser par tél. FI. 6-5279 l'avant-midi ou le soir après 9 h. p.m. (668)

A LOUER: Beau logis 4 pièces plus chambre de bain, réservoir eau chaude, 220 v., planchers bois franc, moderne, situé à 226 Chaussé. S'adresser à 285 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, tél. FI. 6-3573. (677)

A LOUER: Logis 2 pièces avec chambre de bain privée, près de l'église, idéal pour un couple. S'adresser à 86, rue St-Pierre, Saint-Jean. (698)

A LOUER: Logis de 5 pièces, à 124 rue Grégoire. S'adresser à 484 rue Mercier, St-Jean, après 5 heures. (804)

A LOUER: Logis moderne, 4 pièces, non chauffé, fournaise à l'huile fournie, linoleum dans cuisine, chambre de bain en tuile, situé à 525 boulevard du Séminaire. S'adresser par tél. 8-2479 ou 300 St-Laurent, St-Jean. (808)

A LOUER: Logis, centre de la ville de Saint-Remi, toutes commodités. S'adresser à Noël Blain, Saint-Remi, tél. 129. (776)

A LOUER: Logis de 3 pièces, maison seule. S'adresser à 263 rue Notre-Dame, Saint-Jean. (823)

A LOUER: Logis de 3 pièces, meublé au complet, 220 volts, eau chaude, chambre de bain, dans un bas, libre, à 133, rue Laurier, St-Jean. S'adresser par tél. FI. 7-2426 ou 7-4737. (824)

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, bien éclairées, dans site champêtre et quartier tranquille, à 289 boulevard Boveri, face au village Suisse, dans un bas, cave spacieuse disponible, chauffe-eau thermos, planchers bois franc, comprend cuisine planifiée 21 x 10; salon 15 x 10 et 2 chambres 10 x 14 avec salle de bain finie en Panelyte et plancher en tuiles. Libre immédiatement, loyer $57.00. S'adresser par tél. FI. 6-4232. (825)

A LOUER: Logis de 4 pièces, situé à 168A, boulevard Montcalm, dans Saint-Edmond, 220 v., $50.00 par mois. Se présenter sur les lieux ou tél. à FI. 6-4448 ou 8-2233. (826)

A LOUER: Logis de 3 pièces, chauffé. S'adresser à St-Philippe de Laprairie, tél. MI. 3-8692. (827)

A LOUER: A Laprairie, maison de campagne, 4 pièces, commodités et transport faciles, $40. S'adresser à M. Germain Mailloux, tél. MI. 3-8426. (828)

A LOUER: Logis de 5 pièces, garage, dans St-Edmond, près église, école, $55. par mois, libre le 1er octobre. S'adresser à 59 rue Cousins, St-Jean. Tél. FI. 7-4527. (839)

A LOUER: 2 logis de 4 pièces, nouvellement restaurés, rue St-Jean-Baptiste, au centre du village de Henryville, à proximité des écoles. S'adresser à J.-P. Meunier, 126 rue St-Charles, St-Jean. Tél. FI. 7-7239 ou M. Paul Boucher, Henryville. (816)

◄ Chambres ►

A LOUER: Grande chambre sur le devant. S'adresser à 270 rue Collin, Saint-Jean. (830)

A LOUER: Grande chambre pouvant servir à 2 personnes, située à 151 rue St-Jacques, St-Jean. (834)

◄ Divers ►

A LOUER: 2 garages à 407 rue St-Michel. S'adresser à tél. FI. 6-3357. (150)

ON DEMANDE

MADAME! pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (728)

DESIRONS immédiatement homme pour route établie de 400 clientes. Temps plein ou partiel $2.50 de l'heure. Pas de limite d'âge et aucune expérience nécessaire car nous vous entrainons. Ecrire à F. Granger, 350 St-Roch, Montréal. (633)

VENDEURS DEMANDES: Solliciteurs, libre de voyager, minimum $100. par semaine, dépenses payées. S'adresser à Léo Legendre, tél. FI. 8-5165. (753)

ON DEMANDE: Une bonne avec expérience pour ouvrage général de maison. S'adresser par tél. FI. 8-2418 ou 6-5748. (835)

AVONS BESOIN DE VOUS pour nous représenter dans très bon territoire disponible. Vendez 225 produits garantis, utilisés dans chaque foyer: cosmétiques, médecines, culinaires, thé, café. Commission 45%. Trois spéciaux par mois. Votre ambition garantit le succès. Demandez notre plan d'essai de 30 jours. Jito, Dépt. B — 5130 St-Hubert, Montréal. (837)

AVON... de l'argent pour la rentrée des classes? Femmes mariées, vous pouvez gagner jusqu'à $3.00 de l'heure en représentant les Cosmétiques "AVON". Ouvertures libres en ce moment. Profits immédiats. Ecrivez à C.P. 112, Outremont 8, P.Q. (838)

DIVERS

PROPRIETE en briques de 4 logements à échanger pour grande ferme. Ecrire à Casier postal 234, St-Jean, cté St-Jean. (813)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures.—Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

ACHETONS toutes volailles à abattre, payons les meilleurs prix. Tél. à FI. 7-2138. (784)

PERSONNEL

Vieux après 40 ? Ayez plus d'entrain. Des milliers rajeunissent vite à l'aide des Tablettes toniques Ostrex. Seulement 69¢. Toutes pharmacies. (840)

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200 (726)

DAIGNEAULT & LUSSIER VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (28)

SOUMISSIONS

Province de Québec
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 15 septembre 1960, à midi, heure avancée, au bureau de l'honorable René Lévesque, Ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction d'un pont sur la rivière La Tortue, à St-Edouard, comté de Napierville. Site: Pont du Moulin Chassé, concession Est La Tortue, lots 38-40.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant à Monsieur P.-A. Dupuis, Ingénieur en Chef, Ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10.00 (chèque visé ou mandat-poste), non-remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de ladite soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés et compagnies qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay, Chambly, Saint-Jean, Iberville, Napierville-Laprairie, sont invités à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

C.-R. LABERGE,
Sous-Ministre.

Québec, le 22 août 1960.

SOUMISSIONS

Les commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean, P.Q.

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'à sept heures et trente (7 h. 30) de l'après-midi, à son bureau, 59 boulevard St-Joseph, Saint-Jean, Qué., le lundi 3 octobre 1960 pour la construction d'une école de seize (16) classes avec gymnase, rue Dorchester, dans la paroisse de St-Gérard-Majella, dans les limites de cette municipalité scolaire.

Les soumissionnaires pourront obtenir, à compter du 12 septembre 1960, les plans, devis et formules de soumission au bureau des architectes Charbonneau & Charbonneau, 6260 Côte-des-Neiges, Montréal 26, contre un dépôt d'une somme de cent ($100.00) dollars, en argent ou au moyen d'un chèque visé payable à l'ordre des commissaires susdits. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui retourneront les documents en bonne condition, le ou avant le 28 octobre 1960.

Les soumissionnaires devront inclure avec leur soumission un chèque visé tiré sur une banque à charte et payable à Les Commissaires d'Ecoles pour la Municipalité Scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean au montant égal à dix (10%) pour-cent du montant de la soumission.

Les Commissaires d'Ecoles ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et dénient tout droit d'action à ce sujet.

Stanislas Desrochers,
Secrétaire-trésorier,
59 boul. St-Joseph,
Saint-Jean, Qué.

Bureaux à louer

★ Espace aménagé à votre goût
★ Stationnement à l'arrière

Edifice Club Colomb, rue Richelieu, Saint-Jean

S'adresser à: J.-P. Toupin — Tél. FI. 6-3460

Installation de M. le curé J.-Louis Bourdon

A Sainte-Louise-de-Marillac

Dimanche soir dernier avait lieu l'installation à la cure de Sainte-Louise-de-Marillac de M. l'abbé Jean-Louis Bourdon. Cette installation était présidée par M. le chanoine Etienne Lajeunesse, v.f. Un très grand nombre de paroissiens de Boucherville où le nouveau curé était autrefois vicaire avait tenu à raccompagner M. Bourdon à sa nouvelle paroisse. D'autre part, un nombre également imposant de paroissiens de Sainte-Louise-de-Marillac s'était porté au devant de son nouveau chef spirituel qui succède à M. l'abbé Jean-Charles Côté décédé accidentellement en août dernier.

L'église était remplie de fidèles pour la cérémonie d'installation de M. Bourdon et on remarquait dans le choeur la présence d'un nombreux clergé dont Mgr Laurent Brault, P.D., directeur diocésain des oeuvres, et Mgr Joseph Poissant, C.S., curé de Boucherville.

En présentant le nouveau curé à ses ouailles, M. le chanoine Lajeunesse rappela les longues années de service de M. Bourdon comme professeur au Séminaire de Saint-Jean et comme assistant-directeur diocésain des oeuvres. M. Lajeunesse a également souligné le passage de M. Bourdon comme chapelain à St-Lambert et vicaire à Boucherville.

Dans son allocution le nouveau curé a tenu à remercier toutes les personnes présentes à la cérémonie. Il s'est dit ému du témoignage de sympathie qu'on lui offrait et il a assuré ses fidèles de son entière disposition. M. le curé Bourdon a aussi exprimé le désir d'obtenir la pleine collaboration des laïcs dans la conduite de la paroisse.

Après un salut du T. Saint-Sacrement, une réception suivit au presbytère. Cette réception groupait les notables de la paroisse de Ste-Louise-de-Marillac, les syndics de la paroisse de même que les présidents et les présidentes des organisations paroissiales. On remarquait également la présence de plusieurs membres du clergé et de la famille du nouveau curé ainsi que celle de M. Clovis Langlois, maire de Boucherville. A cette réception les officiers de la ligue du Sacré-Coeur de Boucherville ont tenu à remettre un témoignage concret de leur estime à M. Bourdon en lui présentant une bourse.

Autres installations

Au cours de la fin de semaine deux autres installations de curés se tenaient sur la Rive-Sud. Vendredi soir dernier, M. l'abbé Paul Patenaude, v.f., présidait la cérémonie d'installation du R.P. Georges Briand, f.ch., à la cure de la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

Dimanche dernier, M. l'abbé Patenaude présidait également la cérémonie d'installation du R.P. Dame Caron, S.C.J., nouveau curé de la paroisse St-Isaac-Jogues à Brookline.

Importance grandissante du film dans l'éducation

En fin de semaine, se tenait à St-Jean le 7e congrès annuel de la Fédération des cinémathèques et des conseils du film de la province de Québec. Il ressort des assises que le film tient une place de plus en plus importante dans le domaine de l'éducation.

Ce congrès, à la Villa St-Jean, était sous la présidence de M. Alain Rheault, de Québec, et sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Gilles Raymond, directeur du Centre diocésain du cinéma et représentant de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean. M. Jean-Théo Picard, directeur de la Fédération, en était l'organisateur local.

Dans la soirée de dimanche, M. B. Lalande, président de la Fédération des conseils du film de l'Ontario, a parlé de l'importance d'un programme dans toutes les associations; selon lui le point le plus important pour intéresser les membres à leur mouvement.

M. l'abbé Gilles Raymond a souligné de son côté, l'importance du film au point de vue éducatif. Il a rappelé aux congressistes l'espoir que fondent les évêques sur la diffusion du bon film.

Les membres de la Fédération se sont choisi un nouveau bureau de direction: Mlle Madeleine Martin, de Chicoutimi, présidente; Me Jacques Gagné, de Plessisville, 1er vice-président; M. J.-Théo Picard, de Saint-Jean, 2e v.-p.; Mlle Thérèse Roy, de l'Université Laval, à Québec, secrétaire; M. Norbert Chink, de Valleyfield, trésorier; Mlle Boucher, de Rouyn, Mlle Castonguay, de Plessisville, M. Genest, de Québec, M. Dubé, de Causapscal, et Mlle Foisy, de Sept-Iles, directeurs.

Jacques-Cartier

Cérémonie de vêture et de profession religieuse chez les Filles de la Providence

Le 23 août dernier, eut lieu dans l'église de St-Jude une touchante cérémonie de vêture et de profession.

Trois jeunes filles, Mlles Luce Duchesneau, d'Asbestos, P. Q., Micheline Deslippes, de Laprairie et Angéline Touchette de St-Cyrille de Wendover quittaient l'habit séculier pour revêtir l'habit religieux. Quatre autres: Sr Marie-Stella (Rollande Pelletier), Sr Marie de l'Enfant Jésus (Monique Stebens), Sr Marie-de-Lourdes (Lise Béliveau), Sr Irène-Marie (Lorraine Pinard), faisaient leurs premiers voeux.

La cérémonie, présidée par Mgr R. Boulé, v.g., se déroula au cours de la messe en l'honneur de l'Immaculée-Conception. Le R .P. E. Gervais faisait l'office de diacre et M. l'abbé R. Halde était sous-diacre.

Dans son allocution, Mgr Boulé établit le parallèle entre la vocation chrétiene et la vocation religieuse. Les chrétiens de 1960 tout comme ceux de la primitive église, sont tous tenus de vivre les exigences de leur Baptême et de tendre à la perfection "Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait". Mais à ceux qui sont appelés à la vie religieuse et qui répondent au "Si tu veux . . . ", le Christ propose une vie de conformité plus parfaite avec Lui. Il exige un amour sans condition. "Va, vends tes biens et donne-les aux pauvres".

La perfection religieuse exige donc un détachement total. Au service du Christ et de l'Eglise la religieuse devient une professionnelle de la charité; elle a trouvé la perle précieuse et laisse tout le reste en mettant son âme au service des autres.

Mgr Boulé félicita très cordialement les parents des élues et leur rappela que les larmes du sacrifice sont maintenant changées en abondantes bénédictions pour chacun d'eux. Mgr termina en recommandant de beaucoup prier pour les vocations sacerdotales et religieuses. L'Eglise en a besoin.

Dans le choeur on remarquait Mgr L. P. Phaneuf, c.s., curé de St-Mathias, M. le curé L. Béliveau de la paroisse de Lemieux. M. l'abbé McGee, maitre de cérémonie. Les Frères de l'Instruction Chrétienne étaient représentés par les RR. FF. Justinien et Denis-Raphaël de Laprairie, ainsi que le R. F. Céleste, directeur du Cours Secondaire de Louiseville.

Aux familles des religieuses, à tous les amis venus en grand nombre, les Filles de la Providence adressent leurs plus sincères remerciements.

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 1145 — SAINT-JEAN, Qué.

La première assemblée pour le nouvel exécutif aura lieu cette semaine jeudi, le 8 septembre aux salles du Conseil à 8 h. p.m.

Tous les membres sont donc invités à assister à cette importante assemblée. M. Paul Lamoureux, député de district, y fera l'installation du nouveau Grand Chevalier M. Omer Mc Craw ainsi que du nouveau député Grand Chevalier, M. Adélard Berger ainsi que tous les officiers qui forment le nouvel exécutif. Donc que ce soit un rendez-vous pour jeudi soir prochain le 8 septembre à 8 h.

Déjeuner-causerie
Me Roland Tremblay, président

Nous apprenons de notre président que les billets sont en circulation et qu'ils s'enlèvent rapidement. Donc, à tous ceux qui désirent assister à ce fameux déjeuner-causerie qui aura lieu le 16 octobre prochain à la salle paroissiale N.-D.-Auxiliatrice, rue Laurier. Précédera une messe célébrée par Mgr Lucien Messier. Veuillez réserver vos billets à l'avance afin d'éviter tout désappointement à la dernière heure.

M. Charles Boutin, président général de l'initiation du 13 novembre prochain désire informer tous les membres de bien vouloir présenter leurs candidats dès maintenant, afin de faciliter la tâche du comité qui a été formé à cet effet et d'empêcher que le travail soit fait à la toute dernière semaine.

Ligue mixte de quilles
Maurice Gagné, président

Tous les membres sont invités à l'ouverture officielle qui se fera jeudi le 15, à la salle de quilles Baillargeon sur la rue Richelieu. Le Grand Chevalier M. Omer McCraw, sera invité à lancer la première boule qui marquera l'ouverture officielle pour la nouvelle saison 1960-61.

Nous souhaitons bonne chance aux huit équipes qui forment cette ligue.

Alphard Aubé

Congrès des Amicales Notre-Dame

Le 3e congrès général des 88 Amicales des Notre-Dame aura lieu à Sherbrooke, les 24 et 25 septembre prochain.

Anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame, montrez que vous êtes fières de votre nom et de votre association amicale en participant à ce congrès qui sera comme les précédents, très enrichissant. Celles qui ont assisté aux deux premiers en sont revenues enthousiasmées et nous assurent de leur présence, cette année, à Sherbrooke.

Si vous ne pouvez y être les deux jours, choisissez celui qui vous convient le mieux, mais venez.

Le programme du samedi débute à 2 h. 45 p.m. par l'accueil des Amicalistes à l'Ecole Normale Marguerite Bourgeoys, 283 rue Ontario, Sherbrooke. De là, visite à 3 h. en autocar, de St-Benoit-du-Lac, Magog, Beauvoir et ville de Sherbrooke. Billet $2. — Souper libre. — A 8 h. 30 soirée récréative inter-amicale, au profit du Foyer de l'Amitié, au Japon (oeuvre des Notre-Dame).

Programme du dimanche:

9 h. 30: Messe du congrès à la Cathédrale. Déjeuner libre.

3 h. au Mont-N.-Dame, 114 Ave. de la Cathédrale, accueil des Anciennes élèves. Salut du St-Sacrement. Conférence par S. Exc. Mgr Cabana, archevêque de Sherbrooke.

6 h. A l'école secondaire St-Michel 125 ouest rue King, Banquet de clôture sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Cabana. Billet $3.

Chacune fait ses réservations de chambre, sur place ou d'avance, à n'importe quel hôtel de Sherbrooke. Pour plus amples informations, prière de téléphoner à Mme Juliette Touchette, présidente de l'Amicale de Laprairie, à OL. 9-1233, le plus tôt possible.

Quelques voeux du congrès féminin

1. L'Exécutif du Comité Féminin de la Fédération émet le voeu que un Comité consultatif formé des anciennes présidentes soit constitué au sein du Comité Féminin provincial.
2. L'Exécutif du Comité Féminin provincial prie le présent Congrès d'autoriser la formation d'un Comité des Constitutions.
3. Que la section féminine fasse un amendement afin de répartir également les représentations diocésaines au Comité Féminin provincial.
4. Demande est faite d'admettre des représentantes des sections féminines aux réunions des six comités permanents de la Fédération.
5. Qu'une représentante du Comité Féminin provincial siège à l'Exécutif de la Fédération.
6. Que le Comité Féminin Provincial fasse pression auprès du Département de l'Instruction publique pour que le 24 mai devienne jour de fête patriotique pour tous les enfants des écoles de la province.
7. Qu'un Comité pour l'aide aux réfugiés soit formé à l'échelle provinciale, diocésaine, locale.
8. Faire de nouvelles pressions afin que des Caisses d'épargne scolaires soient établies dans toutes les écoles de la province.
9. Faire demande au Département de l'Instruction Publique afin que des cours sur l'économique soient donnés à tous les niveaux scolaires.
10. Que le Comité fasse pression auprès du Gouvernement provincial afin que l'âge scolaire obligatoire soit porté de 14 à 16 ans.
11. Que les dames soient invitées à assister en groupe aux séances de la commission scolaire afin de pouvoir étudier les diverses administrations.
12. Appui du Comité afin de redonner au langage parlé la pureté, la richesse et la distinction que doit avoir et affirmer le prestige de notre culture française.

(Communiqué du Secrétariat diocésain des SSJB).

SAINT-BERNARD

M. et Mme George Bishop, de Adams, Mass., et M. et Mme Adrien Chalifoux, de Pittsfield, Mass., ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Dieudonné Chalifoux, de Saint-Bernard de Lacolle et chez M. et Mme Clément Guay et chez M. et Mme André Mathieu, de Lacolle.

Pour l'organisation . . .

(suite de la page 3)

Licences

M. Arthur Benjamin, licence de magasin de marchandises sèches à 268 Richelieu. — Mlle Rita Georges, salon de coiffure à 121 Frontenac. — Gilles Lebeau, magasin à 220 St-Jacques. — Transfert de licence de taxi d'André Boileau à Marcel Guillet. — Transfert de licence de coiffeuse de Mlle Desruisseaux à Mme Alice Guérin, à 138 St-Jacques. — On continuera de réclamer une licence de $75 au Studio Marcel, comme par les années passées. — Sur une plainte de M. Roland Bissonnette, un rapport du Chef de Police a été déposé au sujet de deux livreurs engagés par M. Adolphe Leblanc. Il semble que tout est normal. On s'assurera cependant si les deux livreurs mentionnés travaillent à leur compte ou pour M. Leblanc.

M. Marcel Thuot n'a pas exercé sa profession d'arpenteur depuis deux ans et la licence qui lui a été imposée sera retirée. — On assure M. Alain Pilotte, propriétaire de Taxi Boivin, rue Champlain, qu'il est dans son droit s'il veut ouvrir une autre station sur la rue Richelieu, près de la Station White Rose pourvu que les voitures qui y seront aient leur permis de taxi.

Propreté et hygiène

Une requête signée par des intéressés demande que la Cité voit au nettoyage des terrains au sud, au nord et à l'ouest de la rue Baillargeon. C'est devenu un dépotoir qui sert d'abri à des indésirables. On se plaint d'odeurs nauséabondes, etc. Le Chef fera enquête. Un règlement sera présenté pour obliger les propriétaires de terrains vacants à voir à leur entretien.

Après avoir mis la dernière main au contrat d'échange avec Southern Canada Power, l'assemblée est levée.

L'ordre du jour était loin d'être épuisé.

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

HABITS
SUR MESURES
- Worsted Anglais
- Tissus de haute qualité

100% laine
$49.50
et plus
Futurs mariés
Donnez votre commande dès maintenant!



ART. BENJAMIN
268, rue RICHELIEU
FI. 6-4786 Saint-Jean

A VENDRE: MOBILIER DE SALLE A DINER
Fabricant: Andrew Malcolm
Style: Chippendale
Bois: Acajou
Condition: Très bonne
Prix il y a 12 ans: $1,200.
Prix de vente: $400.
Morceaux: Table, buffet, cabinet d'argenterie, un fauteuil, 5 chaises
Très beau pour grande maison, presbytère, etc.
Prière de communiquer par téléphone avec Mme J.-G. Smith, FI. 8-3585, dans la matinée ou la soirée.

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.
Les Immeubles Richelieu Enr.
GUY NORMAND
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente, évaluation, administration, placement
59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean, Qué.

VALEUR EXTRAORDINAIRE
EPICERIE-RESTAURANT, avec propriété 2 logis, garage, près église, école, $13,500.; comptant à discuter, voyez et constatez.

ECHANGEZ VOTRE VIEUX TV

★ Profitez de cette vente avantageuse
★ Evitez les réparations coûteuses
★ Conditions faciles. Pas de comptant
★ Vous serez fier de votre TV 23"

chez les ameublements
LAVAL BESSETTE
77, 1ère Rue
Téléphone Fl. 6-5315 IBERVILLE, P.Q.

★ Image parfaite et claire
★ Programmes plus intéressants
★ La meilleure marque au monde
★ Ne tardez pas: tél. Fl. 6-5315



NOUVEL ECRAN GEANT RECTANGULAIRE

C'est nouveau! — C'est un 23"!

Seulement **$389.00**

Allocation véritable pour votre vieux TV ... **$100.00**

$289.00

Balance payable $15.00 par mois.....

PAS DE COMPTANT!! SEUL, VOTRE VIEUX TV ET $15.00 PAR MOIS

INFORMATION A DOMICILE SUR DEMANDE. — Tél. Fl. 6-5315

- Modèle de luxe super-puissant
- Riche cabinet en véritable noyer
- Nouveau châssis "Gold Seal"
- 2 haut-parleurs, tonalité FM

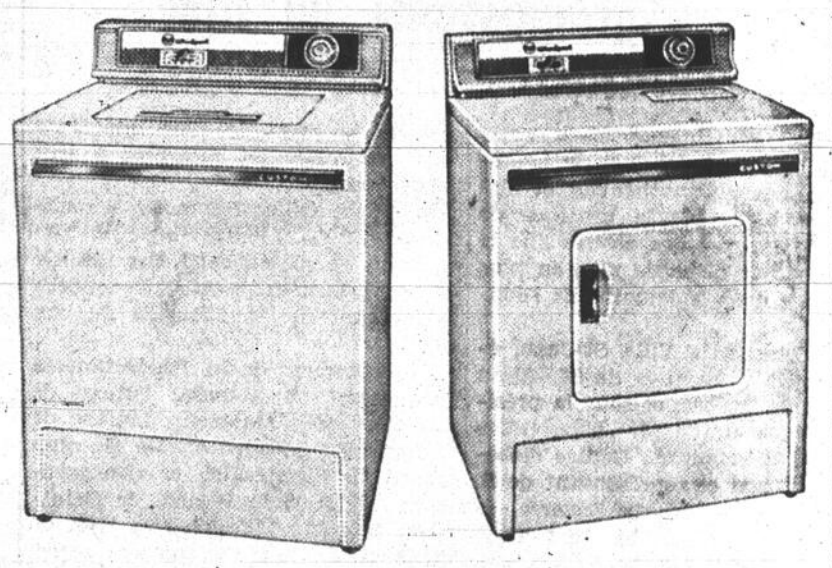
$569.

Valeur de $735. pour:

33 1/3

d'escompte sur nos mobiliers de CHAMBRE

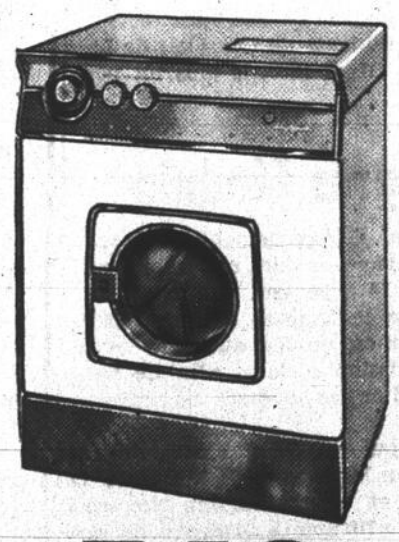
KROEHLER — VILAS
LANE — VICTORIAVILLE
KILGOUR — BASSET



Laveuse - sécheuse combinée

RCA Whirlpool

- Modèle Super De Luxe
- Capacité 10 livres
- 4 températures d'eau
- 5 températures séchage
- Trois rinçages
- Chauffe-eau incorporé
- Economie d'électricité



Cette superbe équipe Custom vous offre de nouvelles caractéristiques de lavage et de séchage à prix économique. La lessiveuse Custom à DEUX CYCLES DE LAVAGE SEPARES, le filtre-dispensateur Magic-Mix exclusif et votre choix de trois températures d'eau. La sécheuse appariée offre un choix de CINQ TEMPERATURES DE SECHAGE, avec tamis à charpie intégrant, lampe à rayons ultra-violets et séchage ultra-rapide, automatique. Dimensions: hauteur hors-tout 42½"; largeur 29"; profondeur 25½".

Payable $20.00 par mois
LES DEUX POUR **479.50**

A VOTRE SERVICE ● NOTRE ATELIER ET NOS TECHNICIENS



Réfrigérateurs

RCA Whirlpool

11 pi. cubes pour..... **259.95**

Kelvinator (automatique)

13 pi. cubes pour..... **379.95**

ATTENTION!

TV usagées

21"	$95.00
17"	$75.00
12"	$45.00

● Nous réparons toutes les marques de radio et télévision. Tél. 6-5315.

Poêles, 220 v.

(30 pouces - 4 ronds)

RCA Whirlpool.....	279.95
General Electric.....	169.95
Kelvinator.....	289.95
Moffat.....	219.95

Poêle usagé

combiné à l'huile et électricité **$65.**
(en très bon état)

● Nous réparons toutes les marques de radio et télévision. Tél. 6-5315.

Tél. Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier & Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

Tél. Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 8 SEPTEMBRE 1960 — Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée

Pour la Rive-Sud

A quand un hôpital général?

Un hôpital général sur la rive sud?

Est-ce un rêve chimérique que d'espérer . . . que de croire encore à son avènement?

Il y a si longtemps que les habitants de la rive sud en discutent et qu'ils entendent les politiciens promettre sa construction imminente que cette ambition, bien légitime d'ailleurs, s'est transformée en une amère déception.

Les politiciens ont tellement exploité cette nécessité impérieuse qu'ils ont créé un autre mythe hideux, semblable à la plante légendaire que les Amazoniens appelaient communément l'ibadou. Selon la légende, cette plante mystérieuse permet à son possesseur, s'il en fume suffisamment de voyager rapidement sans être obligé d'emprunter un véhicule terrestre, naval ou aéronautique, pour s'évader de la forêt.

La comparaison n'est certes pas trop exagérée, si on commémore les politiciens qui ont clamé fortement leur volonté de doter la rive sud d'un hôpital général. Et qui à cause de circonstances atténuantes n'ont pu matérialiser leur désir.

Même si les plans de l'hôpital général sont enfouis dans un tiroir poussiéreux d'un bon notable, ceux qui veulent en savoir plus longuement n'ont qu'à passer sur le boul. Taschereau aux limites de Jacques-Cartier, Saint-Lambert, Greenfield Park, et Laflèche et n'ont qu'à regarder le site (encore occupé par l'édifice de la compagnie Belding-Corticelli) que l'ex-gouvernement de l'Union Nationale avait choisi pour l'érection du futur hôpital de 300 lits.

Si jamais on décide de construire cet hôpital, il faudrait écrire son historique non pour critiquer des hommes, mais pour indiquer comment les cheminements de l'histoire sont imprévisibles et mystérieux.

Pour en donner le goût à des his-

(suite à la page 20)



► EN PELERINAGE A L'ORATOIRE: Un grand nombre de personnes du diocèse de Saint-Jean ont participé au pèlerinage des malades qui a eu lieu à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, à l'occasion de la récente neuvaine du 1er au 9 août pour demander la béatification du Frère André. A l'arrivée au sanctuaire, on reconnait, de gauche à droite, le R.P. Roland GAUTHIER, c.s.c., supérieur à l'Oratoire; Mgr Eugène MARTINEAU, P.D., curé de la Cathédrale de Saint-Jean, et M. Arthur COTE, un malade de Napierville.

Le Pape confie un haut poste à S. E. Mgr E. Frenette

Sa Sainteté le pape Jean XXIII a nommé un prélat canadien au secrétariat de la presse et des cérémonies de la Commission pontificale chargée de préparer le prochain concile oecuménique qui sera tenu probablement tenu l'an prochain dans la Ville Eternelle.

Il s'agit de S. Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, dans le Québec, secrétaire de la Commission canadienne de l'épiscopat pour la presse, le cinéma, la radio et la télévision.

Les enfants sont logés dans des écoles modernes, à Jacques-Cartier

Les quelquqes milliers d'enfant d'âge scolaire qui se sont présentés aux écoles catholiques de Cité Jacques-Cartier, mardi dernier, ne seront pas logés dans des sous-bassements, ni dans des cahuttes, durant l'année scolaire qui vient de débuter. Tous sans exception, ils seront abrités dans des écoles spacieuses et modernes, lesquelles contiennent des classes bien meublées et hygiéniques.

La situation a réellement changé depuis les tristes années 1954-55-56. En 1956, par exemple, les commissaires ont dû rechercher et louer 106 locaux pour être capables de loger temporairement les élèves qui s'étaient enregistrés pour fréquenter les classes. A une dernière réunion des commissaires d'écoles, le directeur général a annoncé que la commission scolaire possédait tous les locaux nécessaires pour recevoir tous les étudiants cette année.

Un volumineux rapport

Il y a 5 ou 6 ans, il était vrai d'affirmer que cette commission scolaire n'était peu équipé pour subvenir à ses besoins, mais aujourd'hui, ceux qui soutiennent encore cette idée ignorent la réalité: on devrait plutôt dire qu'ils sont préjugés.

Même si les commissaires d'écoles actuels sont les plus discutés de la région, on ne peut nier qu'ils ont accompli une besogne écrasante. On ne peut pas être d'accord avec eux sur toutes les questions, mais il faut constater qu'ils ont non seulement construit de nouvelles écoles, mais qu'ils ont eu assez d'ouverture d'esprit pour aménager, de concert avec le directeur général un système pédagogique qui soit efficace.

Les chiffres que nous citons ci-

(suite à la page 21)

Les lauréats du concours du Mérite Agricole

Les juges du concours du Mérite Agricole de l'année 1960 viennent de faire connaitre les noms des gagnants. Le concours était ouvert à la région no 1. Dans la liste des gagnants, nous relevons les noms suivants pour notre région.

M. Rodolphe Payant, de St-Isidore de Laprairie, s'est classé en 6e place parmi les concurrents pour la médaille d'or.

Pour la médaille d'argent, MM. Fernand Perras et Gérard Gervais, de St-Isidore de Laprairie, se sont classés respectivement en 2e et 3e place. M. Henri Lamarque, de Saint-Remi, en 7e place; M. Wilfrid Serre, de St-Edouard de Napierville, en 13e place et M. Jacques Pinsonneault, de Sherrington, en 15e place.

M. René Dubuc, de St-Isidore de Laprairie, s'est classé en première place pour la médaille de bronze. M. Alexandre Morin, de Napierville, en 5e place; MM. Hector Lucier, Normond Rémillard, Emile Guilbault et Marcel Derome, de Saint-Jacques le-Mineur, classent en 8, 9, 10 et 11e place; M. Roger DeRepentigny, de St-Remi, s'est classé en 12e place.

Nos félicitations à ces méritants.

Dans Napierville-Laprairie

Riposte du député de l'Union Nationale M. Hercule Riendeau, prise en délibéré

Une foule considérable venant du comté de Napierville-Laprairie avait envahi jeudi dernier, la salle d'audience de la Cour de magistrat, où devait se plaider les exceptions préliminaires à la contestation d'élection intentée par le candidat libéral défait, M. Laurier Baillargeon, au député élu de l'Union nationale, M. Hercule Riendeau.

Les deux candidats s'accusent réciproquement dans les procédures d'illégalités et de manoeuvres frauduleuses. M. Riendeau riposte aux accusations portées contre lui par des accusations semblables. Il soutient que son adversaire ne peut présenter contre lui ces accusations puisqu'il s'est rendu coupable lui aussi des mêmes irrégularités.

Le juge Antoine Lamarre, de la Cour de magistrat, qui a déjà pris en délibéré des exceptions sur des questions de droit faites par M. Riendeau a entendu de nouvelles objections formulées sur les faits démontrant des irrégularités commises par son adversaire.

Le nombre des témoins assignés s'élevait à 78. Il comprenait pour la plupart des gens qui avaient travaillé pour M. Baillargeon, au cours de la campagne.

L'audience ayant été de courte durée, ces personnes venant de Laprairie et de Saint-Constant, ont tenu à se faire "taxer" comme témoins par le greffier pour être indemnisées de leurs frais de voyage, et ont demeuré en rang dans le corridor longtemps après la levée de l'audience.

Celle-ci comme nous le mentionnons ci-haut a été brève, le juge Lamarre ayant pris en délibéré les objections de Me John-G. Ahern, C.R., qui représentait avec Me Alphonse Barbeau, le candidat libéral, M. Baillargeon. L'instruction a été remise au 13 du courant et le juge Lamarre rendra jugement d'ici là sur l'objection qui lui a été présentée. Me Ahern a soutenu que c'est l'instruction au mérite devant trois juges que l'on devra décider si le requérant de la contestation s'est disqualifié par des manoeuvres frauduleuses et a perdu son droit de contester l'élection.

Mes Jean-Paul Ste-Marie, C.R., et Marin Dion, avocats de M. Riendeau, ont prétendu que le juge avait juridiction pour décider de l'objection. Les avocats présenteront des notes sur la question.

Cours d'art culinaire

La semaine prochaine débuteront les cours d'art culinaire sous les auspices du Cercle d'Economie Domestique de St-Noel Chabanel. Toutes les dames désireuses de reprendre ces cours des années précédentes pourront s'inscrire pour 2e et 4e année du cours lundi le 12 septembre à 8 h. au sous-sol du presbytère. Après l'inscription se tiendra la première réunion de la saison, bien noter que c'est le lundi au lieu du jeudi; si c'est possible, que chacune collabore avec les membres du Conseil afin que les cotisations soient rendues pour l'assemblée.

Donc, à lundi le 12; toutes les dames désireuses de se joindre à nous, sont les bienvenues. Le travail du mois consiste en une jupe de lainage ou une robe de chambre ou coupe-vent pour homme ou enfant.

Mme D. L., publiciste



La Cie F. R. Lefebvre Ltée
bureau d'assurances générales
à la disposition de ses clients et de ceux de
A. C. Génier Enr.
(BUREAU QU'ELLE VIENT D'ACHETER)
et du public en général
BUREAU: 62 rue St-Jacques, St-Jean Tél. Fl. 7-7585



F.-R. LEFEBVRE
Président
Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep. à sa résidence: Fl. 6-6491
Tél. M. Jean Payette, rep. à sa résidence: Fl. 8-3675
JEAN PAYETTE
Secrétaire

Le Pape nous tend la main

OTTAWA (CCC) — Le 11 septembre prochain, aura lieu dans toutes les églises du Canada, la collecte dite des "Charités papales, des victimes de la guerre et des oeuvres d'assistance de l'épiscopat canadien". Les fruits de cette collecte permettront au Pape et à nos évêques de répondre aux appels angoissés d'hommes qui ont besoin d'être aidés.

Les misères que doivent soulager le Pape et nos évêques ne se comptent plus. D'un côté il y a la misère que l'on peut et doit malheureusement qualifier de permanente, comme si les hommes s'étaient habitués à elle et en étaient arrivés à la considérer comme normale: c'est celle de ces millions d'êtres humains qui sont sous-alimentés et qui vivent dans la pauvreté la plus effroyable; d'un autre côté, il y a les victimes de ces grandes catastrophes qui se produisent périodiquement: les plus récentes sont celle qui se sont abattues sur le Chili, sur Fréjus et sur Agadir. Chaque fois, le Pape est venu en aide aux victimes de ces désastres. Ceux-ci émeuvent davantage l'opinion publique que la misère permanente à laquelle l'opinion publique finit hélas par s'habituer et qui reçoit, pour cette raison, peu de publicité.

Récemment, le Souverain Pontife, dès qu'il eut été informé des pertes causées par le séisme qui a secoué le Chili, a mis une importante somme à la disposition des oeuvres de secours aux sinistrés. Pour sa part, l'épiscopat canadien a fourni une somme de $5,000. Ce n'est là qu'un exemple. A l'occasion de l'Année Mondiale du réfugié, qui s'est terminée le 30 juin dernier, le Souverain Pontife et l'épiscopat canadien ont participé à la libération des camps de réfugiés. Et, chaque année, l'épiscopat canadien vient en aide à des centaines de réfugiés et d'immigrants. L'agence des "Services pour immigrants catholiques" qu'il a créée et qu'il soutient le prouve éloquemment.

L'abbé Pierre, qui s'est fait le défenseur des pauvres, répète constamment que le déchirement de l'humanité entre ce qu'on appelle l'Ouest et ce qu'on appelle l'Est n'est plus la tension la plus déterminante et qu'il devient totalement illusoire de parler des "Grands" car, affirme-t-il, il n'y a plus qu'un seul "Grand" et c'est la misère, qui juge le monde. Le P. Lebret fait la même constatation "L'humanité devant nous, quand nous nous mettons à l'analyser est comme un océan de misère; elle est accablée par l'insatisfaction de la plupart de ses besoins rigoureux".

Si les hommes de bonne volonté veulent sincèrement la paix, ils ne doivent pas se contenter de craindre la guerre. Ils doivent déclarer la guerre à la misère. Et si, comme l'affirme Josué de Castro, la faim "constitue la cause la plus effective et la plus constante des guerres, il n'est pas exagéré de conclure avec l'abbé Pierre qu'"une seule guerre est certaine d'être en permanence totalement juste, c'est la guerre à la misère".

Pour mener avec succès cette guerre à la misère, le Pape a besoin de la charité de tous les chrétiens. Recevant en mai dernier, les délégations des 70 organisations internationales non gouvernementales qui participaient à Rome à une réunion d'étude sur la campagne mondiale contre la faim, le Pape Jean XXIII soulignait la nécessité d'éveiller les consciences au sens de la responsabilité qui pèse sur tous et chacun, spécialement sur les plus favorisés. Et il ajoutait: "Nul ne peut aujourd'hui, dans un monde où les distances ne comptent plus, invoquer l'excuse que les besoins de son frère lointain ne lui sont pas connus ou que l'aide à y apporter ne le concerne pas. Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées".

"Autrefois, écrit le P. Lebret, notre prochain proche était le mendiant rencontré sur la route, la veuve et l'orphelin de la maison voisine, les malades du quartier ou du village. Maintenant, notre prochain est l'humanité souffrante universelle".

Comme le rappelait le Pape Jean XXIII dans son dernier Message de Noël, "la paix ne pourra avoir de fondements solides, si l'on ne nourrit dans les coeurs le sentiment de la fraternité, tel qu'il doit exister entre ceux qui ont la même origine et sont appelés aux mêmes destinées".

En face de la misère contrastant avec le privilège de ceux qui peuvent se permettre le gaspillage, les chrétiens ne peuvnt se contenter d'être de simples observateurs comme le soulignait le Pape dans son dernier Message de Noël, ils doivent se sentir investis d'une mission qui leur vient d'en haut.

S'adressant le 27 juillet dernier à la cinquième Assemblée générale de la Conférence internationale catholique des Charités Catholiques, S. S. Jean XXIII insistait sur la nécessité de créer chez les catholiques comme un climat de charité, dans une sorte d'émulation contagieuse où chacun se sente pressé de donner ce qu'il a, de faire ce qu'il peut, de tout son coeur. "Il s'agit encore, disait-il, dans un monde trop souvent sensible aux rapports de force et trop uniquement soucieux d'appliquer une justice quelquefois bien étroite, de réhabiliter la vraie notion de charité". Et rappelant l'oeuvre accomplie par saint Vincent de Paul, il y a trois siècles, le Souverain Pontife ajoutait: "Il faut aujourd'hui aussi que la charité des catholiques soit pour tous les hommes un témoignage perceptible de la mission salvifique universelle de l'Eglise du Christ".

Les catholiques du Canada sont invités à se montrer généreux lors de la collecte des Charités papales qui aura lieu le 11 septembre prochain. Comme nous y invite Son Em. le cardinal Léger, "déposons notre aumône dans la main du Saint-Père afin que sa sollicitude paternelle et universelle ait les moyens nécessaires pour soulager toutes les misères de la terre!"

OTTAWA. — S. Em. le Cardinal Paul-Emile Léger s'adressant aux Catholiques du Canada, invite chacun à faire sa juste part lors de la collecte annuelle qui se fera dans toutes les églises le 11 septembre prochain en faveur des Charités Papales, des Victimes de la guerre et des oeuvres de l'Episcopat canadien. Voici le texte intégral de son message:

Montréal, ce 10 août 1960

Les Catholiques du Canada sont invités, encore une fois, à verser une aumône au profit des oeuvres de charité du Saint-Père. Nous les exhortons a être généreux car les besoins de l'Eglise universelle sont toujours plus grands et les sources de revenus diminuent. En effet, tous les fidèles qui sont derrière les rideaux de fer et de bambou ne peuvent plus manifester leur piété filiale au Vicaire de Jésus-Christ en lui accordant une aide pécuniaire. Au contraire, ces Eglises persécutées doivent être secourues par le Pape.

D'autre part, les jeunes Eglises de l'Afrique et de l'Asie subissent le contre-coup des révolutions sociales qui secouent les peuples de ces continents. Et comment le Saint-Père pourrait-il faire la sourde oreille à ces appels qui viennent des pays durement frappés par les cataclysmes de toutes sortes qui ont dévasté des régions entières: tremblements de terre au Chili et au Maroc; inondations en France et en Italie; cyclones à Formose et au Japon.

Nous sommes des privilégiés de la Providence et nous serions doublement coupables si nous profitions de notre bien-e matériel et spirituel pour nous endurcir dans notre égoïsme. L'occasion est belle de briser les chaînes forgées par notre individualisme et de partager avec tous nos frères, dispersés à travers la terre, les biens que le Seigneur nous a confiés afin que nous les administrions dans un esprit de justice et de charité.

Déposons notre aumône dans la main du Saint-Père afin que sa sollicitude paternelle et universelle ait les moyens nécessaires pour soulager toutes les misères de la terre!

† Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal

Gérard Raymond
Entrepreneur-plombier
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
BRULEURS A L'HUILE
435, rue Boyer — Saint-Jean
Fl. 6-5534

Pour un bon équipement de bureau,
CONSULTEZ
Philippe Ouellet, Inc.
29 St-Charles,
St-Jean, P. Q.
Tél. Fl. 7-1868
agent autorisé de:
► Office Specialty Mfg.
► Olivetti
► Enregistreur "Phillips"
TOUT POUR LE BUREAU
Dactylos neufs et usagés — Caisses enregistreuses — Filières
Calculateurs, etc . . .

On veut qu'ils soient
artistiquement réussis
C'EST AU
Studio Lord
qu'il faut s'adresser avec confiance.
Futurs mariés !
Assurez-vous à l'avance d'avoir
satisfaction en faisant
réservations nécessaires au



Studio Lord
195, rue Champlain Tél. Fl. 7-7569 Saint-Jean, P.Q.

Films à la TV (2-7)

CBFT Canal 2

Vendredi, 9 septembre
11 heures 30:

"La rançon du plaisir"

Suédois. 1954. Drame à tendance sociale réalisé et interprété par B. Logardt avec Eva Stilberg. — Un soir de la Saint-Jean, une jeune fille s'abandonne à un médecin. Séparés depuis, puis réunis au moment de la naissance de l'enfant, ils se fiancent. — Réalisation moyenne; interprétation juste et sensible. — A côté d'éléments favorables, de sérieuses lacunes sur le plan moral. **Adultes, des réserves.**

Samedi, 10 septembre
11 heures 52:

"Le dos au mur"

Français. 1958. Drame d'Edouard Molinaro avec Gérard Oury et Jeanne Moreau. — Un mari apprenant que sa femme le trompe, fait en sorte que celle-ci croit que son amant la fait chanter. Elle tue ce dernier, et plus tard, apprenant la vérité, elle se suicide. — Thème d'une certaine originalité développé avec talent. Très bonne interprétation Drame par trop "noir", vengeance diabolique d'un mari, crime, suicide. **Adultes, nettes réserves.**

Mardi, 13 septembre
4 heures 15

"Retour de flamme"

Français. 1943. Comédie sentimentale d'Henri Fescourt avec Renée St-Cyr et Roger Pigaut. — Un ingénieur en aéronautique travaille à un nouveau modèle d'avion. — Ses échecs successifs le placent dans une situation financière difficile dont il sortira avec l'aide de sa jeune épouse.— Réalisation sans éclat d'un sujet intéressant. — Belle leçon d'énergie et de fidélité conjugale. **Adultes.**

Mercredi, 14 septembre
11 heures 30

"La nuit blanche"

Français. 1948. Drame de Richard Pottier avec Claude Farrell et Pierre Brasseur. — Une enquête serrée reconstitue le drame d'une femme découverte inanimée près de la frontière austro-suisse. — Enquête policière réalisée avec soin et bien interprétée. Toutefois, Pierre Brasseur fait rire au lieu d'émouvoir. — Prétentions moralisatrices non justifiées amours illicites présentées comme normales; suicide. Film dangereux. **A déconseiller.**

Jeudi, 15 septembre,
4 heures 15

"Bille de clown"

Français. 1950. Comédie de Jean Wall avec Jean Carmet et Robert Wattier. — Aventures rocambolesques d'un jeune homme qui veut rompre avec la tradition familiale, figée depuis des générations, dans la carrière du notariat. — Scénario inconsistant et invraisemblable. Beaucoup d'emprunts à des comédies ayant déjà connu le succès. Mélange assez peu heureux, comme, d'ailleurs le choix des interprètes. — Le caractère burlesque atténue la portée morale de ce spectacle. **Adultes et adolescents.**

CHLT-TV Canal 7

Vendredi, 9 septembre
2 heures

"Zanzibar"

Américain. 1953. Film d'aventures de Harold Schuster avec Lola Laine et James Craig. — Un explorateur à la recherche d'un crâne sacré dans la jungle. — Réalisation médiocre d'un sujet sans grande valeur. — Mépris pour les indigènes. Quelques scènes impressionnantes. **Adultes et adolescents.**

11 heures 30

"La chance d'être femme"

Franco-italien. 1957. Comédie de moeurs d'Alessendro Blasetti avec Charles Boyer et Sophia Loren. — Les aventures sentimentales d'une jeune fille ambitieuse et hardie qui rêvait de devenir vedette de cinéma. Les quelquqes bons éléments satiriques sont noyés dans un flot de paroles. Boyer campe bien son personnage. — Peinture complaisante d'un milieu matérialiste. Exhibition des avantages physiques de la vedette. **Adultes, des réserves.**

Samedi, 10 septembre
1 heure 30

"C'est arrivé dans la 5e Avenue"
(It Happened on Fifth Avenue)

Américain. 1947. Comédie sociale de Roy del Ruth avec Victor Moore et Don Defore. — Un vagabond philosophe s'installe dans la demeure d'un milliardaire en voyage. Généreux, il partage ce privilège avec un groupe de sans-logis. — Film original humoristique à souhait. Mise en scène habile. — Thème social traité avec fantaisie. **Adultes et adolescents.**

11 heures 30

"Le retour de l'homme invisible"
(The Invisible Man Returns)

Américain. 1940. Drame policier de Joë May avec Sir Cedric Hardwyck et Vincent Price. — Un innocent est condamné à la pendaison. Un chimiste de ses amis, qui a inventé une formule pour rendre les corps invisibles, parvient, grâce à ce stratagème, à le sauver de la mort. — Excellent policier, remarquable par sa réalisation technique et surtout par ses truquages extraordinaires. — Atmosphère tragique, pénible et peut-être dangereuse pour de jeunes sensibilités ou des esprits trop imaginatifs. **Adultes.**

Dimanche, 11 septembre
2 heures

"J'étais une espionne américaine"
(I Was an American Spy)

Américain. 1951. Film de guerre de Lesley Selander avec Ann Dvorak et Gene Evans. — Claire, dont le mari a été lâchement assassiné par un Japonais, à Manille, au cours de la dernière guerre, devient espionne au service des Américains. — Film pauvre, mal mis en scène et mal joué. — Dévouement patriotique. Atmosphère tendue. **Adultes et adolescents.**

Lundi, 12 septembre
2 heures

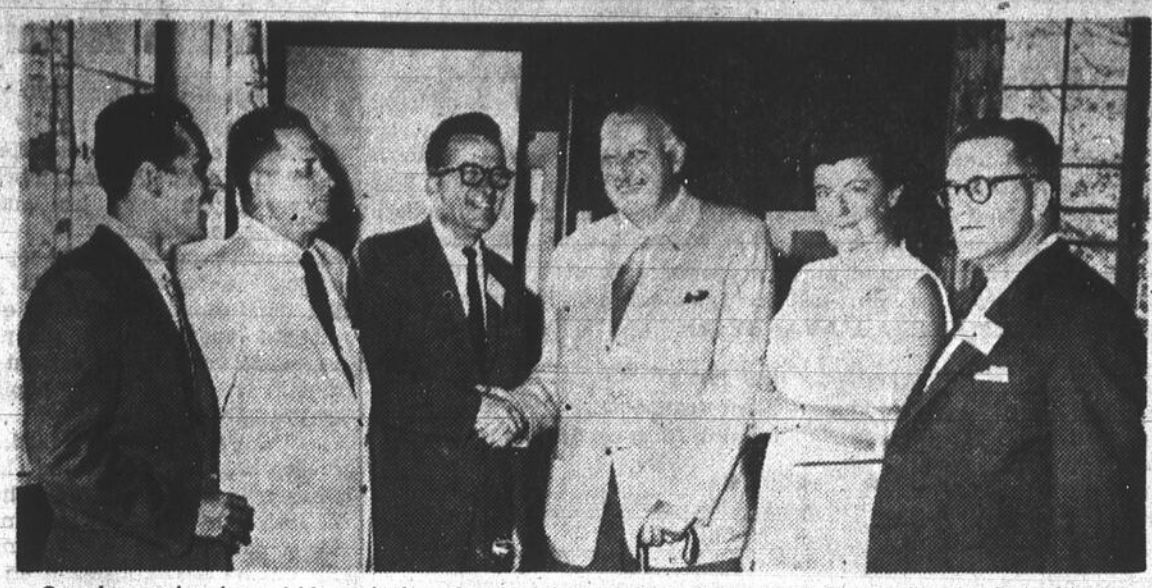
"Ballerina"

Français. 1950. Ballet cinématographique de Ludwig Berger avec Violette Verdy et Gabrielle Gorziat. — Au lendemain d'un échec, une jeune ballerine rêve à ce que pourrait être son avenir. — Ensemble déconcertant et quelque peu monotone. Scènes intéressantes de ballet. Musique de Mozart et de Ravel. Très bonne interprétation. — Atmosphère frivole. **Adultes.**

Mardi, 13 septembre
2 heures

"Antoine le magnifique"

Allemand. 1941. Comédie d'Ernst Marishka avec Hans Moser. — Une jeune paysanne, Léni, a un enfant du comte Willy. Après bien des aventures et des difficultés, ils pourront enfin s'épouser. — Comédie-vaudeville stupidement conventionnelle. Montage haché, dialogue encombrant. — Un thème pour **Adultes.**



► Ces jours derniers, L'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada a tenu son 28e congrès annuel au Manoir Richelieu, de La Malbaie. On voit ici le président de cet organisme, M. Lucien Fontaine, de l'Echo Abitibien, de Val d'Or, souhaitant la bienvenue à l'hon. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense nationale, dans le cabinet Diefenbaker. De gauche à droite, nous voyons l'un des nouveaux directeurs, M. Louis-Marie TREMBLAY, du journal Le Lac St-Jean, d'Alma; Me Daniel JOHNSON, conseiller juridique de l'Association; M. FONTAINE; l'hon. Pierre SEVIGNY et son épouse; M. Jean-Marc GAGNE, de L'Elan, de Saint-Remi. Peu après cette rencontre de l'hon. Sévigny, c'était au tour de l'hon. Georges Hees, ministre des Transports, de saluer les congressistes. (Photo Jules Blouin)

Mercredi, 14 septembre
11 heures 30

"Brigade criminelle"

Français. 1947. Drame policier réalisé et interprété par Gilbert Gil avec Jean Davy et Maurice Teynac. — Un jeune homme dont le patron est assassiné par un gang d'espions internationaux se joint à la police pour découvrir l'auteur du crime. — Film policier très honorable dans lequel Teynac se surpasse. Dialogue concis. Morts violentes. **Adultes et adolescents.**

Jeudi, 15 septembre
2 heures

"Un ami viendra ce soir"

Français. 1946. Un drame de mond Bernard avec Michel Simon et Madeleine Sologne. — Episode de la guerre dans un asile d'aliénés où se sont réfugiés des résistants. — Assez bonne réalisation. Interprètes de talent. — Une liaison, des tenues sommaires. **Adultes.**

Ça vous regarde!...

Le **Guide de la Monitrice**, publié par la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de St-Jean de Québec, pourrait rendre de grands services aux parents pendant le reste de l'été. Tout au moins, le grand public s'édifiera de voir comment Kateri sert de modèle à des multitudes d'enfants et adolescentes!

Chaque semaine le **Guide** propose, avec le Lys des Agniers comme modèle, une vertu propre à former la volonté. Du 4 au 8 juillet, c'est la ponctualité, du 11 au 15, la loyauté et la franchise, et du 18 au 22, avoir du cran.

Prenez, par exemple, le "Chant-thème" de la deuxième semaine du mois dernier, "Notre amie Kateri était sincère" et le slogan, "loyauté et franchise" en iroquois, Sa-ri-hwa-kwa-ri-shon! Pratiquement, les enfants, déjà organisées en tribus, doivent rester dans celle qui leur a été assignée; elles doivent participer aux jeux d'équipe, suivre les indications données, sans commentaire, être honnêtes au jeu, et ne pas répliquer: "pour hâter la béatification de Kateri!"

Comme activité spéciale, chaque petite prend un nom indien, reconnu officiellement par le chef. Au cours de la semaine en utilisant les images 50 et 57 du bel album d'Agnès Richomme, **Kateri Tekakwitha, petite Iroquoise**, on a fait connaitre la conversion et le baptême de la vénérable. Comme activité religieuse, on invite chaque fillette à trouver la date, l'endroit et le nom de l'église de son baptême. Après quoi, assistance à la cérémonie du baptême avec renouvellement des promesses pour toutes. La monitrice en chef, la main sur l'évangile, lit les promesses et les enfants les répètent, leur croix de bois (faite par elles-mêmes) en mains.

Toute cette jeunesse doit s'occuper d'artisanat: il faut se fabriquer un bandeau (serre-tête), décoré de broderie et de perles ou de motifs aux couleurs vives, le garnir d'une plume, et procéder à la confection de costumes indiens.

Vraiment, comme on lit en grosses lettres au bas de la page, pour des milliers d'enfants. **Kateri est un vivant témoignage du Christ!**

Un vivant témoignage. Elle entendra donc vos prières, elle écoutera vos demandes. N'est-ce pas que **ça vous regarde?** Je vous enverrai volontiers un exemplaire de la brochure KATERI. (Si vous le pouvez, ajoutez un timbre de deux cents, mais ce n'est pas nécessaire.) Vous n'avez qu'à envoyer un mot à "Kateri", Caughnawaga, P.Q.

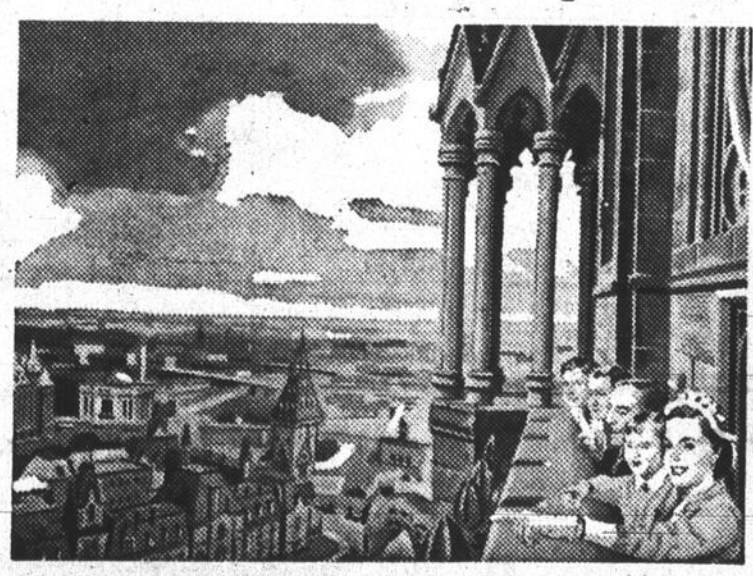
Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347, rue Ste-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

SUR L'EAU AVEC CHAMPLAIN...
il y a plus de 350 ans



Août 1603 . . . la rude côte gaspésienne, battue par les vagues, attire Samuel de Champlain. Son léger voilier remonte de Matane au Rocher Percé . . . à l'imposante île Bonaventure . . . à l'accueillante Baie-des-Chaleurs . . . Pourquoi ne pas aller passer vos vacances en Gaspésie cet été? Suivez l'itinéraire de Champlain . . . Arrêtez-vous pour une partie de golf ou de pêche . . . visitez le Rocher Percé . . . savourez un délicieux saumon frais, un festin digne d'un roi . . . Partout, les services d'hôtellerie sont excellents . . . Vous passerez en Gaspésie des vacances plaisantes et reposantes dont vous vous souviendrez longtemps.

SUR LA ROUTE AVEC CHAMPLAIN... *aujourd'hui!*



NOUVELLE HUILE CITADEL H.D.
GRAISSES APPROUVEES
ESSENCES 3X ET 4X
SERVICES "EXTRA" CHAMPLAIN

N.B. — *Pour amuser les jeunes, demandez une trousse d'explorateur gratuite à votre vendeur Champlain.*

Explorez avec
CHAMPLAIN
60-6AF

Du nouveau! Assurances un paiment mensuel

Pour les assurances de:
- Votre maison
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie
- Votre santé
- Votre commerce

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie Travelers de Hartford

SIGNALEZ
Fl. 7-2313
CONSULTEZ
René G. Trahan
258, RUE CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.



Tél. FI. 8-4874
René Grenier
- PLOMBIER
- FERBLANTIER

Installation à eau chaude
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
416 Laurier Saint-Jean

"Carrefour des Arts"

"CARREFOUR DES ARTS" veut signaler à l'attention de lecteurs la présence des Arts dans notre région et à Montréal. Comme il serait trop long d'énumérer, dans ces quelques colonnes, toutes les activités artistiques, il ne sera fait mention que de quelques-unes dans les différents domaines des Arts. Toutefois une place prépondérante sera accordée aux activités de notre région, si l'on veut bien faire parvenir les informations nécessaires, UNE SEMAINE A L'AVANCE, à:

"Carrefour des Arts"
221 Saint-Michel — Saint-Jean, P.Q.,
ou au journal "Le Richelieu", 170 Saint-Jacques, Saint-Jean.

* * *

A MONTREAL:

● Expositions:

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS, 1379 ouest, rue Sherbrooke:
Durant juillet et août: Le Musée des Beaux-Arts sera ouvert le dimanche de 2 h. à 5 h. p.m. Toutefois le Musée sera fermé tous les lundis durant les mois d'été.

10 août - 9 septembre: A la Galerie-Etable: MAITRES-SCULPTEURS CANADIENS. Une exposition qui groupe des sculptures religieuses du début de l'Ecole Québécoise et du 18e siècle ainsi que plusieurs oeuvres de notre patrimoine artistique.

A compter du 8 septembre: ONZE ARTISTES A MONTREAL 1860-1960: Peintures provenant des collections privées. Au Musée des Beaux-Arts.

PEINTURES RECREATIVES du Service des Parcs de Montréal, groupe des peintures d'enfants de 5 à 14 ans réalisées au cours de l'été dans les différents parcs et terrains de jeux de Montréal. Au Chalet Hélène de Champlain, Ile Ste-Hélène.

* * *

● Concerts:

23-24-25-26-28-29-30 septembre et 1er octobre: OPERA DE PEKIN. Pour la première fois à Montréal, ce "Théâtre de Chine" nous permet de rencontrer les artistes chinois dans une forme de spectacle entièrement nouvelle pour nous. Au théâtre St-Denis. Matinée les 25 septembre et 1er octobre.

Du 26 septembre au 29 octobre: MY FAIR LADY, comédie musicale d'après la pièce de B. Shaw-Pygmalion. Il y aura matinée tous les mercredi et samedi à 2 h. 30. Au Her Majesty's.

* * *

● Spectacles:

10 septembre: LE DINDON de Georges Feydeau, en reprise par le Théâtre du Nouveau Monde. A l'Orpheum.

* * *

● Disques, Littérature, Cinéma:

LIVRE SUR L'ART:

PANORAMA DES ARTS PLASTIQUES contemporains par Jean Cassou. Ce livre donne un bon aperçu des tendances actuelles des Arts plastiques.

Prochaines activités à l'Unité Sanitaire de St-Jean

- SEMAINE DU 12 SEPTEMBRE 1960 -

LUNDI LE 12 SEPTEMBRE:
Saint-Jean:
de 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse.
Saint-Bernard:
de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de Puériculture.

MARDI LE 13 SEPTEMBRE:
Saint-Jean:
de 10 à 11 h. a.m.: Clinique antipoliomyélite.
Lacolle:
de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de Puériculture.

MERCREDI LE 14 SEPTEMBRE:
Saint-Jean:
de 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse.
Saint-Paul:
de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de Puériculture.
Saint-Valentin:
de 3 à 4 h. p.m.: Clinique de Puériculture.

JEUDI LE 15 SEPTEMBRE:
Saint-Jean:
de 2 à 4 h. p.m.: Clinique de Puériculture.

VENDREDI LE 16 SEPTEMBRE:
Saint-Jean:
de 10 à 11 h. a.m.: Vaccination antivariolique.
Saint-Blaise:
de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de Puériculture.

Fl. 7-2359 212 Saint-Jacques
SAINT-JEAN



● Peintures "Sherwin-Williams"
● Tapisserie encollée "Sunworthy"
● Devanture de magasin
● Vitres, miroirs, dessus de bureau en verre
● Réparations de tous genres de vieux miroirs

A quand un hôpital . . .

(suite de la page 17)

toriens, les points de repère décrits ci-dessous, et qui se sont déroulés à partir du mois de septembre 1959 jusqu'à aujourd'hui, les guideront dans leur recherche:

1. Dans la semaine du 18 septembre les journaux annonçaient la formation d'un comité provisoire qui aurait pour but de mettre sur pied les organisations nécessaires qui assureraient l'érection d'un hôpital de 500 lits.

. Cinq semaines plus tard, le 22 octobre, M. J. C. Michaud, le "patronneux", du comté de Chambly, déclarait que "le gouvernement provincial contribuera seul à construire l'hôpital en question, "et à en solder les frais d'opération".

3. La semaine suivante, celle du 29 octobre, l'hon. Pierre Sévigny, qui avait pris l'initiative de former un comité provisoire révélait que la campagne de souscription n'était plus nécessaire à la suite des affirmations de M. J. C. Michaud.

4. Dans la semaine du 31 janvier, les journaux ont rapporté que le gouvernement provincial d'aloirs accordait un octroi substantiel pour permettre à l'hôpital de Saint-Lambert d'augmenter sa capacité à 300 lits.

5. A cause de difficultés techniques le projet de construction qu'on avait annoncé a été cancellé. Ce ne fut que partie remise, car . . .

6. Le 13 juin 1960, le sous-ministre de la Santé, M. J. Grégoire avertissait M. Jean Bruneau, candidat de l'Union Nationale, que le gouvernement acceptait le terrain suggéré et qu'il accordait à la corporation de l'hôpital général de St-Lambert un montant de $4,500 par lit.

7. Une semaine plus tard, le 16 juin, l'ex-premier ministre de la province assistait avant de participer à un grand ralliement à St-Jean, à une courte cérémonie de la première pelletée de terre.

8. Le 22 juin suivant, le résultat du scrutin révélait que le parti libéral renverse le gouvernement de l'Union Nationale et était appelé à diriger les destinées de la province de Québec.

9. Dès la prise du pouvoir, le nouveau gouvernemnt enjoignait aux contracteurs de cesser tous les travaux publics décrétés en période électorale.

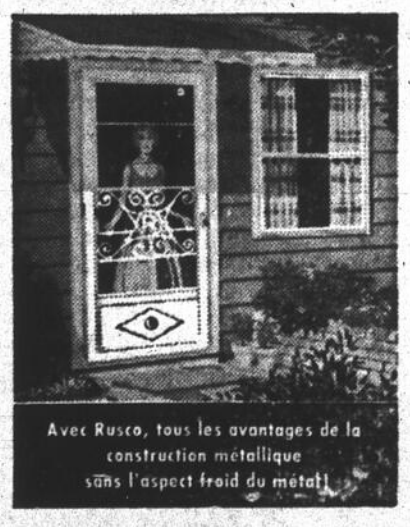
Or, les travaux du futur hôpital qui n'étaient pas encore commencés, étaient arrêtés. Et depuis, tout le monde attend ne sachant plus à quoi s'en tenir: aura-t-on l'hôpital promis ou ne l'aura-t-on pas?

Un vrai jeu de cache-cache.

Le député provincial aurait-il une déclaration à formuler à ce sujet? S'il retarde, est-ce parce qu'il désire "réduire en poussière" ce mythe qu'on a créé avec le temps, et pour ce faire, il préfère se taire. Mais les Amazoniens continuent, eux, à raconter à leurs fils la légende du l'ibadou. Les contribuables de la rive sud seront-ils obligés de raconter à leurs fils, l'histoire d'un hôpital qui ne fut jamais construit, qu'en pensez-vous, M. le député?

J.-Paul Hétu

DU NOUVEAU!
FENÊTRES ET PORTES COMBINÉES
RUSCO
D'UN BLANC SUPERBE



Avec Rusco, tous les avantages de la construction métallique sans l'aspect froid du métal

Les premières et les meilleures fenêtres et portes combinées tout métal au monde, les Rusco, sont maintenant disponibles, sans augmentation de prix et avec facilités de paiement, si désiré, dans un superbe blanc étincelant.

Ces nouvelles fenêtres et portes combinées Rusco s'harmonisent parfaitement aux maisons blanches et créent un merveilleux contraste avec les teintes foncées ou les nuances pastel. Pas de crainte que leur beauté se fane, car l'émail blanc étincelant est appliqué sur de l'acier galvanisé, bondérisé, puis cuit au four.

Voici une autre innovation Rusco—des fenêtres et portes combinées d'un blanc étincelant—l'une des nombreuses exclusivités Rusco que vous obtenez seulement en choisissant Rusco.

Admirez la beauté—comparez les avantages des nouvelles fenêtres et portes combinées Rusco d'un blanc superbe.

TÉLÉPHONEZ AUJOURD'HUI POUR UNE DÉMONSTRATION GRATUITE À DOMICILE, SANS OBLIGATION

Marcel Delage
Tél. Fl. 6-4756
C.P. 65
Saint-Jean

RUSCO
UN PRODUIT DU CANADA

"Vous serez toujours fier d'avoir acheté des Rusco"

Epluchette de blé-d'Inde

Les Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Cercle de St-Edmond, organisent une soirée au Chalet des Raquetteurs le 17 septembre prochain à 8 h. 30

L'orchestre Fournier fera les frais de la musique. Faites réserver vos billets en appelant M. A. Picard, FI. 7-4074.

Que tous se donnent rendez-vous pour l'épluchette de blé-d'Inde des Lacordaire de St-Edmond.

Des prix de présence seront aussi tirés au sort.

Les Lacordaire du cercle de Et-Edmond profitent de cette occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à M. Gaston Davignon.

La publiciste

Lucien Lamarque
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
Réparations générales
Spécialité:
JOINTS DE GYPROC
Rang Ste-Thérèse
Tél. 627-s-12 St-Remi



Cà, c'est vivre!

Oui, ces deux amis avaient préparé soigneusement les années de leur retraite! Grâce à leur prévoyance, les voilà maintenant en mesure de jouir de la vie dans le confort et les heureux délassements de leur choix . . ., tout cela, au moyen d'un plan personnel de pension de retraite avec la Great-West Life. Et VOUS? Les plans que vous avez faits pour votre retraite s'avéreront-ils suffisants? Si vous craignez que non, pourquoi ne vous renseigneriez-vous pas en détail au sujet de nos plans personnels de retraite? Vous n'avez qu'à écrire ou téléphoner à:



Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P. Q.
Tél. FI. 8-3526



Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P. Q.
Tél. FI. 8-3561

THE GREAT-WEST LIFE
ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA

Confiez-nous aujourd'hui . . . vos problèmes de demain!

Les films de la semaine

Dans nos Cinémas

COTES MORALES

T TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

• FILMS A VOIR

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CAPITOL ★

Jeudi à samedi:
"LES RACINES DU CIEL"
Drame psychologique avec Errol Flynn .... A
"EN QUATRIEME VITESSE"
Drame policier avec Ralph Meeker .... AR
Dimanche à mercredi:
"QUELLE VIE DE CHIEN"
Comédie avec Fred MacMurray .... Aa
"DANIEL BOONE"
Film d'aventures avec Bruce Bennett .... Aa

CARTIER ★

Jeudi à samedi:
"AU PAYS DE LA PEUR"
Film d'aventures avec Stewart Granger .... A
"LE CARNAVAL DES DIEUX"
Drame social réalisé par Richard Brooke avec Rock Hudson et Sidney Poitier.. A
Dimanche à mercredi:
"TROUILLARD DU FAR-WEST"
Western burlesque avec Dean Martin et Jerry Lewis .... T
"L'ANGE DU RING"
Avec John Derek .... ?

IMPERIAL ★

Mercredi à samedi:
"VALENCIA"
Mélodrame avec Sarita Montiel .... AR
"FRIC-FRAC EN DENTELLE"
Comédie avec Peter Van Eyck .... D
Dimanche à mardi:
"AMOURS INTERDITES"
Mélodrame avec Nadia Gray .... AR
"LE FILS DE CAROLINE"
Drame d'aventures sentimentales avec Jean-Claude Pascal et Brigotte Bardot .... AR
Mercredi à samedi:
"PLEASE DON'T EAT THE DAISIES"
Comédie réalisée par Charles Walters avec Doris Day et David Niven.. A
"JET OVER THE ATLANCTIC
Drame avec Guy Madison Aa

Arthur Beaudry
Réparations d'accessoires électriques
•
186, rue NOTRE-DAME
Fl. 8-4789 St-Jean

"QUELLE VIE DE CHIEN"
Adultes et adolescents

Un jeune garçon visite un musée et rapporte par accident une bague magique du moyen âge. Cet anneau a le pouvoir de le transformer en chien, semblable à celui que possédé une jeune voisine, et lorsque la métamorphose a lieu, le véritable animal disparaît. L'adolescent découvre bientôt que sa situation est très compliquée car tantôt il est un chien, tantôt il redevient un être humain. De plus, son père déteste les chiens et menace de tuer celui qu'il verra sur le terrain. Avec l'aide de son petit frère, le "garçon-chien" aidera à découvrir des espions, malgré les difficultés qu'éprouve la police à croire aux révélations d'un chien parlant.

Partant de ce fait irréel et fantaisiste, le réalisateur a réussi une comédie amusante qui plaira sûrement aux jeunes et intéressera les adultes. Le scénario contient plusieurs gags assez drôles. Fred MacMurray et Tommy Kirk, l'adolescent, jouent bien leur rôle.

Appréciation morale: **Ce divertissement peut être vu par les enfants bien que l'histoire des espions soit moins indiquée pour les plus jeunes.**

—o—

"LES RACINES DU CIEL"
Adultes

Au sortir d'un camp de concentration, un dentiste se fait, au coeur de l'Afrique, le protecteur des éléphants, symbolisant pour lui la liberté. Pour les défendre, il risque sa vie et entraîne dans son aventure un groupe mal assorti d'idéalistes et d'originaux. Vaincu, mais non découragé, il réalise que l'homme, en détruisant les plantes et les animaux que Dieu a créés sur terre, risque de se détruire lui-même.

Les implications poétiques et spirituelles de ce récit ressortent davantage dans le roman de Gary que dans l'oeuvre cinématographique. Pourtant les cinéastes n'ont rien épargné. Il n'en reste pas moins que la chasse aux éléphants, symbole pour l'auteur des luttes stupides et inutiles que se livrent les hommes, fait figure, à l'écran, de simple aventure. Des vues superbes de l'Afrique compensent légèrement un rythme lent et un dialogue verbeux.

Appréciation morale: **Cette oeuvre veut transmettre un message idéaliste pour un monde meilleur. Certains aspects prêtent à confusion et la font réserver aux adultes.**

—o—

"PLEASE DON'T EAT THE DAISIES"
Adultes

Un professeur d'art dramatique se lance dans la carrière de critique de théâtre. Décidé à servir la vérité, il blesse, dès son premier article, son meilleur ami dont il a écrit que la pièce ne valait rien. Ce qui lui vaut d'être giflé en public par la vedette du spectacle qui tente ensuite de le séduire. Par ailleurs, son épouse, dont la vie est déjà bien compliquée avec ses quatre garnements, accepte un rôle dans une comédie jouée par une troupe d'amateurs. Elle ignore que le choix de la pièce est un coup monté contre son mari par l'auteur mécontent et que l'oeuvre n'est autre qu'une des premières créations, très mauvaise, d'ailleurs, de son époux. Le critique, avec son honnêteté coutumière, descend le spectacle dans ses colonnes. Ce qui lui vaut de se rapprocher encore plus de sa femme et de connaître un plus grand bonheur.

Pleine de fraîcheur, cette oeuvre se classe dans la catégorie des comédies mineures. La réalisation en est plaisante, sans complication ni recherche particulière. Les interprètes jouent bien.

Appréciation morale: **Ce film met en relief l'intégrité professionnelle et la fidélité conjugale. Le sujet convient davantage aux adultes.**

Le cinéma est interdit aux moins de seize ans

Il existe une loi provinciale qui interdit l'entrée du cinéma aux moins de 16 ans. Cette loi, a déclaré M. Josaphat Brunet, n'est pas tombée en désuétude. Aussi, le chef de la Police Provinciale donnera-t-il des directives pour que la surveillance soit renforcée aux portes des salles à Montréal et en province.

Les enfants sont logés dans . . .

(suite de la page 17)

dessous, sur le nombre des classes, des professeurs, etc., proviennent d'un volumineux rapport (185 pages 8½ x 14) qui a été préparé par la direction générale des écoles et qui a été présenté aux commissaires d'écoles, récemment, par le directeur général M. Joseph Bertrand.

Statistiques comparatives

	1954-55	1959-60
Ecoles	12	18
Locaux temporaires	58	37
Locaux loués	0	35
Classes régulières		232
Total des classes		304
Professeurs	180	323
Elèves: total	5257	8274
Elèves de langue française	5187	7983
Garçons:	2692	4089
Filles:	2495	3894
Elèves de langue anglaise	70	191
Garçons:	33	141
Filles:	37	150
Classes totales	180	304
Classes secondaires	8	42
Classes élémentaires	182	262
Moyenne d'élèves par classe	29.9	27.2
Coût par enfant: $125.67		287.86

Et pour compléter . . .

Le tableau précédent nous montre sans équivoque le bond qu'a franchi la Commission scolaire ces dernières six années. On remarque que le nombre d'élèves a augmenté de 3,000; que le nombre de professeurs a quasiment doublé; que les classes au secondaire ont quintuplé; que le coût par enfant pour son instruction a plus que doublé, et pour compléter ce tableau, il faut ajouter que les trois écoles de rang ont disparu vers 1956; que de 1956 à 1960, on a construit 9 nouvelles écoles contenant 168 classes, que 2 écoles en construction seront terminées sous peu, que l'on projette en construire trois autres incessamment.

Les statistiques comparatives précitées indiquent aussi les efforts qui ont été déployés pour aménager une cité scolaire, comprenant non seulement des édifices, mais aussi une organisation pédagogique vivante, où les jeunes puissent développer au maximum leur personnalité en éveil.

Dans des articles ultérieurs, nous décrirons les rouages de cette cité scolaire, et ses résultats et ses lacunes.

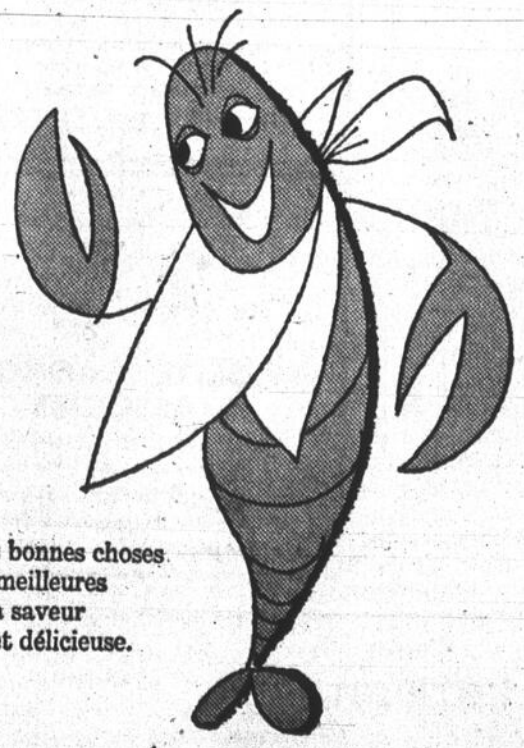


JACQUES LORAIN en raconte une bonne à DENYSE FILIATRAULT qui ne semble pas apprécier tellement l'humour de son mari comme le fait se produit souvent aux émissions de *Coup de vent*, le jeudi soir à 7 h. 45 au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Tout va bien avec







Elle rend les bonnes choses encore meilleures par sa saveur nouvelle et délicieuse.

La bière Lager MOLSON CANADIAN

La bière plus vive... faite pour la vie que vous aimez vivre!

L'ALCOOLIQUE

"On guérit aujourd'hui de l'ivrognerie... On a reconnu, vois-tu, qu'un ivrogne est aussi un homme, et on est même content quand il veut se soigner".

Maxime Gorki *"Dans les Bas-Fonds"*

Si nous tentons de définir l'alcoolique, nous pourrions, à la suite de nombreuses études, affirmer qu'est alcoolique "celui qui absorbe plus "d'alcool aux repas que son or-"ganisme ne peut normalement "tolérer et celui qui en consom-"me, quelles que soient les doses "absorbées, régulièrement et "quotidiennement en dehors des "repas".

A cela, plusieurs buveurs s'objecteront: "J'en prends régulièrement et je ne suis jamais ivre". C'est peut-être exact. Mais la tolérance provisoire de l'organisme n'est pas une preuve de non agression. C'est un signe d'accoutumance qui se retrouve chez d'autres intoxiqués : opiomanes, héroïnomanes ou morphinomanes, à leurs débuts à tout le moins. Cette tolérance cependant, tombera brusquement chez l'alcoolique entre 45 et 50 ans. A ce moment, le buveur confiera à son médecin que, ce qui l'amène, c'est qu'il ne peut plus boire comme avant, qu'il ne supporte plus la bière ou toute autre boisson alcolisée qu'il prenait d'habitude.

La vie à la vapeur que nous impose le travail quotidien, les appareils mécaniques modernes et leur rythme accéléré, les bruits, les vapeurs toxiques, les chocs émotionnels qu'entretiennent les journaux, la radio et la télévision, les déséquilibres alimentaires, les mauvais fonctionnement des glandes endocrines, les troubles de la personnalité, les atteintes psycho-somatiques, les tares héréditaires, sont autant de causes d'intolérance à l'alcool et nombreux sont ceux qui ne supportent pas les moindres doses, et qui, à moins de frais, deviennent alcooliques.

Le danger de l'abus des boissons alcoolisées a été dénoncé par S.S. Pie XII lorsqu'il s'exprimait en ces termes: "Dans plus d'un pays du "monde, l'intempérance dans la "boisson, conduisant si souvent à "l'alcoolisme, est devenue aujour-"d'hui une menace angoissante et "une véritable tragédie spirituel-"le pour des milliers d'âmes ra-"chetées par la Passion et la "mort du Christ. Qui pourra pe-"ser tout le bien qui n'aura pas "été fait aux âmes à cause de cet-"te erreur? C'est un mal social et "une ruine spirituelle qui font ap-"pel aux études éclairées et au "dévouement de tout apôtre, laïc "ou clerc. C'est d'un coeur lourd "que nous contemplons la masse "des espoirs écroulés et avec une "affection grandissante que nous "bénissons ceux qui, par la pa-"role et surtout par l'exemple, se "consacrent à supprimer la cause "du mal".

Examinons maintenant quelques effets de l'alcoolisme. Parmi les effets physiques, certaines caractéristiques sont connues de longue date: cirrhose du foi, épilepsis, aliénation mentale, etc... Mais trop longtemps l'opinion publique a limité l'alcoolisme à ces phénomènes extrêmes. Comme ils ne concernent qu'une faible partie de la population, l'alcoolisme pouvait être tenu comme un fléau social secondaire ne relevant que de mesures curatives.

L'expérience cependant, nous apprend le contraire. Tout d'abord, le seul fait que les buveurs excessifs parviennent un jour à des détériorations graves montrent qu'ils se trouvent pendant longtemps dans une situation anormale. Les relations entre la surmortalité et l'alcoolisme misent en évidence pour certaines causes (tuberculose, certains cancers), montrent l'importance du terrain dans le développement des diverses maladies. Mais les modifications internes de l'organisme soumis à une intoxication alcoolique sont encore loin d'être toutes reconnues. L'individu ainsi exposé, mais non encore visiblement atteint, se trouve dans un état de prédisposition.

Que dire maintenant des effets sociaux! Bien avant d'être, à sa grande surprise, reconnu "alcoolique", le buveur habituel peut avoir subi divers dommages ou en avoir occasionnés.

Tout d'abord, il consacre à la boisson une part de son revenu trop élevé qui manque ensuite à ses propres besoins ou à ceux de sa famille. Ici se place une controverse délicate: pourquoi intervenir dans la vie privée de l'individu puisque la société reconnait à chacun le droit de vivre à sa guise avec le revenu auquel il a droit? Si l'intervention est ici nécessaire, c'est que la consommation d'alcool n'obéit pas aux phénomènes économiques de saturation. Un individu peut consommer plus qu'un autre en pain, chaussures, voyages, meubles, etc... Mais pour la plupart des produits ou services, le besoin diminue quand s'accroit la consommation et se trouve tôt ou tard dépassé par d'autres besoins, ce qui rétablit un certain équilibre. Dans le cas de l'alcool, la consommation abusive aboutit au contraire par créer un besoin impérieux et entraine le sujet dans une déchéance progressive, dont il n'est pas la seule victime.

Selon le Dr Fouget, il y a alcoolisme lorsqu'un individu, a en fait, perdu la liberté de s'abstenir de l'alcool. Ajoutons que l'alcool n'est pas seulement un produit dont la consommation ne se limite pas d'elle-même. Notre morale sociale se différencie de la morale traditionnelle, à base religieuse, en ce qu'elle se préoccupe moins de l'individu. Il n'est plus question, du moins explicitement, de lui reprocher de compromettre son salut éternel. La société s'attache aux dommages qu'elle subit, et seulement en raison de leur étendue. Il est possible que certains collectionneurs de timbres poste, par exemple, aient entraîné leurs familles dans une ruine causée par leur fatale passion. Mais leur nombre est trop restreint pour qu'il soit question d'un fléau social. Au contraire, la consommation excessive des boissons alcooliques a pris une telle étendue que la société doit se défendre contre elle.

(suite à la page 27)

Cartes Professionnelles

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
★ ★ ★
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

JACQUES TOUGAS
— — et — —
JACQUES MORIN
ARCHITECTES
217, rue Jacques-Cartier
Tél. FI. 7-1629 SAINT-JEAN

BERNARD LAVALLÉE
ARCHITECTE
★ ★ ★
7, VILLAGE SUISSE
Tél. FI. 6-3775 SAINT-JEAN

Téléphones:
VI. 2-4924 Saint-Jean
10 St-Jacques O. FI. 7-4592
MONTREAL
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés. FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE
xxx
BUREAU ET RESIDENCE
227, rue Champlain,
SAINT-JEAN P. Qué.

Tél. FI. 6-4556
Dr RENE GAMACHE, b.a., o.d.
OPTOMETRISTE
HEURES DE BUREAU:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Mercredi: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. — Samedi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m.
228 CHAMPLAIN, ST-JEAN, P. Qué.
LENTILLES CORNEENNES
TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
★ ★ ★
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
★ ★ ★
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous, FI. 7-3488

SAINT-REMI, NAP.
60, rue Saint-André
Lundi de 7 h. à 9 h. P.M.
Téléphone 397-w
GABRIEL B. LONGTIN
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
OPTOMETRISTE CONSEIL
4136, rue Wellington, Verdun Tél. PO. 9-5848

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi, 9 h. à midi — Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

SAINT-JEAN
54, rue St-Jacques
FI. 6-6986
LA SALLE MONTRÉAL
0119 bvd Clément 332 E. Craig
DO. 6-2810 UN. 1-9859
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIES
INGÉNIEURS CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
MAURICE BOULAIS, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi: 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

STRUCTURES
ALBERT C. FLEISCHMANN
INGÉNIEUR CONSEIL
SAINT-JEAN
207 RICHELIEU
FI. 7-4966
IBERVILLE
180, 1E RUE
FI. 7- 1780

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean: FI. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
NOTAIRE
1, rue Guèvremont,
coin Ste-Anne VARENNES

Entre nous



Mesdames

SUZANNE GUILLET
Rédactrice

Couleurs thèmes des collections de couturiers canadiens

Le noir et le blanc sont les couleurs les plus abondamment employées par les couturiers canadiens dans leurs collections automne-hiver, présentées dernièrement en avant-première devant les membres de la presse, à l'Hôtel Windsor, à Montréal. Leurs préférences vont ensuite à l'or, au vert et au rouge, dans cet ordre. Pour le soir, ils recourent aux plus éclatantes couleurs de la palette et obtiennent des effets saisissants avec le violet, l'orangé, le rose et le bleu. Tous les tissus proviennent de fabriques canadiennes et on a noté, chez les couturiers, un penchant personnel pour certaines couleurs particulières. Par exemple:

ANGELINA interprète dans le noir et le blanc sa ligne floue à taille allongée; ici et là, des teintes d'or comme accents...

D'ANJOU, dans sa collection où prime le corsage long, fait un usage plus extravagant de couleurs que tout autre couturier. Les bleus et l'orangé ont conquis sa faveur...

FRANCE DAVIES, qui affectionne les panneaux et peplums massés à l'arrière, recourt au noir, au blanc et à un nouveau rouge assombri appelé "Pivoine"...

FRANCES STEWART accentue et dissimule tour à tour la silhouette dans sa collection riche en panneaux et tailles abaissées. Le blanc, le brun et un nouveau rose brillant sont ses couleurs favorites...

JACQUES MICHEL traduit sa ligne enveloppante dans le noir et le blanc et dans un rouge riche et profond...

LOUIS BERAI accorde sa préférence aux tons d'or et brun doux pour ses modèles de coupe biaisée, mais présente en violet ses créations pour la fin d'après-midi et le soir...

LORE MARIA WIENER coordonne une élégante garde-robe de voyage par avion dans le beige et le brun avec une touche d'or...

MARIE ANTOINETTE choisit le noir, le blanc et un vert argenté pour le jour et réserve un rouge éclatant aux mondanités nocturnes.

MARIO DI NARDO imprime plus d'intensité encore à l'effet dramatique de ses dos-capes en n'employant que le blanc, combiné au rose dans les robes d'apparat....

OLIVIA exprime dans le noir, le blanc et le rouge la saveur mexicaine de son oeuvre et marie avec bonheur le rouge et le noir....

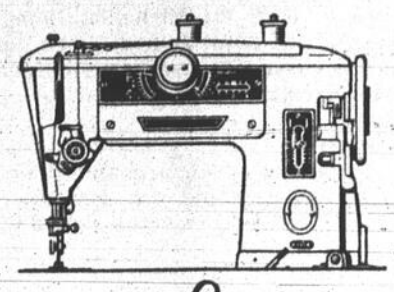
RODOLPHE drape la silhouette dans l'or et le blanc et l'enroule dans le vert; une extrême féminité émane de sa collection....

RAOUL-JEAN FOURE (Jacques de Montjoye) préfère pour ses tuniques et jupes superposées de style mauresque des teintes de vert, d'or et de rose.

Les accessoires de la collection des Couturiers font écho aux couleurs choisies par le dessinateur; presque partout, le chapeau et les souliers sont assortis au costume.



► "TAFFY", un ensemble composé d'une jaquette avec écharpe amovible, d'une marinière et d'une jupe plissée, créé par Frances Stewart, d'Ottawa pour la collection automne-hiver de l'Association des Couturiers Canadiens. Le tissu est un nouveau crêpe de "Terylene" et de laine en une riche combinaison de noir et moutarde. La collection des Couturiers a été présentée à Montréal le 25 août.



La Couture Chez Tante Claire

La machine à raccommoder, une vraie bénédiction!

Le jour de la Fête du Travail marque la fin des vacances et, inévitablement, une fois de plus, la rentrée des classes. Que de choses à se rappeler et à faire!... raccommoder les chaussettes, faire les coutures qui semblent maintenant indispensables et ne peuvent plus attendre, rallonger les pantalons de toile, remettre un morceau aux robes qui le réclament, fixer des bretelles qui ont perdu leur point d'appui, etc.

Pourquoi tant perdre de temps avec un dé et des aiguilles puisque votre fidèle machine à coudre peut faire rapidement tout le travail de raccommodage! Seulement quelques minutes vous seront nécessaires pour en apprendre les techniques au cercle de couture local. Quel progrès et quel avantage pour vous!

Commencer par les travaux les plus simples, tels refaire des coutures. Si celles-ci sont effilochées, cousez un peu plus loin que la ligne de couture originale. Deux rangs de points serrés seront plus solides qu'un seul ou, si vous ne faites qu'un rang, faites des points de surjet aux bords trop effrangés. Si les poches ont les coins déchirés, pourquoi ne pas les renforcer avec un solide ruban ou un bout de même tissu? Vous pouvez aussi les réparer à la machine à coudre, en passant et repassant plusieurs fois pour donner plus de solidité.

Les bretelles qui craquent emportent souvent avec elles un peu de tissu. Recousez-les avec un morceau en losange ou en rectangle qui dissimulera bien l'endroit déchiré et sera de plus une base solide pour la bretelle. Les soutien-gorges, les gaines, les jupons-combinaisons, les mécanos et les vêtements de sport seront mieux raccommodés si vous placez un morceau de tissu à l'envers et si vous le fixez par de nombreux points en zigzag, en avant et en arrière, tout le long de la ligne de déchirure, soit environ cinq points dans les deux sens, de chaque côté et aux deux bouts. Si la déchirure est grande ou faite sur le biais du vêtement, fixez un biais par en-dessous, découpez les endroits effrangés de l'accroc et renforcez avec de multiples points en zigzag.

La plus rapide façon de faire une reprise est de dénicher votre tambour à broder; mais pour les chaussettes, il y a un appareil pratique qui fait ressortir le talon ou le bout de la chaussette ou du bas, pour en faciliter le raccommodage. En vente à votre cercle de couture local pour seulement un dollar, il vaut son pesant d'or pour la maman chargée d'une nombreuse famille.

Une fois la chaussette bien fixée sur le repriseur, passez la laine à repriser dans la canette de votre machine à coudre. La canette de la machine à aiguille oblique peut être retirée de sa boite très facilement. Choisissez une aiguille moyenne pour le haut et enfilez-la avec du coton mercerisé du ton désiré. Pour libérer la machine et permettre le raccommodage croisé, retirez la plaque à aiguille. Glissez votre repriseur circulaire, avec l'ouverture bien centrée sous l'aiguille. Le côté à l'endroit de la chaussette devra se trouver en dessus, pour que la laine, tout comme pour le reprisage à la main, soit à l'intérieur et offre ainsi une surface unie au pied.

Maintenant, tenez le tambour fermement pour guider le raccommodage; tournez le volant à main jusqu'à ce que la laine à repriser apparaisse. Puis, faites partir votre machine et raccommodez en tournant tout autour de l'accroc. Coupez les bords effrangés à l'intérieur et revenez en arrière puis en avant, à petits points, en travers de l'accroc, parallèlement aux fils de la chaussette. Ensuite, faites pivoter votre travail et cousez en avant et en arrière, à angle droit. Continuez jusqu'à ce que la déchirure soit dissimulée complètement, comme vous le feriez à la main.

Conseils Pratiques



La meilleure façon d'entretenir votre argenterie, c'est de vous en servir tous les jours. Mais si vous désirez que vos pièces présentent toutes le même degré d'usure, n'oubliez pas de les faire servir à tour de rôle.

Quand vous lavez votre argenterie, si vous pensez la protéger contre l'ébrèchement et les éraflures en employant un dessous de caoutchouc, vous êtes dans l'erreur. Le caoutchouc regorge de soufre et provoquera la ternissure en fort peu de temps.

Immédiatement après avoir utilisé votre argenterie, lavez-la dans de l'eau savonneuse chaude. Rincez-la ensuite à l'eau chaude pure et essuyez-la avant qu'elle ne refroidisse. Ne la laissez jamais sécher d'elle-même, parce qu'il y a dans l'air des éléments qui produiront la ternissure et votre argenterie serait vite tachée ou rayée.

* * *

Quand vous achetez de la viande, dites-vous bien que le prix n'indique pas forcément la qualité. Certaines viandes à bas prix ont une très grande valeur nutritive. Pensez également, en comparant les prix, que ce qui importe, c'est le coût par livre de viande finalement consommable.

* * *

Dans votre maison de campagne ou en pique-nique cet été, pourquoi ne pas conserver le sucre dans un pot à sirop muni d'un couvercle en plastique? De cette façon, il ne formera pas de grumeaux et n'attirera pas les insectes. Il vous sera facile de le verser par le bec.

* * *

Donner au poisson une saveur propre à séduire au gourmet n'a rien de sorcier. Voici quelques bonnes idées: Coupez en morceaux des amandes blanchies, faites-les dorer dans du beurre fondu et parsemez-en le poisson que vous aurez fait cuire au four, griller ou sauter. Au lieu d'amandes vous pouvez utiliser également des moitiés de pacanes ou des noix cassées.

Autre suggestion: Une fois votre poisson grillé ou cuit au four, saupoudrez-le de fromage de cheddar ou de parmesan râpé et passez-le de nouveau sur le gril pour le faire dorer une minute ou deux.

Vous pouvez également faire bouillir votre poisson et ajouter à la sauce blanche que vous avez préparée des crevettes cuites et des champignons hachés.

* * *

Arrive-t-il parfois à votre mari de faire la vaisselle? La plupart des hommes se prêtent volontiers à cette tâche. Mais n'oublions pas que leur épiderme peut être aussi sensible que celui des femmes. Aussi 10 Torontois se trouvaient-ils parmi les hommes récemment choisis pour faire l'objet de nouvelles expériences.

Pendant six semaines et trois fois par jour, pour une période de dix minutes, ils trempèrent leurs mains et leurs bras dans des bacs remplis d'eau de vaisselle. Il ne s'agissait pas d'eau de vaisselle ordinaire, mais bien d'une toute nouvelle formule du détergent Lux Liquide et les expériences avaient pour but de déterminer les réactions du produit sur la peau.

Chaque soir, en rentrant chez eux, les "hommes-cobayes" portaient aux bras des pansements de coton imbibés du nouveau détergent. Des médecins assistèrent aux expériences et ils se livrèrent à des contrôles réguliers.

Le résultat? Après ces six semaines, chacun proclama que le nouveau détergent était plus doux que ceux qu'il avait connus auparavant. Outre sa nouvelle formule, ce produit possède un nouveau parfum où prédominent les senteurs de la jacinthe, du lis et du jasmin.

Afin de connaître les préférences de la clientèle, on a présenté ce nouveau détergent sous forme de lotion rose dans un flacon en plastique blanc, en Colombie-britannique et en Alberta. Pour le reste du Canada, il est offert en couleur ambre et dans un flacon en plastique bleu royal.

Parlez à votre mari de l'extraordinaire douceur de ce nouveau produit. Gageons qu'il insistera désormais pour faire la vaisselle chaque jour.

* * *

Cette année, la récolte de pommes devrait être particulièrement savoureuse. Voici une manière inaccoutumée de les préparer pour en faire un régal qui sera particulièrement apprécié des enfants. Disposez des tranches de pommes sur une tartine de pain beurré. Recouvrez d'une tranche de fromage fort. Faites griller jusqu'à ce que le fromage fasse des bulles. On en redemandera certainement.

* * *

Septembre rappelle que les enfants ont droit de vivre

On ne peut que penser aux enfants lorsque commence le mois de septembre, le mois de la rentrée des classes. Les enfants ont droit de vivre comme les adultes, nous répète le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Les parents sont les premiers responsables de la sécurité de leurs enfants. Aux parents de donner de bons conseils de prudence à ces derniers. Les usagers de la route, tout particulièrement les automobilistes, se doivent de modérer partout où ils soupçonnent la présence d'enfants jouant sur la voie publique. Agissons à l'égard de tous les enfants comme s'ils étaient les nôtres.

Un bicycle n'est pas un autobus

Le conducteur d'une motocyclette ou d'un bicycle doit conduire assis sur son siège et ne doit transporter aucun passager à moins que son véhicule ne soit muni d'un siège permanent à cet effet. En soulignant cette stipulation de la loi des véhicules automobiles, le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia) rappelle aux motocyclistes et cyclistes la grave responsibilité qu'ils encourent.

SAINT-REMI

Visite au cimetière

Dimanche prochain le 11 septembre, si la température le permet, aura lieu le pèlerinage annuel au cimetière à 3 heures p.m.

Tous les paroissiens sont invités à unir leurs intentions aux prières collectives qui se feront à cette occasion.

La cérémonie se terminera par le chant du Libera.

— — —

Activtés du Cercle des Fermières

Assemblée mensuelle

Nous rappelons à nos membres que l'assemblée mensuelle aura lieu lundi le 12 septembre au local habituel. Après les vacances, nous recommençons, nous aussi, notre travail. Au programme du mois: démonstration de pantoufles de lit tricotées; art culinaire; sauce Chili, et le concours; bouchées de fantaisie qui seront servies avec le café. Ce mois-ci, nous aurons le plaisir de recevoir garde Gaétane Demers, de l'Unité Sanitaire. Nous vous invitons à venir en grand nombre à cette assemblée.

Résultat du tirage

Nous avons le plaisir d'annoncer que la gagnante du tirage d'un $100. organisé par le Cercle de Fermières, est Mme Fernande Perras, de St-Remi; No du billet 2969. Le tirage a eu lieu au cours de l'Exposition locale, tenue dans la salle du collège, en même temps que l'Exposition de comté, et en présence d'un grand nombre de personnes venues visiter les nombreux exhibits. Nos plus sincères félicitations à Mme Perras, et nos remerciements à tous ceux qui nous ont encouragés et à nos nombreuses fermières pour la vente des livrets.

Le concours de parterres

Le concours des parterres est terminé. Seize personnes avaient donné leur nom pour y participer. Voici une copie exacte du rapport de l'Agronome, nous y avons ajouté les montants offerts par le Cercle des Fermières de St-Remi:

Mmes Richard Riendeau, 85 points sur un total de 100, prix: $10.00; Noël Grégoire, 80 points, $5.00; Ovila Boyer, 75 points, $2.00; Rosaire Lamarre, 75 points, $2.00; A.-N. Ostiguy, 75 points, $2.00; Lucien Hénault, 75 points, $2.00; Roger Doyon 75 points, $2.00; G. Gilligan, 65 points; D. Lebuis, 60 points, pas de fleurs; E. Brasseur, 60 points, pas d'arbustes; Jos. Trudeau, 60 points; G.-E. Giroux, 55 points, pas de G.-E. Robidoux, 55 points, pas de pas d'arbustes; Léo Pigeon, 45 pts, pas d'arbustes; Horace Daignault, 35 points; Isidore Riendeau, hors-concours.

J.-B. Prieur, agronome

— — —

Au Centre Civique

A Saint-Remi, mercredi le 14 septembre 1960, à 8 h. 30 du soir, au Centre Civique, Mme Georges Perras présente "Mme Automne" et ses beaux lainages.

Artiste invité: Michel Noë.

Prix de présence: $50.00. Entrée: 75¢.

Bienvenue aux dames et demoiselles.

SAINT-EDOUARD

Pèlerinage au cimetière

Notre pèlerinage au cimetière aura lieu dimanche le 11 septembre à 3 h. p.m. Parents et amis venez nombreux prier tous ceux qui vous sont chers.

Vous avez tous un parent et un ami qui dorment dans ce lieu béni.

Quarante-heures

Jeudi, le 15 septembre, commencent les offices des Quarante-Heures. Venez tous vous agenouiller près de Jésus-Eucharistie, venez le recevoir, Lui confier vos joies, vos peines vos inquiétudes, venez Lui parler à coeur ouvert, Il saura vous comprendre en ces jours de prières solennelles et fera descendre sur vous ses grâces de choix.

Noces de diamant de vie religieuse

Dimanche, le 21 août, nous avions le bonheur d'avoir parmi nous une ancienne paroissienne, Rév. Soeur Marie de l'Incarnation, s.s.a., soeur de M. Edouard Durivage.

Elle célèbre cette année, ses noces de diamant, 60 ans de vie religieuse. Elle est venue rendre visite à ses parents accompagnée de ses deux nièces, Soeur Marie Edouard du Sacré-Coeur, Soeur Marie Thérèse Elisabeth, toutes deux filles de M. et Mme Edouard Durivage.

Une petite fête surprise attendait la jubilaire; un délicieux repas fut servi chez son frère, M. Edouard Durivage, une adresse fut lue par sa petite nièce Georgettes Thibert de St-Remi et des chants et récitations par ses aures nièces. Plusieurs parents assistaient à cette fête intime.

Nos meilleurs voeux de bonheur et longue vie à cette dévouée religieuse.

Félicitations

Mlle Georgette Thibert a obtenu son certificat de 11e année au Pensionnat St-Remi, avec Grande Distinction et sa soeur Murielle, son certificat de 7e année, avec Distinction; ces jeunes étudiantes sont les filles de Mme Donat Thibert de St-Remi, autrefois de notre paroisse et les petites-filles de M. et Mme Edouard Durivage, ainsi que de M. et Mme Jean Thibert.

Nos sincères félicitations et voeux de succès dans leurs études à ces anciennes paroissiennes.

NAPIERVILLE

Pèlerinage à N.-D. du Cap

Un autobus rempli à capacité se dirigeait dimanche dernier vers Notre-Dame-du-Cap, pour le pèlerinage annuel organisé par le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc local.

Etaient présents: M. Jean-Paul Hébert, Mme Jean Beauchamp, Mme Alexis Boudreau, Mme Léandre Wolfe, Mlle Lise Durivage, M. Jacques Beauchamp, M. Philorum Frédette, tous membres du Conseil ainsi que plusieurs paroissiens qui ont bien voulu se joindre à nous.

Nous avions le plaisir d'avoir avec nous M. l'abbé André Mercier, aumônier du cercle. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

Tous nos remerciements à Mme Léandre Wolfe qui a bien voulu se dévouer pour organiser ce beau pèlerinage.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

Convocation

L'UCFR recommencera ses activités mardi le 13 septembre, par l'assemblée régulière. Nous espérons que tous se feront un devoir d'assister aux réunions, maintenant que les vacances sont terminées.

Les membres du Tiers-Ordre auront leur assemblée le 20 septembre prochain. Soyez fidèles au rendez-vous.

Naissances

Le 4 sept. a été baptisé Joseph, David, Denis, né le 31 août, enfant de M. Luc Barker et de Hélène Duquette. Le parrain a été M. David Barker et la marraine Evelina Richard, grands-parents. La porteuse: Mme Gérard Martin, tante de l'enfant.

Le 4 septembre a été baptisée Marie, France, Alice, Solange, née le 30 août, enfant de M. Conrad Guay et de Clarina Barrière. Le parrain a été M. Maurice Pelletier et la marraine Alice Barrière, oncle et tante du bébé Porteuse: Claudette Guay, soeur de l'enfant.

Mariage

Le 3 septembre en l'église Notre-Dame du Mont-Carmel a été célébré le mariage de M. Donald Boulerice, fils de M. Josaphat Boulerice et de Blanche Girard à Mlle Monique Bourdon, fille de M. Henri Bourdon et de Cécile Marcoux. Les témoins ont été MM. Josaphat Boulerice et Henri Bourdon, pères des époux.

SAINT-BLAISE

Dans les camps

On nous a communiqué qu'il y a environ 250 familles qui ont passé l'été le long du Richelieu dans la paroisse de Saint-Blaise; de ce nombre environ 125 familles sont groupées dans la région du quai.

— — —

Assemblée

Dimanche après la grand-messe il y aura assemblée des Enfants de Marie. Prière de ne pas l'oublier.

— — —

Naissance

A Saint-Blaise le 4 septembre, a été baptisée Marie, Denise, Monique, née le 26 août enfant de M. Michel Bouchard et de Rita St-Hilaire. Le parrain a été M. Denis Therrien, et la marraine Hélène Bouchard, soeur de l'enfant. Porteuse: Mlle Madeleine Bouchard, soeur du bébé.

SAINT-MICHEL

Rentrée des classes

Mardi, le 6 septembre, aura lieu la rentrée des classes. Que les parents se fassent un devoir d'envoyer leurs enfants dès la première journée.

Naissances

Le 14 août a été baptisée Marie, Réjeanne, Mireille, née le 8, enfant de M. Omer Tremblay et de Yolande Nantel. Le parrain a été M. Wilfrid Labrèche et la marraine Réjeanne Nantel.

Le 21 août a été baptisée Marie, Yvette, Paulette, née le 16, enfant de M. Léopold Leclerc et de Hélène Laforest. Le parrain a été M. Emile Leclerc et la marraine Yvette Ducharme.

Mariages

En l'église paroissiale de St-Michel a été célébré le mariage de M. Maurice Guilbeault, fils de M. Isaïe Guilbeault et de Rosanalda Moquin à Mlle Emilienne Giroux, fille de M. Emile Giroux et de Gertrude Perras. Les témoins ont été MM. Isaïe Perras et Emile Giroux.

En l'église paroissiale de St-Michel a été célébré le mariage de M. Florent Guérin fils de M. Zénon Guérin et de Lucille Laplante à Mlle Françoise Poupart, fille de M. Philippe Poupart et de Germaine Riel. Les témoins ont été MM. Zénon Guérin et Philippe Poupart.

SAINT-JACQUES

LE MINEUR

Visiteur

Dimanche dernier le 4 septembre, M. l'abbé Michel Lucier, fils de M. Adrien Lucier a chanté la grand-messe. C'était un plaisir pour les paroissiens de voir à l'autel le membre d'une famille bien connue et plutôt sympathique.

— — —

Exposition

Lors de l'exposition des fermières, le 20 août dernier, Mme Le Buis de St-Remi, présidente de la Fédération No 12, a distribué à chacune des onzes fermières faisant partie du groupement depuis sa fondation un souvenir au chiffre de leur cercle.

Mlle St-James de Delson a gagné au tirage un service de vaisselle de 38 morceaux en faïence de style antique.

Naissances

Le 4 septembre a été baptisée Marie, Cécile, Hélène Leduc, fille de M. Lucien Leduc et de Georgette Clermont. Parrain et marraine: Arthur Roussel et Cécile Boies.

—Le 28 août dernier a été baptisé Joseph, Pierre, Gérard Guertin, fils de M. et Mme Mario Guertin. Parrain: M. Misaël Guertin, arrière-grand-père de l'enfant; marraine: Mme Aimé Guertin, grand-mère paternelle.

— — —

Décès

Mme Henri Longtin est décédée le 4 septembre 1960. Cordiales sympathies à la famille éprouvée.

Funérailles de M. Vosghel Tétreault

Samedi le 13 août est décédé subitement M. Vosghel Tétreault, époux d'Alice Bisaillon de St-Jean. Le service a eu lieu mercredi le 15 août à 10 heures à St-Jacques. Il était âgé de 61 ans et 3 mois.

Il laisse sa mère, Mme Nap. Tétreault; 2 frères: Albert et Omer et deux soeurs: Soeur St-Pierre-Claver des Soeurs de la Miséricorde, Eugénie (Mme Jules Demers), son beau garçon et belle-fille: M. Normand Trudeau et Ruth et Mme Benoit Beaubien et sa belle-mère Mme Léon Bisaillon; 6 petits-enfants, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs ainsi que des neveux et nièces.

La levée du corps fut faite par M. le curé Rancourt et le service fut chanté par M. l'abbé Antoine Rémillard, assisté de M. le curé Germain Legrand, de la paroisse du Christ-Roi, Laprairie et de M. le curé Benoit Legrand, de la paroisse St-Lucien, à St-Jean, comme diacre et sous-diacre.

HENRYVILLE

Naissance

Le 4 septembre, a été batpisée Joseph, Louis, Pierre, enfant de M. André Tremblay et de Gisèle Benoit. Parrain et marraine: M. et Mme J... Benoit, grands-parents. Porteuse: Monique Benoit, tante. Que Dieu bénisse cet enfant.

Entrée au Séminaire

Cinq de nos étudiants sont partis pour les études classiques: André Grégoire et Gilbert Clouâtre, pour le Séminaire de Saint-Hyacinthe; Denis Tougas, Gilles Tougas et Gérald Benoit, pour le Séminaire de Saint-Jean.

M. l'abbé Denis Hébert, fils de M. Antonio Hébert, de notre paroisse, a été nommé vicaire à Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean.

Nos meilleurs voeux de succès l'accompagnent dans l'exercice de cette nouvelle fonction sacerdotale.

SAINT-BERNARD

M. Hormisdas Duteau avait le plaisir de recevoir la visite de son frère et belle-soeur, M. et Mme Georges Duquette, tous deux âgés de 77 ans, de Fall-River, Mass.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

Assurances générales

RODRIGUE POTVIN

Ville Saint-Remi Tél. 151



Pour vos placements sur obligations et débentures

CONSULTEZ

CHARLES CHAMPAGNE

représentant

CREDIT INTERPROVINCIAL, LIMITEE

COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS

31 ouest, St-Jacques, Montréal

A votre service à l'Hôtel St-Jean les mardis et mercredis

Ligne directe St-Jean-Montréal FI. 6-9795

POUR VOS

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

● BRIQUE
● CIMENT
● CHARBON
● ETC.



Peinture "Conant"

Spécialité

Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)

Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DETAIL à des prix défiant toute concurrence.

Adressez-vous à la maison

J. H. Janelle Ltée

Napierville

CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

Bourses d'étude de la Banque de Montréal

MONTREAL Les noms de neuf étudiants et de quatre étudiantes qui ont gagné des bourses de première année du Centenaire du Canada de la Banque de Montréal pour la province de Québec ont été proclamés par la Banque.

Les 13 titulaires du Québec sont parmi les 50 jeunes garçons et jeunes filles du Canada qui vont recevoir $750 pour une première année d'études universitaires soit dans les humanités, soit dans les sciences.

Ce sont: Claude Abraham, 17ans, Montréal; Gilles Beaudry, 18, Trois-Rivières; Elaine Carducci, 15, Mont; Réjean, Daigneault, 18, Montréal; T. H. Goldberg, 16, Montréal; Serge Laplante, 16, Montréal; Gary Luxton, 17, Montréal; Sandra J. MacLean, 16 Strathmore; M. S. Mandelcorn, 16, Montréal; Dorothy J. Milne, 16, Mtl; Noël Paul Roy, 16, Montréal; Monique St-Georges, 17, Joliette et R. C. Walker, 15, Montréal.

657 candidats

Les étudiants du Québec qui ont gagné des bourses d'études faisaient partie d'un groupe de 657 étudiants et étudiantes de notre province qui ont posé leur candidature, tous brillants gradués de leurs écoles respectives en 1960.

Dans tout le Canada, 2208 étudiants ont présenté un demande de bourse; chaque demande devait être accompagnée d'une recommandation du directeur ou principal de l'école, de sorte qu'il y a eu une première sélection dans les écoles mêmes.

Les titulaires ont été choisis la semaine dernière par des comités de sélection provinciaux, composés d'éducateurs éminents de chacune des provinces concernées.

L'attribution des 50 bourses de $750 est la première étape d'un plan septennal dont la B de M annonçait la création en mai dernier en vue de promouvoir les études universitaires sous son égide.

Point culminant: 1967

Le programme atteindra son point culminant en 1967, l'année du centenaire de la Confédération canadienne et du 150e anniversaire de la banque. Cette année-là l'on décernera deux bourses du Centenaire du Canada de la Banque de Montréal de $5,000 chacune, l'une pour les arts et l'autre pour les sciences, avec faculté d'aller étudier n'importe où dans le monde.

Le projet prévoit au total 124 bourses d'études durant les années 1960 à 1967, bourses d'une valeur de $750 à $5,000. En faisant connaître la création de ces bourses, M. Arnold G. Hart, président de la B. de M. déclarait que c'était l'espoir de la banque que ces bourses constitueraient une façon vraiment concrète et heureuse de commémorer le centenaire de la nation canadienne.

Activités de l'Unité Sanitaire du comté de Chambly

SEMAINE DU 12 SEPTEMBRE

LUNDI LE 12 SEPTEMBRE:
Longueuil (111 Guilbeault):
Avant-midi: Cartes de santé
MARDI LE 13 SEPTEMBRE:
Longueuil (111 Guilbeault):
9 h. à 11 h. a.m.: Clinique BCG
2 h. à 4 heures p.m.
Greenfield Park:
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation à l'hôtel de ville.
MERCREDI LE 14 SEPTEMBRE:
Longueuil (111 Guilbeault):
Avant-midi: Clinique dentaire
Ville Lemoyne (par. St-Josaphat):
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, Ecole Mgr Payette, 1900 St-Georges.
Ville Lemoyne (par. St-Maxime):
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, Ecole Lajeunesse, rue René-Philippe.
JEUDI LE 15 SEPTEMBRE:
Saint-Hubert:
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccination d'école RCAF Station.
Longueuil:
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccination d'école, 111 Guilbeault.
VENDREDI LE 16 SEPTEMBRE:
Longueuil (111 Guilbeault):
Avant-midi: Clinique dentaire.
Croydon:
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccination d'école, salle Légion.



► **DES BILLETS DE BANQUE** de fortes dénominations ont changé de mains à la succursale de la Banque de Montréal, sise angle de l'avenue Hôtel de Ville et de la rue Ste-Catherine à Montréal, lorsque les dirigeants du Salon du Sportsman de Montréal versèrent une contribution record de $35,000 aux initiatives de conservation et d'antipollution poursuivies dans le Québec. La caissière de la banque, Mlle Julienne Grimard, esquisse le geste symbolique de remettre l'argent en billets de $1,000 et de $500, que M. Alphonse Leclaire, centre, président du salon, distribue à parts égales à M. Sterling Pollock, à gauche, vice-président et trésorier de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec, et à M. Oscar Houde, président des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal. La contribution record précédente fut de $20,000 lors de l'exposition de 1959. Le nouveau record a été rendu possible par une assistance jusqu'ici inégalée de 141,345 au salon de 1960.

DÉCOUPEZ POUR RÉFÉRENCE FUTURE
CULTIVATEURS
VACHES & CHEVAUX
MORTS - ACCIDENTÉS
Ramassés gratuitement et promptement par Camion Spécial
APPELEZ - FRAIS RENVERSÉS
MONTREAL - MOnument 5-3854

Activités de l'Unité Sanitaire Laprairie-Napierville

SEMAINE DU 12 SEPTEMBRE

MARDI LE 13 SEPTEMBRE:
Saint-Remi:
de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.
MERCREDI LE 14 SEPTEMBRE:
Laprairie (La Nativité):
de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.
JEUDI LE 15 SEPTEMBRE:
Saint-Isidore:
de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.
VENDREDI LE 16 SEPTEMBRE:
Saint-Alphonse:
de 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture.
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur:
de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

A ces étudiants méritants
la BANQUE DE MONTRÉAL
décerne les BOURSES DU CENTENAIRE DU CANADA dans la Province de QUÉBEC

BCC

Pour commémorer le Centenaire de la Confédération canadienne et le 150e anniversaire de la Première Banque au Canada, en 1967

CLAUDE ABRAHAM — Académie Le Plateau — *Montréal*
GILLES BEAUDRY — Académie LaSalle — *Trois-Rivières*
ELAINE CARDUCCI — Ecole secondaire — *L'Assomption, Montréal*
REJEAN DAIGNEAULT — Jean-Baptiste-Meilleur — *Montréal*
THOMAS HARVEY GOLBERG — Monklands High School — *Montréal*
SERGE A. E. J. LAPLANTE — Saint-Pierre-Claver — *Montréal*
GARY LUXTON — Outremont High School — *Montréal*
SANDRA JANE MacLEAN — Lachine High School — *Lachine*
MARK S. MANDELCORN — Northmount High School — *Montréal*
DOROTHY JEAN MILNE — St. Laurent High School — *St-Laurent*
NOEL PAUL ROY — D'Arcy McGee High School — *Montréal*
MONIQUE M. A. ST-GEORGES — Congrégation de Notre-Dame — *Joliette*
RALPH CHARLES SUTHERLAND WALKER — Trinity College School — *Port Hope, Ont.*

Ces treize étudiants prometteurs du Québec se trouvent au nombre des 50 qui, dans toutes les parties du Canada, s'inscriront bientôt dans une Faculté des Arts ou des Sciences de l'Université de leur choix, grâce à une bourse du Centenaire du Canada de la Banque de Montréal.

La Banque de Montréal félicite ces jeunes qui promettent. Elle est heureuse de leur venir en aide dans leurs études au niveau supérieur dans les domaines de leur choix, où ils pourront — par la recherche ou le service public — contribuer de manière appréciable au bien-être de la nation canadienne.

A chacun de ces étudiants, la Banque de Montréal offre ses meilleurs voeux de succès dans le concours qui pourra, les années prochaines et jusqu'à l'année du Centenaire du Canada en 1967, les qualifier à d'autres bourses d'une plus grande valeur encore.

VOICI LES AUTRES BOURSES QUE CES ÉTUDIANTS POURRONT OBTENIR:

48 BOURSES DE $1,500...

Au printemps de 1961, les 16 meilleurs des 50 boursiers susdits se verront attribuer une bourse de la B de M de $1,500, pour une deuxième année d'études.

En 1962 et en 1963, ces mêmes boursiers se verront attribuer des renouvellements de leur bourse de $1,500 jusqu'à leur graduation en 1964, à condition qu'ils assurent au moins la distinction à leur dossier.

24 BOURSES DE $3,000...

Au printemps de 1964, les 8 meilleurs de ces 16 boursiers se verront attribuer une bourse de $3,000 pour la poursuite de leurs études au niveau gradué, n'importe où au Canada ou à l'étranger.

En 1965 et en 1966, ces boursiers se verront attribuer des renouvellements de leur bourse de $3,000 pour poursuivre leur travail post-scolaire jusqu'au doctorat, à la condition qu'ils fournissent un rendement satisfaisant dans leur travail.

2 PRIX DU CENTENAIRE DU CANADA DE LA BANQUE DE MONTRÉAL DE $5,000...

En 1967, pour couronner ce plan de 7 ans, les 2 meilleurs boursiers, l'un dans les Arts, l'autre dans les Sciences, seront choisis à même les 50 participants de la première liste des boursiers et se verront décerner les 2 prix du Centenaire du Canada de la Banque de Montréal, d'une somme de $5,000 chacun, afin de leur permettre de poursuivre leur perfectionnement ou leur spécialisation au Canada ou à l'étranger.

Les 2 lauréats, s'ils ont participé à l'ensemble du plan, se seront ainsi vu attribuer par la Banque de Montréal une assistance financière s'élevant à $19,250.

Leurs dossiers seront jugés par des comités indépendants composés d'universitaires de carrière, et le mérite académique sera le seul critère de sélection. LA BANQUE DE MONTRÉAL NE PREND AUCUNEMENT PART AUX DÉCISIONS DES COMITÉS.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Ne pratiquons pas un art de vivre qui pourrait raccourcir nos jours

par le Dr Adrien Plouffe

Certaines gens pratiquent l'art de vivre de façon à raccourcir leurs jours. Ils brûlent la chandelle par les deux bouts. Ils se couchent tard et il se sentent fatigués le lendemain. Ils mangent à n'importe quelle heure et ils avalent de gros repas à la course, oubliant qu'ils ont des dents pour mastiquer leurs aliments. Ils boivent trop de cocktails. Toujours en auto, ils ignorent les bienfaits de la marche. Ils ne prennent aucun exercice. Et c'est ainsi qu'à peine âgés de quarante ans, ils sont déjà de jeunes vieillards. En somme, ils ont pratiqué un art de vivre à rebours du bon sens et de la sagesse. Et leur jeunesse s'est envolée dans le frou-frou d'une vie exacerbante, à l'allure vertigineuse qui caractérise la vie moderne.

Parfois une bonne petite maladie les oblige à mettre la pédale douce pendant quelques semaines, quelques mois et ils reprennent leur course vers une fin prématurée.

—Il faut être de son temps!

—Peut-être, mais vous venez d'entendre la sonnette d'alarme. Vos reins, votre foie, votre estomac, votre système nerveux n'ont plus la résistance de jadis. A l'âge de quarante ans, on est en pleine force, mais vous, pauvre monsieur, pauvre madame, vous voici déjà aux abords de la vieillesse. En tout cas, vous n'êtes plus jeune. Et c'est d'une tristesse navrante, mais à qui la faute, sinon à tous vos abus, à tous vos excès? Vous ressemblez à la cigale de la flabe et bientôt, comme elle, vous danserez et d'une drôle de manière. Redevenez sage pour que ce ne soit pas une danse macabre.

—Vous n'êtes pas gai!

—C'est vrai mais les hygiénistes vous avaient averti, mais vous vous gaussiez de leurs directives! Leurs rappels au sens commun vous semblaient fastidieux. Vous haussiez les épaules devant ces empêcheurs de danser en rond qui, au fond, étaient des empêcheurs de mourir en choeur, longtemps avant l'heure normale.

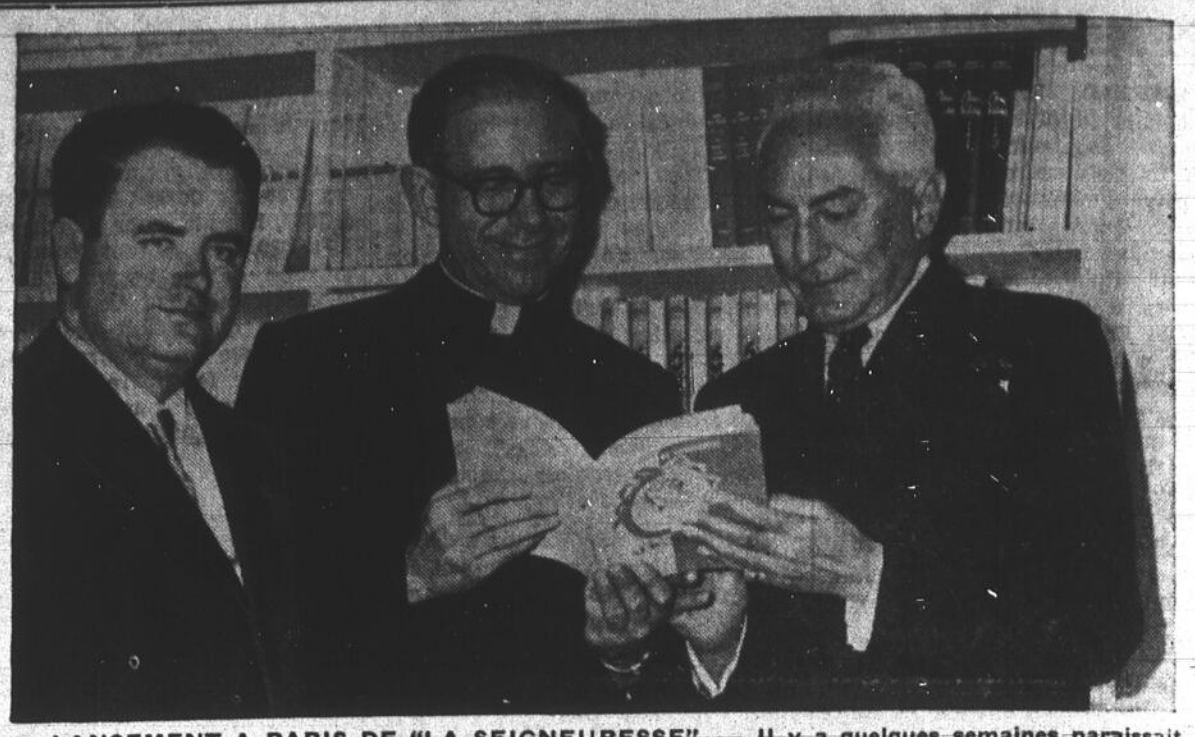
La science, hélas, n'est pas de taille à vous refaire un organisme flambant neuf. On change le moteur d'une auto, on ne change pas une machine humaine usée par tous les excès et abus imaginables!

Au moins, faites en sorte de revenir à un régime de sagesse. Il n'est jamais trop tard pour être sage. Certes, vous ne retrouverez pas votre jeunesse, mais en pratiquant un art de vivre plus raisonnable, vous aurez la chance de mettre un terme à une course désordonnée vers une fin prématurée. Je reconnais que cette perspective n'a rien de rigolo, mais tout se paie. Reprenez le calme d'une vie plus normale, plus conforme au gros bon sens. C'est la meilleure façon de prolonger vos jours.

—Si c'était à recommencer!

—Eh, oui, mais ce n'est pas à recommencer, cependant il incombe aux jeunes de ne pas vous imiter, car s'ils vous prennent comme modèle, ils auront à le regretter comme vous. Qu'ils y pensent bien.

Adrien PLOUFFE



► LANCEMENT A PARIS DE "LA SEIGNEURESSE". — Il y a quelques semaines paraissait aux Editions Fides, "La Seigneuresse" un nouveau roman de Robert de Roquebrune. Cet ouvrage, dont l'action se déroule tour à tour au Canada, à la Cour de Charles-Edouard Stuart et à Versailles, au début du XVIIIe siècle, met en scène une femme, au coeur mystérieusement indécis, qui ne connaîtra qu'un bonheur menacé et tragique. Comme on sait, Monsieur Robert de Roquebrune vit actuellement en France où il a pris sa retraite après avoir, pendant de nombreuses années, assumé les fonctions de Directeur des Archives canadiennes à Paris. Aussi le R.P. Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général des Editions Fides, et Monsieur Victor Martin, directeur des librairies Fides, ont-ils profité de leur passage dans la capitale française pour présider au lancement de ce nouveau roman canadien. Sur notre photo, prise dans les bureaux de la Société Fides à Paris, de gauche à droite: Monsieur Victor MARTIN, le R.P. Paul-A. MARTIN et Monsieur Robert de ROQUEBRUNE.

Çà vous regarde!

par Henri Béchard, s.j., vice-postulateur de la cause de la vén. Kateri Tékakwitha

A la Mission St-François-Xavier, le 20 juillet, mourait un Indien distingué, Me Norman Saylor, c.r. C'était un bienfaiteur insigne de la cause de la vénérable Kateri Tékakwitha. Mais c'était en plus, un "honnête homme", dans le sens du mot au XVIIe siècle.

En 1903, il naquit à la réserve de Caughnawaga, où il fit ses études primaires sous la direction des Srs de Ste-Anne. Huit années plus tard il obtint avec grand succès son baccalauréat au Collège Loyola de Mtl. Il se crut d'abord une vocation de médecin, peut-être à cause de l'exemple de son parent feu le Dr Joseph Jacobs. Mais après un essai à l'Université McGill, il opta pour le Droit, qu'il étudia à l'Université de Montréal. Il avait trouvé sa voie. En 1932, il passa les examens du Barreau, le premier Iroquois canadien à être admis à la pratique du droit et le premier aussi, dans la suite, à être nommé Conseiller de la Reine.

Avec Me J.-E. Crankshaw, c.r., il fut co-éditeur de plusieurs éditions du Code criminel de la Province de Québec. Me Saylor était parfaitement trilingue. Avocat de première valeur, orateur persuasif et convaincant et, qui plus est, hôte de grand style, il avait l'étoffe d'un juge, voire d'un sénateur, et des gens bien placés ne pensaient pas autrement. En outre, depuis des années, à la Mission St-François-Xavier, il était président du choeur qui, chaque semaine chante la grand-messe en iroquois.

Si j'en parle ici, c'est que ça vous regarde. A la Mission de Kateri, Me Saylor symbolisait l'accession des Indiens au Canada aux carrières les plus intéressantes, dans un avenir assez rapproché. Qui peut dire que le progrès de cette minorité autochtone ne nous concerne pas? Nous sommes les gardiens de nos frères.

Comme ce grand avocat, intéressez-vous à la cause de béatification de la vénérable Kateri Tékakwitha. Quelle meilleure manière que d'y confier vos intentions petites et grandes, spirituelles et temporelles!

En même temps, vous suivrez l'exemple de nos ancêtres, qui la considéraient comme "la protectrice de la Nouvelle-France". Vous vous unirez à des centaines d'autres, qui, de tous les coins du Canada et des centres français des Etats-Unis, demandent son intercession. Insérez donc vos demandes dans une enveloppe que vous adressez aux soins de KATERI à Caughnawaga, P. Q. En retour, si vous ajoutez un timbre-poste de 2c je me ferai un plaisir de vous expédier un exemplaire gratuit de la brochure "Kateri".

Avez-vous une question à poser concernant

L'ASSURANCE-CHOMAGE OU LE PLACEMENT?

Nous publions ici des questions sur l'assurance-chômage et le placement, ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si quelque point vous semble obscur, n'hésitez pas à nous adresser votre question. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses qui vous intéresseront sans doute:

Q. Est-ce qu'une personne qui n'a jamais touché de prestations, mais possède 15 timbres de pêches hebdomadaires à l'égard de l'année 1959, peut toucher des prestations d'assurance-chômage?

R. Si toutes vos contributions avaient été acquittées subséquemment au 28 mars 1959, vous auriez pu établir votre admissibilité aux prestations saisonnières en décembre 1959, pourvu que vous satisfaisiez alors aux autres conditions d'admissibilité.

Q. Je suis concierge d'une école. Puis-je toucher des prestations et obtenir des timbres d'assurance-chômage? Dans le cas de l'affirmative, où puis-je en faire la demande? Je n'ai jamais eu de livrets d'assurance.

R. Les concierges d'école ne sont pas comme catégorie, excepté de la période, les employés d'une institution de charité, comme c'est le cas pour une église vous n'auriez pas droit aux timbres d'assuarnce-chômage. Il arrive souvent que les concierges d'école exercent leur emploi en vertu d'un contrat, et en pareils cas l'emploi n'est pas assurable. Il existe de plus, un règlement spécial en vertu duquel les concierges ne sont pas assurables quand ils ne travaillent pas plus de quatre heures dans une journée et que le travail s'effectue après les heures d'affaires ou lorsque le concierge gagne plus de $2 par jour. Vu que vous n'avez versé aucune contribution, il va de soi que vous ne pouvez établir votre droit aux prestations.

LE PROGRÈS PAR LA RECHERCHE



MARTYRS DE LA MEDECINE

Trop peu de personnes apprécient les dangers qui menacent les membres de la profession médicale. Le médecin — qui porte dans son sac noir le remède d'à peu près toutes les maladies — peut sembler à l'abri de tous les maux qu'il traite avec tant de succès.

La vérité est bien différente. L'histoire de la médecine rapporte une foule innombrable d'incidents qui ont fait du médecin un martyr. Le virus de l'influenza, par exemple, ne distingue pas entre les professions et peut s'attaquer au médecin autant qu'au charpentier.

Mais il y a plus que ces infections occasionnelles; des médecins délibérément se sont infectés eux-mêmes, risquant ainsi leur vie pour se mieux renseigner sur les maladies mortelles et leur remède.

L'un des plus fameux de ces martyrs de la médecine a été Jesse William Lazear qui était convaincu que les maringouins transmettaient la fièvre jaune. Il a prouvé son avancé en se laissant piquer par un maringouin qui venait de piquer une victime de la fièvre jaune. Sept jours après Lazear mourrait.

Le collègue de Lazear, James Carroll, vint confirmer la théorie de son ami défunt quand il se laissa piquer à son tour par un maringouin infecté. Carroll contracta la fièvre jaune mais il survécut.

Les médecins font encore preuve d'héroïsme aujourd'hui quand des "volontaires" font l'épreuve des nouvelles drogues et vaccins. Le docteur Jonas Salk injecta à lui-même et plus tard à ses enfants le virus mort de la polio sous forme de vaccin avant de tenter l'expérience sur les autres.

Ainsi l'esprit qui animait Jesse Lazear est encore bien vivant dans le monde médical du XXe siècle.

Tél. FI. 7-2392

GERARD ROY

(Successeur de Léo Roy)

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION

Couvertures d'asphalte — Réparations générales

14, rue Cousins Saint-Jean, Qué.

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

935, EDIFICE CARRE DOMINION

MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.

1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374

J.-M. Pétrin & Frère

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE 305 Boulevard Gouin Tél. FI. 7-4396

RESIDENCE 50, rue Bouthillier Tél. FI. 6-6171

SAINT-JEAN, Qué.

L'alcoolique . . .

(suite de la page 22)

La détérioration physique est, nous l'avons vu précédemment, fort tardive. Le système social peut, lui aussi, n'être pas sensible au début, ou du moins, pas visible. L'habitude d'une consommation excessive peut donc constituer une menace suffisante, un avertissement. Le seul nocif de consommation ne présente pas un caractère absolu, en raison notamment, de l'inégalité des individus sur le plan "tolérance" de l'alcool et de la diversité des conditions de vie. Le caractère de soupçon ou de menace de l'alcoolisme ne doit pas être pris en mauvaise part. Il signifie, avant tout, comme nous le disons au début, que le buveur qui dépasse les normes est exposé à des troubles futurs et doit être mis en garde contre cette menace que, le plus souvent, il ignore.

Si une réponse simple et unique pouvait être donnée, l'alcoolisme n'existerait pas ou presque, parce que l'intoxication deviendrait trop consciente. Mais il n'est pas possible de donner une réponse simple et unique car plusieurs facteurs interviennent: poids de l'individu, âge, tolérance, accoutumance, sensibilisation, activités, genre de vie, hérédité, tares sociales, comportement physique, santé morale, etc...

Afin de résumer un peu le tableau très sombre que nous venons de brosser, terminons sur une note plus optimiste en affirmant que l'alcoolisme ne peut être considéré seulement et exclusivement comme le résultat d'une faute morale, d'un vice, d'un trouble de la conduite. Ce comportement humain est dépassé, dénoncé, réprouvé et condamné. Cet aspect de réprobation, trop souvent et hypocritement, hélas! réservé à l'alcoolisme ouvrier a considérablement gêné le développement d'une attitude plus objective et plus humaine. L'alcoolique est un malade comme un autre, quelle que soit à l'origine sa part de responsabilités dans le développement de sa maladie. Comme tout malade, il doit, avant tout, être soigné.

x x x

N.B.—Dans un prochain article, on examinera les facteurs de traitement possible dans le cas des alcooliques ainsi que les institutions établies pour le soin des adonnés à l'alcool: services sociaux, centres d'accueil, maisons Domrémy, etc...

Robert MORIN, t. s. p.
Chef de secrétariat et
coordonnateur de la
Semaine de la Charité.

Un livre nouveau pour le prochain mois du Rosaire

Une oeuvre du
R.P. Gérard TRAHAN, o.m.i.

Le R. P. Gérard Trahan, o.m.i., vient de publier aux Editions de Notre-Dame-du-Cap, un volume de 180 pages intitulé "Un mois dans le coeur immaculé de Marie".

Pour présenter ce volume dont on dit déjà beaucoup de bien, qu'on nous permette de tirer d'une lettre-préface de Son Excellence Mgr Emilien Frenette les quelques lignes qui suivent:

"Partout dans notre pays, la statue de Notre-Dame-du-Cap a mis en évidence ce Coeur rayonnant de Marie. Voici qu'un gardien de ce Sanctuaire veut nous faire mieux connaitre les merveilleuses grandeurs et les inépuisables richesses de ce Coeur si saint et si aimant".

"Mon cher Père, soyez félicité de cet apostolique dessein, comme aussi du moyen employé, les pieux exercices du Mois de Marie et du Mois du Rosaire. Les grandes vérités ont besoin de toute la maturation du temps et surtout de la prière; elles doivent aussi être vécues. Gustave et videte".

"Puissent de nombreuses âmes pénétrer ainsi, par la réflexion, par la prière et par l'imitation dans le Coeur maternel de Marie et donc aussi dans le Coeur divin de Jésus! C'est votre légitime désir. Ce sera votre grande récompense".

Ce volume constitue une source féconde pour ceux qui cherchent une lecture et une prière pour chaque jour du Mois du Rosaire.

En vente aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue St-Jacques, Saint-Jean au prix de $1.50 (par la poste: $1.65).

Catholiques du Canada

Dimanche prochain le 11 sept.

vous aurez l'occasion de contribuer à la

collecte nationale annuelle

qui se fera dans toutes les églises du Canada, en faveur des

—CHARITES PAPALES
—VICTIMES DE LA GUERRE
—OEUVRES D'ASSISTANCE DE L'EPISCOPAT CANADIEN

C'est notre devoir à tous!



"La pratique des oeuvres spirituelles et corporelles qui vient en tête de liste s'énonce précisément: DONNER A MANGER A CEUX QUI ONT FAIM."
—JEAN XXIII



Le peuple de Hong-Kong fait partie des peuples qui souffrent de la FAIM. L'arrière-plan de cette photo démontre les conditions pitoyables dans lesquelles doivent se débattre des milliers de réfugiés pour subvenir à leurs besoins.

VOYONS LES FAITS

LA FAIM : un problème aux dimensions du monde !

80% de l'humanité, soit plus de deux milliards (2,000,000,000) d'hommes ont encore FAIM !

— tandis que —

500 millions d'hommes seulement — et nous sommes de ce nombre — mangent à leur FAIM !

"Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées."
JEAN XXIII



En Europe, quelques réfugiés MANGENT RAREMENT UN REPAS chaud. Dans plusieurs camps la nourriture est transportée à l'aide de charriots, de la cuisine aux baraques ou aux huttes, où la famille prend les repas dans l'unique pièce qui sert à la fois de cuisine, de chambre à coucher et de salon.

ET LES REFUGIES :

un problème toujours d'actualité !

Treize millions (13,000,000) de réfugiés répartis en Europe centrale, en Palestine, au Pakistan, aux Indes, au Vietnam et à Hong-Kong ont encore besoin de notre aide pour :

- **ne pas mourir de FAIM !**
- **trouver un pays, un toit, un travail !**

Le saint-père s'adressait à nous aussi lorsqu'il disait:

"Il faut éveiller les consciences au sens de la responsabilité qui pèse sur tous et sur chacun, spécialement les plus favorisés."

L'HEURE EST À L'ACTION!

CONFERENCE CATHOLIQUE CANADIENNE

90, AVENUE PARENT OTTAWA 2

SAINT-AMABLE

Voeux

Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Robert Gemme qui ont célébré leur 20e anniversaire de mariage. De ses enfants.

—Bonne fête à M. Léodore Burelle qui va célébre, samedi, son 30e anniversaire de naissance. De son épouse et de la famille de M. et Mme Adélard Aimé Gemme.

—Bonne fête à Mlles Suzanne Gemme et Claudette Gauthier qui ont célébré leur 17e anniversaire de naissance. De leurs familles et amies.

—Egalement bonne fête à M. Robert Gemme qui a célébré son 40e anniversaire de naissance. De son épouse et ses enfants.

— — —

Naissances

A St-Amable le 4 septembre a été baptisée Marie, Cécile, Diane, née le 1 septembre, fille de M. Léopold Charlebois et de Cécile Casavant. Le parrain a été M. Lucien Nicolas, et la marraine Antoinette Charlebois oncle et tante de Ste-Julie.

—A St-Amable le 4 septembre, a été baptisée Marie, Rosanna, Sylvie, née le 30 août, enfant de M. Léon Drapeau et de Jacqueline Gingras. Le parrain a été M. Paul-Emile Drapeau et la marraine Rosanna Gemme, grands-parents.

—A St-Amable, le 4 septembre, a été baptisé Joseph, Gilles, Pierre, Paul, né le 29 août, enfant de M. Pierre Gemme et de Marguerite Délisle. Le parrain a été M. Jean-Paul Gemme, et la marraine Cécile Delisle, oncle et tante.

—A St-Amable, le 4 septembre, a été baptisé Joseph, Rolland, Jocelyn, né le 3 août, enfant de M. Stanislas Gemme et de Suzanne Lapointe. Le parrain a été M. Rolland Plante et la marraine Lucille Lapointe, oncle et tante de Ste-Julie.

—A St-Amable, le 9 juillet, a été baptisée Marie, Claire, Line, née le 8 juillet, enfant de M. Daniel Blain et de Thérèse Goyette. Le parrain a été M. Jean-Claude Goyette et la marraine Claire Richard, oncle et tante.

—A St-Amable, le 24 juillet, a été baptisé Joseph, Roger, Richard, né le 19 juillet, enfant de M. Eugène Comtois et de Emilienne Gemme. Le parrain a été M. Roger Gemme, oncle, et la marraine Laurette Benoit, tante, de St-Hyacinthe.

—A St-Amable, le 7 août, a été baptisé Joseph, Alfred, Roger, né le 6 août, enfant de M. Rolland McDuff et de Marcelline Gemme. Le parrain a été M. Alfred McDuff et la marraine Jeannine Robert, oncle et tante, de cité Jacques-Cartier.

— — —

Mariages

En l'église de St-Amable, a été célébré le mariage de M. Jean-Louis Gemme, fils de Alfred Gemme et de Fleurette Côté, à Mlle Pauline Gemme, fille de M. Gédéas Gemme et de Juliette Gill. Les témoins ont été MM. Gédéas Gemme et Alfred Gemme, pères des époux.

—En l'église de St-Amable, a été célébré le mariage de M. Gilles Provost, fils de M. Léon Provost et de Lida Beauchemin, à Mlle Marcelle Drapeau, fille de M. Paul-Emile Drapeau et de Rosanne Gemme. Les témoins ont été MM. Paul-Emile Drapeau et Léon Provost, pères des époux.

—En l'église de St-Amable, a été célébré le mariage de M. Henri Daunais (fils), fils de Henri Daunais et de Anne Dalpé, à Mlle Cécile McDuff, fille de M. Raymond McDuff et de Dorilla Belleville. Les témoins ont été MM. Raymond McDuff et Henri Daunais, pères des époux.

—En l'église du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe le 3 septembre, a été célébré le mariage de M. Joseph Roy Gemme, fils de Adélard Aimé Gemme et de Bertha Côté, à Mlle Réjeanne Claude, fille de M. Léo Claude et de Germaine St-Jean. Les témoins ont été MM. Adélard Aimé Gemme et Léo Claude, pères des époux.

—En l'église de St-Amable, le 3 septembre a été célébré le mariage de M. Claude Masson fils de M. Marcel Masson et de Marguerite Baron, à Mlle Aline Bellefeuille, fille de M. Wilfrid Bellefeuille et de Alice Charbonneau. Les témoins ont été MM. Wilfrid Bellefeuille et Marcel Masson.

—En l'église Saint-Amable, le 13 août, a été célébré le mariage de M. Gilles Gemme, fils de M. Léopold Gemme et de Alphondine Chaperon, à Mlle Jeannine Gemme, fille de M. Gérard Gemme et de Gertrude McDuff. Les témoins ont été MM. Léopold Gemme et Gérard Gemme.

—En l'église St-Amable, le 5 juin, a été célébré le mariage de M. André Gemme, fils de M. Conrad Gemme et de Marie-Ange Cadieux, à Mlle Yvonne Comtois, fille de M. Edouard Comtois et de Berthe Delongchamps. Les témoins ont été MM. Edouard Comtois et Conrad Gemme.

—En l'église de St-Amable a été célébré le mariage de M. Patrick McDuff, fils de M. Albert McDuff et de Béatrice St-Jacques, à Mlle Aline Gemme, fille de M. Emery Gemme et de Elianne Daviault. Les témoins ont été MM. Albert McDuff et Emery Gemme.

VARENNES

Nouvel essor de l'OTJ

En juin dernier, un nouveau comité d'organisation des Loisirs se formait ayant comme président M. Aimé Gervais. Dans une atmosphère de paix et de confiance les activités reprenaient vie au parc de Varennes; notamment à la balle-molle, une ligue pour jeunes et adultes, sous l'habile direction de M. Roger Durocher, accusa d'excellents résultats. Aussi, deux courts de tennis dirigés par M. Roland Charbonneau, connurent du succès. En outre, grâce à l'initiative d'un groupe de volontaires, le jeu de croquet retrouva de nouveaux adeptes.

Sous la conduite d'un moniteur, les otéjistes du parc ont profité, tout au cours de la saison estivale, d'un programme fort varié.

L'ouverture eut lieu le 27 juin elle fut suivie d'une brillante parade qui en marquait l'ouverture officielle. L'inscription des jeunes se poursuivit durant toute la période des activités quelques jours plus tard, les otéjistes prirent part à leur première élection à la suite d'une campagne électorale et les heureux élus furent Jean Larose et Jocelyne Portelance, enfants de la paroisse, qui devinrent respectivement le premier maire et la première mairesse de l'OTJ de Varennes. Les nouveaux élus ont tenu comme premier geste à rendre visite au maire de leur localité.

En outre, les jeunes participèrent au concours d'inscription organisé par la Presse. Une fois la semaine, tous étaient appelés à prendre le dîner en plein air accompagnés de leur moniteur; une visite du Carrousel Weston de Longueuil suscita un vif intérêt; une représentation cinématographique fut donnée en plein air; d'agréables excursions ont été projetées; une journée récréative à l'Ile Ste-Hélène; une excursion à pied au Cap St-Michel de Varennes; enfin, l'événement final, la présence des otéjistes au grand pique-nique annuel tenu à l'Ile Ste-Hélène, qui marqua en quelque sorte la fermeture du parc de Varennes pour la présente saison.

Au terme de ces activités estivales, nous tenons à remercier d'une façon spéciale tous ceux qui aidèrent à la réussite de ces organisations, soit par leurs encouragements, leur aide, leur participation active. Nous espérons que la prochaine saison soit des plus actives, plus fructueuse et des plus intéressantes.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux devient de plus en plus nécessaire; elle est urgnte car elle assure à tous un bien physique, intellectuel et moral.

Réception de diplôme

Sincères félicitations à Mlle Hélène Boisclair, fille de M. et Mme Gérard Boisclair qui a obtenu son baccalauréat en pédagogie avec la mention Grande Distinction. Mlle Boisclair a suivi son cours d'études à l'école Normale Eulalie-Durocher, de St-Lambert.

Mlle Boisclair enseignera au pensionnat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à St-Lambert.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière.

BOUCHERVILLE

Naissances

Le 4 septembre a été baptisée Marie, Jeanne, Linda, née le 24 août enfant de M. Louis Philippe Paquet et de Madeleine Quesnel. Le parrain a été M. Ferdinand Quesnel et la marraine Mme Ferdinand Quesnel, oncle et tante.

Le 5 septembre, a été baptisée Marie, Jocelyne, Jacqueline, Lucie, née le 25 août, enfant de M. Marcel Charrette et de Fernande Létourneau. Le parrain a été M. Roger Arbour et la marraine Jacqueline Létourneau.

Le 4 septembre a été baptisé Joseph, Français, Marc, né le 7 août, enfant de M. Georges-E. Provost et de Marie-Jeanne Bélisle. Le parrain a été M. J.-Marc Contant et la marraine Yvette Bélisle (oncle et tante).

Le 4 septembre a été baptisée Marie, Dominique, Julie, née le 24 août enfant de M. Jean Simard et de Lise Champoux. Le parrain a été M. Johnny Simard et la marraine Berthe Lamirande, grands-parents.

Le 4 septembre a été baptisée Marie, Gertrude, Madeleine, Lise, née le 31 août, enfant de M. Arthur Gamelin et de Gertrude Boisclair. Le parrain a été M. Henri Boisclair et la marraine Madeleine Colle, oncle et tante.

Sépulture

Le 26 août est décédé à Montréal à l'âge de 42 ans, 9 mois, M. Maurice Chartier, époux de Rollande Taillefer.

Un Libera a été chanté le 30 août en l'église paroissiale par M. l'abbé Honorius Renaud, prêtre-vicaire.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-ISIDORE

Naissance

Le 28 août a été baptisée Marie, Anne, Diane, née le 18 août, enfant de M. Emile Yelle et de Jeanne-Paule Guérin. Le parrain a été M. Joseph Guérin et la marraine Mlle Hélène Guérin grand-père et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Michèle Guérin, tante.

Nos félicitations aux heureux parents.

Va et vient

M. et Mme Joseph Léonard, de Montréal, visitaient les familles de MM. Anthime et Wilfrid Léonard, la semaine dernière.

Prompt rétablissement

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mlle Ginette Léonard, blessée dans un accident de la circulation.

SAINTE-BRIGIDE

Revue

Parmi les événements qui se sont déroulés au cours de la semaine, le plus notable est bien la rentrée des classes et le départ d'étudiants pour les "grandes écoles" de l'extérieur. On signale des tamponnements et des surprises estomaquantes, mais sans conséquences graves; la conserverie bouillonne d'activité et la moisson bat son plein.

— — —

Le 6 septembre

Les deux grandes écoles centrales ont ouvert le 6 leurs portes et la gent écolière tant du village que des rangs, tel un essaim d'abeilles elle s'est mise à bourdonner. Les institutrices ne s'étonnent pas qu'il y eut quelques faux bourdons qu'on aura vite déceler par ailleurs. Déjà, les fillettes portent le dimanche le costume règlementaire à l'allure si distinguée; les transports en commun sont alertés pour leur ronde quotidienne. Mardi était jour d'inscription, l'unique opération à l'ordre du jour, ensuite le gros du travail commencera.

— — —

Petit carnet

M. et Mme Jos. Brisson ont participé à une fête de famille à l'occasion du départ pour Dakar, au Sénégal, du Frère André (né André Martel), de L'Ange-Gardien et frère de Mme Jos. Brisson de notre paroisse.

Une grand-messe a été dite au couvent de Farnham par le Père Grenier, des Pères Blancs, qui est de la paroisse de L'Ange-Gardien également et qui part lui aussi pour l'Afrique. Le banquet a eu lieu à la salle paroissiale de L'Ange-Gardien.

Frère André Martel, des Frères du Sacré-Coeur est le fils de M. et Mme Laurien Martel (née Albertine Tétrault), domiciliés à Farnham; parmi ses frères et soeurs, on compte M. Roger Martel, barbier à Farnham; Soeur St-Joachim, des Soeurs de l'Immaculée-Conception et Mme Jos. Brisson, de notre paroisse.

Le R.F. André Martel sera professeur à l'Ecole secondaire de Daker.

x x x

Deux de nos concitoyens ont été investis de charges publiques: à M. Jean-Noël Martel échoit la charge de cantonnier en chef du comté, et M. Régis Benjamin remplace M. Jos.-A. Brisson, ex-cantonnier de la paroisse.

— — —

Visite latine

Votre serviteur a éprouvé la surprise de sa vie quand dimanche après-midi il a vu surgir dans sa cour une camionnette bariolée de mille noms, de places tels que Salta, Mexico, Oruro, Panama, etc... et salué par une famille de l'Uruguay les Ferrer, dont tous les journaux de Montréal parlent. Ils étaient porteurs d'une caissette de vin d'un grossiste de Salta, Argentine, à titre d'amitié et de cordiale souvenir d'un ancien correspondant.

Cette famille a passé trois mois à Salta où elle eut la douleur de perdre un fils. Braves gens parlant le français, grands voyageurs, ils vont laisser leurs deux fils ici à Montréal pour apprendre l'anglais, vu que c'est la langue des affaires. Leur fille a appris le français à Toulouse, en France.

Il est des correspondants dont la fidélité défie le temps et l'espace, on peut dire que ce sont de vrais amis. Salta est une ville retirée aux pieds des Andes dans une riche région vinicole, à la porte du Chili et de la Bolivie.

Votre journal "Le Richelieu" membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.



Mme Albert Raymond est sentimentale. Chaque fois qu'elle ouvre son coffret de sûreté à la banque, elle se reproche de n'avoir pas encore fait remonter les pierres de ses vieux bijoux de famille . . . mais il semble qu'elle ne puisse se décider à le faire. Ses bijoux restent donc avec ses papiers et valeurs à la banque, où ils sont en sûreté dans la chambre — forte.

Ellen Ramsay, elle, ne possède pas encore de pierres précieuses, mais cela ne tardera pas, car elle doit se fiancer bientôt. Comme toutes les jeunes filles, elle rêve au mariage . . . et se réjouit déjà à la pensée de toutes les belles choses qu'elle pourra se procurer pour son foyer grâce à son compte d'épargne de La Banque Canadienne de Commerce.

Précieux bijoux anciens . . . rêves d'avenir . . . La Banque Canadienne de Commerce aide à conserver les uns, à réaliser les autres. Quelle que soit l'opération bancaire qui vous concerne, vous pourrez l'effectuer à toute succursale de La Banque Canadienne de Commerce.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Faites de nous vos banquiers

La trayeuse...

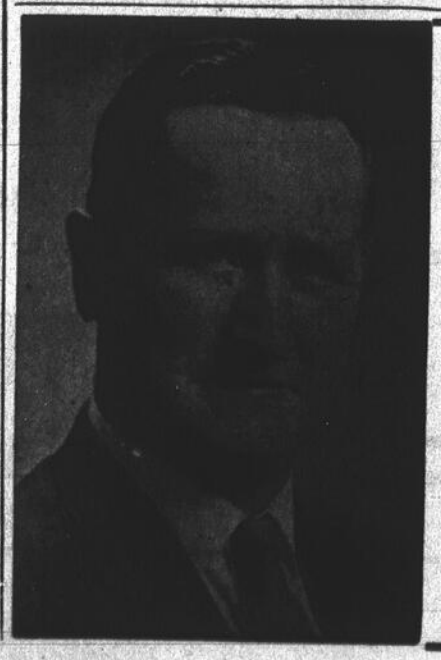
CHORE-BOY

de renommée mondiale

●

CALIXTE COMEAU

VENTE ET SERVICE



ASSURANCES

★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales
★ Incendie

ARMAND MARTIN

COURTIER

Saint-Philippe de Lap.

Mi. 3-8484

BUREAU: 635, Dorchester Ouest, suite 711 — Montréal

Tél. UN. 1-8351

Longueuil

Référendum sur un emprunt de $256,000, le 30 septembre et le 1er octobre, pour le garage municipal. — 2 à 3 pour-cent plus d'élèves dans les écoles de Longueuil.

Ce qu'on en pense

A l'ohmme de la rue, nous avons demandé: "Que pensez-vous de la construction proposée d'un garage municipal au coût de $256,000?"

Et on nous répond: "Le coût semble pas mal élevé".

Mais savez-vous, explosons-nous, que la ville a un matériel de $200,00 à protéger; qu'elle perd rapidement à cause de la détérioration de son matériel mal protégé?

Et nos interlocuteurs se rendent compte que la ville ne peut rien perdre de ce matériel à la veille de l'annexion de Montréal-Sud.

Et saviez-vous, expliquons-nous, que les deux gouvernements fédéral et provincial fourniront $90,000 pour la seule main-d'oeuvre, que la main-d'oeuvre sera entièrement de Longueuil?

Nous l'ignorions, mais nous aimerions que la ville expose son projet clairement et nous sommes certains que la population comprendra la nécessité de cette entreprise. C'est ce qu'ont dit et l'on verra dans quel sens les propriétaires se prononceront les 30 septembre et 1er octobre prochain.

Montréal-Sud

Tandis que les démarches se poursuivent pour compléter l'union de Longueuil et Montréal-Sud sous le nom de Longueuil, il est intéressant de noter les progrès de cette municipalité qui, jadis fut détachée de Longueuil et devint une corporation séparée sous le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Comme on l'a dit, c'est une autre page d'histoire qui vient de s'écrire et il faut consulter l'histoire de Longueuil pour retracer celle de Montréal-Sud.

Parlons d'abord du domaine paroissial. C'est en 1904, sous la vocable de St-Georges que Montréal-Sud fut détaché de la paroisse St-Antoine. Le premier curé d'après une édition 1911 du Canada ecclésiastique, c'est l'abbé Joseph Avila Beauchamp qui en fut le premier curé. Tous les citoyens de Longueuil se souviendront de la petite église de la rue Victoria et du presbytère, récemment disparu pour faire place à un garage.

Cette chapelle fut érigée l'année même de la fondation de la paroisse puis remplacée par l'église située rue Washington construite en 1942 et agrandie depuis peu, pour satisfaire aux besoins grandissants de la paroisse.

Au point de vue scolaire, Montréal-Sud possède maintenant deux écoles La première, Saint-Jean-Baptiste, fut construite en 1904 et l'école Jean Lequin. Les SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie arrivèrent à Montréal-Sud en 1907.

A la tête de la paroisse, mentionnons après l'abbé Beauchamp, de 1914 à 1918, l'abbé Albert Lessard, 1918-1937, l'abbé Albéric Corbeil; l'abbé Wilfrid Carbonneau de 1937 à 1940 et l'abbé Jean Iequin, curé actuel depuis cette date.

Les premières familles qui s'installèrent dans cette partie de Longueuil dans le temps furent celles de Gustave Favreau, Julien Lord, Chevalier, Joly, Cyr, Parent, Lefebvre, White, Palmer, Johnson.

C'est en 1906 que la municipalité fut incorporée et la première élection eut lieu en 1911. M. J. Millie fut élu maire le 1er mai et M. J. H. Bennie fut le premier secrétaire.

Les maires depuis 1947, ont été MM. Edouard Richer, 1947-1950; Aimé Lefebvre, 1950-1952; Marcel Salette, 1952 à 1958; S. Charland, 1958-1960.

Parler de la population, c'est signaler le développement prodigieux de la rive sud depuis 1930 particulièrement. Alors qu'on comptait 129 familles en 1935, il y en avait 1841 en 1952 et aujourd'hui la population dépasse 7,000.

Montréal-Sud devient municipalité en 1906 et cité en 1911.

Dans nos écoles

C'est le lundi, 12 septembre, que la Commissio adoptera son budget définitivement et nous en donnerons les grandes lignes la semaine prochaine.

La Commission compte sur une augmentation de 2 à 3% d'écoliers cette année.

Et voici comment sont répartis les écoliers:

St-Georges: de la 1ère à la 11e année pour les filles.

St-Antoine: de la 1ère à la 9e année pour garçons.

Ste-Rose: 1ère à 4e année pour garçons; 1ère à la 9e année pour filles.

Collège de Longueuil: 10e générale 10e scientifique; 11e générale; 11e et 12e scientifique.

St-Pierre: 1ère à 3e pour garçons; 1ère à 5e pour filles.

Catherine Primot: 4e à 9e pour garçon; 6e à 9e pour filles.

Ecole de Bienville: 1ère à 5e pour garçons; 1ère à 6e pour filles.

Cours d'anglais: 1ère à 7e pour garçons et filles.

A St-Antoine, des retraites d'écoliers auront lieu aux dates suivantes: 5e, 6e et 7e pour garçons et filles, jeudi et vendredi les 8 et 9 septembre; 8e, 9e, 10e et 11e années, garçons et filles les 12, 13 et 14 septembre.

— — —

REFERENDUM SUR UN REGLEMENT

76 propriétaire se sont opposés à l'adoption du règlement 575 décrétant un emprunt de $256,000 pour la construction du garage municipal. Un référendum aura donc lieu le vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre.

C'est ce projet qui a soulevé une tempête lundi à la réunion convoquée pour l'adoption ou le rejet du règlement.

L'échevin Jean a exposé comment la ville économiserait en entreposant sa machinerie plutôt que la laisser détériorer par le mauvais temps.

La ville possède pour $200,000 de machinerie et considère qu'elle épargnerait 5 ans d'usure avec un garage approprié.

La ville compte que les gouvernement fédéral et provincial collaboreront pour une somme approximative de $90,000 en salaires sous forme de travaux d'hiver.

D'aucuns s'objectent à la location, au pied de la rue de Châteauguay, à proximité de l'aqueduc. On dit que la ville possède des terrains dans la partie est près du parc Paul Pratt.

Les échevins Véronneau, Mongeau, Elie ont parlé sur ce sujet de même que le gérant Paul Gagnon et le maire Pratt.

Finalement les propriétaires opposés au règlement ont été appelés à signer en faveur du référendum, avec le résultat que l'on sait.

— — — —

LA TAXE SCOLAIRE NE SERA PAS AUGMENTEE

La Commission scolaire de Longueuil mettait la dernière main à son budget en séance spéciale lundi soir et l'adoptera définitivement lundi soir prochain.

Elle a fait le nécessaire pour maintenir la taxe scolaire à $1.00 par cent d'évaluation tout en donnant la somme de $15.00 par mois par enfant qui fréquente une maison d'enseignement secondaire, pendant les quatre premières années.

La Commission a demandé à Québec les formules nécessaires pour faire ce paiement mensuel, mais n'a pas encore reçu de réponse.

Elle attend également l'approbation des plans de l'école que l'on se propose de construire à proximité du Domaine Normandie.

— — — —

A LA CAISSE POPULAIRE

La Caisse Populaire de St-Antoine de Longueuil espère pouvoir occuper ses nouveaux locaux vers le milieu d'octobre.

Elle a aussi choisi le successeur de feu Alphonse Lalumière, en la personne de M. Edouard Poirier, à la commission de crédit.

LAPRAIRIE

(CHRIST-ROI)

Naissances

Le 28 août a été baptisée Marie, Sylvie, Claude, née le 15, enfant de M. Patrice Rioux et de Laurandy Martin. Le parrain a été M. Blondin Martin et la marraine Marianne Laplante. Porteuse: Gratienne Martin tante de l'enfant.

Le 28 août a été baptisée Marie, Simone, Laurette, Line née le 19, enfant de M. Jean Livernois et de Denise Langlois. Le parrain a été M. Joseph-Martial Langlois et la marraine Simone Bigonesse. Porteuse: Mme Emile Bigonesse, tante de l'enfant.

Le 28 août a été baptisé Joseph, Médéric, Mario, né le 22, enfant de M. Léopold Paquette et de Florence Demers. Le parrain a été M. Médéric Demers et la marraine Laurianna Faille. Porteuse: Thérèse Demers, tante de l'enfant.



Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D.

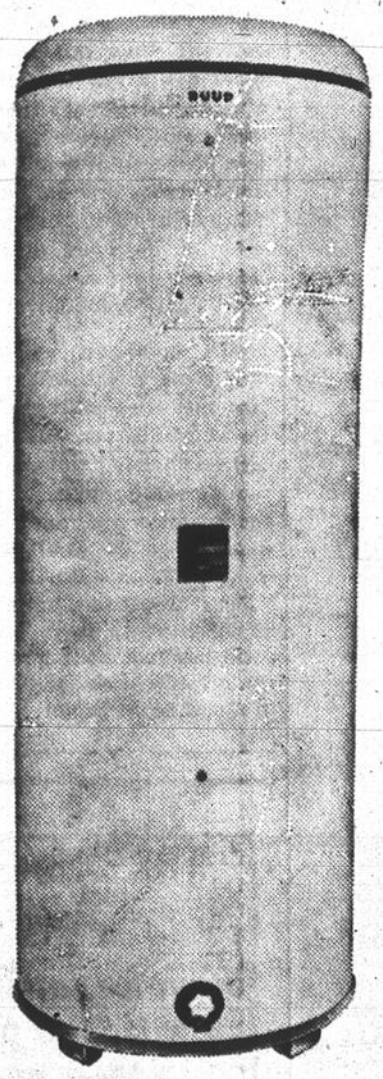
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

DOW EST CLIMATISÉE

SEULE DOW EST CLIMATISÉE

La vie moderne exige PLUS d'eau chaude!

Comblez ce besoin avec le...



CHAUFFE-EAU AUTOMATIQUE RUUD

EN ALLIAGE ALCOA

MODÈLE AE392



SEULEMENT $129.00

JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER

Un chauffe-eau installé il y a des années ne peut vraiment suffire aux besoins modernes d'eau chaude. Pour vous assurer la quantité d'eau chaude voulue, à la température qu'il faut à votre lessiveuse et à votre laveuse de vaisselle pour rendre éclatants vos tissus blancs et de couleur et votre vaisselle, tout en répondant aux besoins accrus pour la baignoire, la douche et l'évier, procurez-vous le chauffe-eau automatique Ruud avec réservoir solide en alliage d'aluminium à l'épreuve de la rouille!

6006-P

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES

VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI

OU

Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

Coups d'ailes et coups de plume

Toi, toujours toi

Cent fois, mille fois, j'ai crié ton nom! Cent fois, mille fois, l'écho a répété ton nom dans la chanson du vent. Dix fois, vingt fois, j'ai voulu aller vers toi, cacher ma peur au creux de ton épaule et sentir la sécurité de ton amour autour de mon corps chaque fois, je voyais la mort tuer mon illusion.

Prise dans le tourbillon de la vie, je luttais contre les peines et les douleurs mais toujours ma victoire périssait sous ma faiblesse. Mon chagrin accablait mon obsession et des jours me séparaient de ta présence. J'ai voulu me noyer dans les souvenirs tant les larmes ternissaient ton absence. Les étoiles, hostiles à mon déchirement, surveillaient cet être fou de pensée qui se pavanait sous leurs têtes. Sous un ciel de minuit, j'errais à la recherche d'un bonheur disparu au coin d'une rue et je chantais des notes mélancoliques aux arbres qui avaient froid. Je tremblais en revoyant ton cher visage et un cri plaintif me secouait toute devant ton fantôme. La hantise de tes baisers et des caresses de tes yeux me suivait pas à pas et je me perdais dans des pensées douloureuses. Je buvais des heures durant à une coupe d'or tachée de sang et mon cerveau vacillait sous la réalité.

Folle d'une souffrance trop grande pour mes mains fragiles, j'ai couru m'étendre dans le soleil couchant et j'ai attendu la nuit...

Francine LUSIGNAN

BIENVENUE à Antoine Claudel dans l'équipe Coups d'ailes et coups de plume. Celui-ci nous a envoyé une gentille lettre accompagnée de deux compositions. Il demeure à Laval-des-Rapides et nous apprend qu'il est en voie de devenir peintre! Nous lui souhaitons bonne chance dans ses aspirations!

Ma ville endormie

En un endroit qui domine la cité, je promène mon regard sur la ville endormie qui s'étend à mes pieds, loin vers l'infini, vers le fleuve, là où mon regard se perd et se confond, au sein de la brume qui s'étale comme un océan et cache l'horizon. C'est le mystère de la nuit qui règne en maîtresse dans sa plénitude, sereine et calme, profonde et mystérieuse. Elle nous imprègne de sa douce volupté; elle écoute, sensible, attentive à nos moindres gestes; c'est le repos, le réconfort, c'est l'amour.

Ce soir, la lune brille par delà les nuages qui courent dans le ciel; une légère brise se fait sentir, la fraîcheur apparaît lentement avec l'aube. La ville semble endormie, mais non point calme; on entend au loin des bruits de ferraille; des chocs qui résonnent étrangement au sein de la nuit.

Nuit blanche ou nuit d'attente pour les uns, nuit de travail ou de plaisir pour les autres; mais toujours c'est la nuit, le repos bien mérité et la vie des êtres unis par l'amour.

Ma ville s'est endormie et je veille sur son sommeil.

Antoine CLAUDEL

Des gouttes...

Une goutte de pluie se pose et s'endort sur les oreillers sinueux du lac.
Une goutte de rosée s'installe en douceur sur les bras mielleux de ma fleur.
Une goutte de lait s'épand près du sein blond de ma mie.
Une goutte de sueur s'étire sur le front blême et brûlant de ma mie.
Une goutte de vin scintille sur la lèvre cramoisie de ma mie.
Une goutte de sang s'est répandue le long du cou nacré de ma mie.
Une larme sillonne la joue livide et soyeuse de ma mie...

Louis DES RUISSEAUX

Un peu de courage et tout ira bien

C'est une jeune écolière de quinze ans qui vous écrit. Je viens vous entretenir aujourd'hui des talents que nous, les jeunes, nous possédons et que nous n'avons jamais cherché à faire valoir.

Pour certains, la raison de cette façon d'agir est qu'ils manquent de confiance en eux; pour d'autres, c'est parce que autrui n'ose pas leur faire confiance. Pourquoi vous laisser choir sur cette idée? Il faudrait plutôt et au plus coupant remonter la pente, reprendre confiance, montrer que vous n'êtes pas des idiots. Le mot est peut-être un peu fort mais exact pour plusieurs.

Prenons un exemple. Un jour, Michel reçoit un appel téléphonique d'une amie qui demande son aide. Voici pourquoi. Elle vient de faire connaissance avec un groupe de jeunes écrivains qui ont décidé d'écrire dans un journal sur divers points de vue. Elle a pensé à lui pour une nouvelle contribution, car il y a un an il lui avait fait lire un poème et elle avait été fort étonnée qu'il ait été capable d'un tel effort. Elle lui rappelle ce fait et Michel, content qu'on lui prête de l'intérêt, accepte avec empressement d'apporter sa collaboration à ce groupe de jeunes espoirs.

Vous aussi, vous pouvez acquérir de la confiance en vous et faire valoir vos talents que bien souvent vous ne soupçonnez pas mais qui existent pourtant. Pourquoi ne pas essayer de faire comme nous? Voici une invitation que j'ose vous faire. Communiquez donc avec un des membres de "Coups d'ailes et coups de plume" et ils vous diront où vous adresser pour collaborer avec nous si le coeur vous en dit.

En terminant ce petit chapitre qui n'est pas cousu de merveilles comme vous pouvez le constater, je voudrais vous souhaiter sincèrement toute l'audace requise qu'il vous sera possible de donner pour ce premier pas, amis des lettres.

MARIE-FRANCE

Dieu dépasse l'homme. Pourquoi le chicanes-tu parce qu'Il ne te répond pas mot pour mot. (Job. 33, 12-13). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

La liberté

Parler de la liberté est un sujet très difficile. Pourquoi? Parce que le mot liberté amène plusieurs controverses quant à sa définition. Il faudrait donc s'entendre sur le sens réel du mot. La première chose à faire serait de consulter le Larousse. On y dit: *"Pouvoir d'agir ou de ne pas agir. Etat opposé à la captivité, à la contrainte"*. Maintenant, nous sommes fixés sur le sens, mais nous devons savoir dans quelles circonstances il a cette signification.

Voici un exemple qui dès le début nous aidera à comprendre ce qu'est la liberté. L'animal vit selon ses instincts tandis que l'homme vit selon ses idées. Un chien affamé voyant un morceau de viande s'en emparera automatiquement, sans réfléchir. Il n'est donc pas libre. L'homme, par contre, peut penser et de là vient sa liberté. Car, s'il pense, il examine plusieurs solutions devant un problème et choisit sa manière d'agir. Donc, la pensée rend libre. La vie nous apporte continuellement des problèmes auxquels nous ne pouvons trouver la solution automatiquement. C'est alors que la liberté joue son rôle. Mais il ne faut pas croire que l'homme puisse se délivrer de tous ses problèmes. A preuve, la maladie et la mort. Il ne s'agit pas de minimiser la valeur de l'intelligence humaine mais elle a ses limites. Il ne faut pas nier ses capacités de libérer mais depuis les philosophes grecs jusqu'aux penseurs contemporains, nul n'a pu expliquer ou éviter la mort. L'homme serait donc libre sans l'être, c'est-à-dire qu'il possèderait une liberté limitée? Non pas, car toutes les religions s'accordent à dire qu'il y a une vie postérieure à la mort, et que celle-ci (la mort) n'est qu'une étape, la jonction entre ces deux vies.

Le mot "mort" prenant ainsi ce nouveau sens, la mort n'est donc pas un esclavage. Et la souffrance, est-elle une entrave à la liberté? *"La liberté humaine est une réalité très complexe et fondamentale dont la conquête réelle dure toute une vie d'homme et qui se fait à travers la souffrance"* (Cf. Spiritualité). Donc, la souffrance n'est pas une entrave à la liberté mais elle est plutôt un moyen pour la conquérir.

Passons maintenant à un autre point de vue au sujet de la liberté. Plusieurs croient que la liberté réside dans le fait de s'opposer à tout ce que les autres peuvent penser ou dire. Ou encore, refuser d'obéir à l'autorité. C'est faux. Celui-là qui fait le contraire de ce que font les autres, celui-là perd sa liberté. Car automatiquement, il se verra toujours obligé de faire la même chose: le contraire des autres. Par contre, certains ont peur des responsabilités et s'en remettent toujours à l'autorité. C'est là aussi une erreur. Ce serait croire que l'autorité n'admet aucune initiative personnelle. Il y a bien d'autres cas où la liberté est très mal comprise et il serait impossible ici de tous les énumérer. Qu'il suffise d'ajouter ceci: *"La vraie liberté est la création de solutions neuves que seuls nous pouvons penser devant certains problèmes, et elle est adhésion par l'intérieur à une pensée qui n'est pas nôtre originellement mais que nous rendrons nôtre en la comprenant et en y adhérant librement"* (Cf. Spiritualité).

Robert LEGENDRE

Les Equipements de Bureau Richelieu
► Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER
J.-L. CHARETTE
★ Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.
Ameublement complet
224, rue Champlain Saint-Jean FI. 7-7425



Pour votre famille le meilleur plan à New-York
"Vous aurez plus en payant moins"



Moderne, confortable, mais pas plus cher.
HOTEL PARAMOUNT
près du Times Square
46TH RUE,
à l'ouest du Broadway
Garage - TV - Air conditionné

OR. 4-7396
Photo R. Charpentier
MARIAGES ET RECEPTIONS
AMATEUR & STUDIO
479, boulevard Sainte-Foy Cité Jacques-Cartier

Pour vos loisirs
Nous avons un choix varié de:
★ Collections de timbres (tous pays)
★ Albums
★ Peinture
★ LIVRES:
—Toutes les collections pour la jeunesse
—Albums, encyclopédies, etc.
★ ENCYCLOPEDIE PAR LE TIMBRE
— EN VENTE —
Aux EDITIONS DU RICHELIEU Limitée
170, rue Saint-Jacques Saint-Jean, Qué.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

4 - Des choses merveilleuses

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 1



1. Ayant quitté les nouveaux chrétiens de Césarie dont il a soutenu les premiers pas dans la foi, Pierre rentre à Jérusalem. Le voici arrivant par l'une des portes de la ville, sans doute au début de la matinée, car il a dû profiter de la fraîcheur de l'aube pour accomplir cette longue marche. La ville s'éveille, des caravaniers entravent les chameaux, le marchand d'huile a déjà installé ses jarres, et Pierre marche d'un bon pas, car il est heureux de retrouver les frères de Jérusalem.

2. Mais les apôtres et les disciples restés à Jérusalem sont encore tout imprégnés de Judaïsme. Le bruit des infractions à la loi commises par Pierre. Il a pénétré dans la demeure des païens et rompu le pain avec eux, et, chose plus grave encore, il a "associé les impurs avec les purs, profané l'eau du baptême, abusé indignement des choses saintes". Pierre a encore son bâton de voyage à la main, et déjà les reproches l'assaillent.

3. Pour comprendre cette scène, il faut se représenter l'état d'esprit des premiers chrétiens, en qui la foi du Christ n'avait pas aboli de vains scrupules religieux. Ils s'en tenaient strictement aux préceptes de la loi contenus dans les Livres Saints. Voici un de ces livres dont les copies étaient précieusement gardées au fond des synagogues. Sur deux rouleaux de parchemin retenus par des bâtonnets était inscrit le texte en caractères hébraïques. Le récitant en lisait quelques fragments le jour du sabbat.

4. Pierre, que l'Esprit de Dieu a illuminé sur la terrasse de la maison de Joppé, ne s'arrête pas à discuter: il raconte simplement les faits miraculeux par lesquels il a compris que la doctrine du Christ ne devait pas être réservée aux seuls juifs de stricte observance, mais qu'elle devait être prodiguée à toute âme de bonne volonté. Voyez l'apôtre: il a conduit son auditoire en un lieu retiré pour faire son récit. Ses paroles "les apaisèrent et ils glorifièrent Dieu" (Actes des Apôtres).

L'administration d'une cité doit respecter la liberté de conscience des citoyens

MONTREAL (CCC). — "L'administration d'une cité doit respecter la liberté de conscience des citoyens, mais elle doit également protéger cette conscience en écartant les obstacles qui pourraient se dresser devant elle", a déclaré Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, le 28 août, à l'occasion de l'ouverture du 39e congrès annuel de l'Union des Municipalités de la province de Québec.

Le cardinal Léger, qui s'adressait aux quelque 600 congressistes réunis à l'hôtel Reine Elisabeth, a souligné que les droits des autorités municipales sont définis par les chartes qui ont été octroyées aux municipalités par le Législateur mais que leurs devoirs sont dictés par la justice et la charité. "Le bien commun, a-t-il dit, est une richesse précieuse qui appartient à toute la communauté, mais qui doit être préservée et administrée par ceux à qui sont confiées les destinées d'un groupement social".

"Cette richesse, a poursuivi l'archevêque de Montréal, ne consiste pas seulement dans le budget formé par la perception des taxes. Le bonheur temporel des peuples tient à autre chose qu'au pavement des routes et à l'installation d'un aqueduc ou d'un système d'égouts. La personne humaine s'épanouit dans un climat de paix et le civisme repose sur la pratique de la vertu".

Soulignant ensuite que l'administration d'une cité doit respecter la liberté de conscience des citoyens, le cardinal Léger a déclaré qu'elle doit également protéger cette conscience en écartant les obstacles qui pourraient se dresser devant elle. Il a notamment fait allusion aux pressions sociologiques qui s'exercent sur la jeunesse.

"L'homme, a-t-il déclaré, est un être sociable et éducable qui apprend à agir en imitant ceux avec lesquels il vit. L'initiation à la vie ne se fait pas dans les livres. C'est en regardant agir les adultes que l'enfant apprend son métier d'homme. Or dites-moi: est-il possible d'exiger la pratique de la vertu chez les jeunes si les adultes ne donnent pas l'exemple d'une vie vertueuse?"

"Les règlements municipaux, d'ajouter Son Eminence, qui favorisent la pratique de la décence, de la tempérance, de l'économie, de la justice, du respect d'autrui créent des obligations qui doivent être acceptées par tous les citoyens. Si les adultes se croient exemptés de telles obligations sous le fallacieux prétexte que leurs libertés sont opprimées et contraintes, ils ne devront pas être étonnés si les bandes de jeunes s'organisent pour voler les voitures, faire usage des "goof balls", prendre part à des réunions orgiaques et commettre des crimes qui inquiètent l'opinion publique".

"Nos cités de béton et d'acier, a déclaré le cardinal Léger en terminant, ont souvent perdu leur âme, et assimiler le bien commun aux techniques est une erreur funeste. Les fleurs ne poussent pas aux pôles et l'âme peut se sentir isolée comme dans un désert au milieu des gratte-ciel qui apparaissent de loin comme les créneaux d'une prison. L'âme et le coeur de l'homme se nourrissent d'un bien commun enrichi par la pratique des vertus de tous les citoyens de la communauté humaine".

L'avare individuel

par L. J. Lebret

A qui est-ce que je fais tort en retenant ce qui est à moi? dit l'avare. Nous répondons: De quelle source as-tu reçu ce que tu as mis au service de ta vie? Comme quelqu'un qui, après avoir pris une place au théâtre, en renverrait ensuite ceux qui entrent parce qu'il regarderait comme son bien propre ce qui est pour le commun usage de tous, ainsi des riches. Parce que, en effet, ils ont été les premiers à posséder les biens communs, ils les tiennent du fait de cette antériorité d'accaparement pour leurs biens propres. Alors que si chacun, après avoir pourvu au soulagement de ses nécessités personnelles, laissait le superflu à qui est dans le besoin, personne ne serait riche et personne ne serait pauvre.

Avare, ce pain que tu retiens, il est à celui qui a faim; à celui qui va sans vêtement, ce manteau que tu gardes dans tes coffres. Ces chaussures qui pourrissent chez toi, elles que tu tiens enfouis, il est à l'indigent. C'est pourquoi, aussi nombreux sont ceux à qui tu fais tort que le sont ceux à qui tu aurais pu donner.

On connait le passage parallèle de saint Grégoire-le-Grand: "Il faut reprendre ceux qui n'exercent pas l'aumône de manière à ce qu'ils sachent bien clairement que cette terre d'où il furent tirés est commune à tous les hommes; et que, par conséquent, les aliments qu'elle fournit, elle les produit pour tous communément. C'est donc faux que se jugent innocents ceux qui réclament pour leur usage privé le don que Dieu fit pour tous.

Nous recevons et nous ne donnons pas aux autres. Nous faisons tous l'éloge de la bienfaisance, mais nous en privons les pauvres. Alors que nous avons Dieu pour intendant, nous devenons mesquins envers les pauvres, nous refusant au partage. Nos granges sont trop étroites pour l'abondance de ce que nous y disposons et nous n'avons pas pitié de ceux qui sont dans l'angoisse.

En vente partout et à "Faim et Soif", C.P. 1862, Québec 2: 50c.
Abonnement: un an: $2.50.
Abonnement 3 ans: $6.

Les conclusions du quatrième Congrès international catholique de Migrations

OTTAWA (CCC) — Le quatrième congrès de la Commission internationale catholique pour les migrations, qui s'est tenu à Ottawa du 21 au 25 août, et dont le thème était: "L'inégration des immigrants catholiques", a adopté lors de la séance de clôture, neuf résolutions.

Les résolutions soulignent les devoirs de chaque catholique envers les immigrants nouvellement arrivés et déclarent que tout catholique doit avoir un souci direct des besoins essentiels de l'immigrant. Tout catholique doit réserver aux immigrants un accueil sympathique et susciter des initiatives individuelles ou collectives en vue de répondre à leurs besoins. Il doit également informer l'immigrant des us et coutumes du pays d'accueil et l'aider à acquérir rapidement une bonne connaissance de la langue de son pays d'adoption.

Le Congrès a également reconnu la nécessité d'organiser dans le pays d'accueil des comités paroissiaux pour immigrants qui encourageraient, dans un esprit de vraie charité, le travail des organisations catholiques en faveur des nouveaux arrivés. Pour faciliter l'intégration sociale, économique et éducative des immigrants, des organismes catholiques ou paroisses dans le pays d'accueil ou de départ devraient prévoir des cours de langue et la diffusion des renseignements su rles conditions de travail, les formes de sécurité sociale, etc. que l'immigrant rencontrera dans son pays d'accueil. La paroisse devrait également s'occuper des problèmes religieux de la jeunesse et spécialement des enfants des immigrants qui traversent souvent une période particulièrement pénible. Les organisations paroissiales et les groupes ethniques catholiques doivent conjuguer leurs efforts dans l'élaboration des programmes des acticités sociales et culturelles pour faciliter l'intégration du nouvel immigrant.

LITURGIE

MOIS DE SEPTEMBRE

Offices de la semaine

8 Jeudi — Nativité de la T.S.V. — Blanc — D. 2e cl. — Messe pr. Gl. (2e or. de saint Adrien) ou 2e or. M. Cr. Pr. T. S. V.

9 Vendredi — † De la Férie — Vert — Messe Respice. Sans Gl. (2e or. de saint Gorgon), M, (m).

10 Samedi — Saint Nicolas de Tolentio, C. — Blanc — D. — Messe Justus. Gl. M, (m). Pr. com.

11 Dimanche — XIV après la Pentecôte. — Vert — D. — Messe Protector. Gl. (2e or. des SS. Pro- et Hyacinthe) ou M. Cr. Pr. Tr. II V. du dim., sans mém.

12 Lundi — Le Saint Nom de Marie Blanc — D. — m. — Messe Pr. Gl. M, (m). Cr. Pr. T.S.V.

13 Mardi — † De la Férie — Vert — S. — Messe Protector. Gl. M, (m). Pr. com.
Saint-Jean et Saint-Jérôme — 2e or. pour l'E. Anniversaire de leur élection.

14 Mercredi — L'Exaltation de la Ste-Croix. — Rouge — D.-m. — Messe Pr. Gl. M, (m). Cr. Pr. de la Cr.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries professionnelles
Les Editions du Richelieu Ltée
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN-LICENCIÉ
* * *
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, Qué.



CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES
ACCESSOIRES DU CULTE
● Armoire de sacristie
● Bouquets électriques
● Calices et ciboires
● Chandeliers et candélâbres
● Encensoirs et encens liturgiques
● Lampes du Sanctuaire
● Luminaires tous formats
● Ostensoirs, tabernacles
● Etc.
CORDIALE INVITATION A NOTRE MAGASIN DE MONTREAL
Terrain de stationnement gratuit pour nos clients
F. BAILLARGEON LIMITÉE
SAINT-CONSTANT Comté de Laprairie, Qué. A.D. 1896 MONTREAL 51, Notre-Dame, O.

MAGASINS UNITED

45 années de succès au service des Canadiens !

SPECIAL !

D'ouverture des classes!



En véritable cuir !

Pour garçons et filles

a. En cuir souple, à piqûres contrastantes, 2 serrures de cuivre avec clef, courroie permettant le transport en bandoulière ou à la main. Pour garçons et filles. Dimensions 12" x 8" x 2".

b. Populaire modèle Québec, en véritable cuir au fini lisse. 2 courroies ajustables, rabat avec serrure. 12" x 10½" x 2¼".

3.98 ch.

Le même modèle en robuste construction de cuirette pour garçons et filles. seulement **2.29**



Offre remarquable

Ensembles jumeles en orlon

Pullover à manches courtes et 6 boutons, cardigan à manches longues. En orlon à beau tricot entrecroisé. Tels que l'illustration, en rouge, bleu poudre, bleu royal, vert, or, avec col et tricot jaquard contrastants. Tailles 2 - 8.

L'ensemble **4.67**



Jodphurs pour les jeunes

1.88

Pour garçonnets et fillettes de tailles 3 - 6X. En velours côtelé lavable avec glissières aux jambes, courroies à l'épaule, taille demi - élasticisée, poches, etc. Diverses couleurs.



Mélange nylon et gabardine

Tuniques d'écolières

2.95 et 3.95

Populaire modèle réglementaire. Encolures carrée ou en V, au choix. Marine seulement. Tailles 7 à 16.

Un grand spécial à prix d'économie !

Blouses réglementaires

En broadcloth de coton "sanforized" d'excellente qualité, et à manches longues. Cols tailleur ou Peter Pan. Tailles 6 - 16. **1.29 - 1.39**



La vedette de la saison

JAQUETTE de simili-fourrure Mouton de Perse **37.95**

Venez voir c'est à si y tromper ! Ressemble parfaitement au mouton de perse. Jacquette pleine longueur — large collet châle en simili — vison — doublure d'épais satin — une véritable aubaine à ce bas prix. Noir, Gris. Tailles: 10 - 18.

ACHETEZ MAINTENANT SUR NOTRE PLAN "MISE DE COTE".

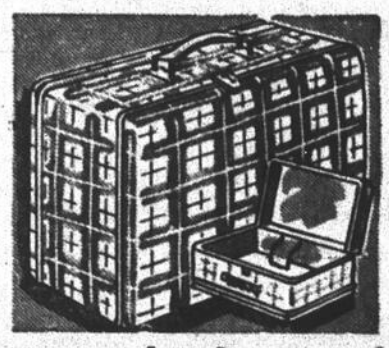


Spécial **3.33**

Rég. 3.98

Loafers pour adolescentes

Arrières renforcé et semelles de composition très résistantes. Noirs ou bruns, pointures 4 à 9 et demi-pointures.



Boîtes à lunch en métal

Boite en acier superbement lithographiée, à motifs plaid de couleur. Contient une bouteille isolante de 8 ou 10 oz. Avec serrure. Spécial **1.39**



Prix de vente

68¢

Faites provision, à prix d'aubaine !

Nylons micro sans couture

15 denier, 400 fin, en vue d'un plus long usage. Tous de première qualité. Pixie, cacao, minuit, nuances printanières. Pointures 8½ à 11.



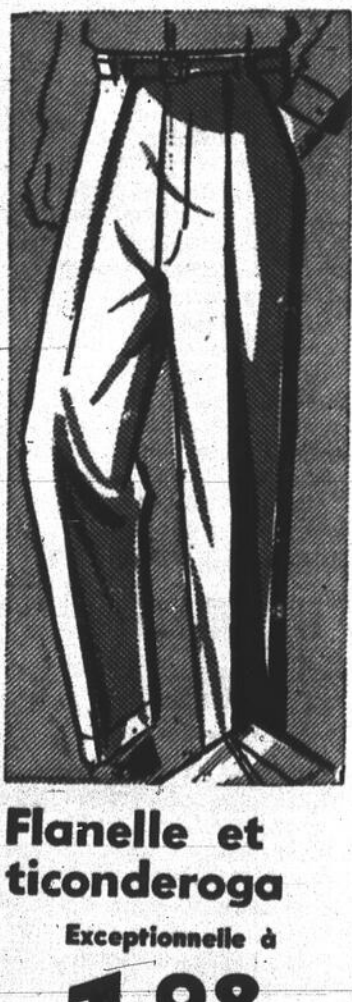


Chemises de toilette en popeline

Seulement 1.59

2 pour $3

Coton séchant rapidement et ne demandant que peu ou pas de repassage. Poignets 2 façons, col tenant bien. Dans le blanc seulement. Encolures 11 à 14, y compris demi-pointures.



Flanelle et ticonderoga

Exceptionnelle à **1.98**

Modèles réguliers et continentaux dans le genre boxeur et semi-boxeur. Quelques - uns avec revers et ceinture en pareil. De teintes variées, dans les tailles pour garçons 6 à 12.

Réputé pour les meilleures valeurs

UNITED

215, rue Champlain
228, rue Richelieu

St-Jean, Qué.